LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 53—No 19 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 12 AOUT 1965 PRIX 10c

Distribution de manuels gratuits dans les écoles privées du Manitoba

(Spécial)

Les écoles privées et paroissiales du Manitoba reçoivent à l'heure actuelle livraison de manuels scolaires gratuits, privilège réservé jusqu'à maintenant aux écoles publiques de la province. Ainsi on commence à tirer profit de la législation sur les services partagés, qui a été approuvée à la dernière session de l'assemblée manitobaine. La nouvelle loi, en deux parties, avait pour but de permettre aux élèves des écoles privées de participer à certains services autrefois exclusivement réservés aux élèves des écoles publiques. La première partie de la loi avait trait aux manuels scolaires, la deuxième envisageait le transport scolaire et la fréquentation des écoles publiques à temps partiel, en vue d'utiliser les laboratoires, etc.

La première partie de la nouvelle loi a été promulguée le 1er juillet. Une lettre, portant la signature de l'hon. George Johnson, ministre de l'Education, en date du 21 juin, a été adressée aux directeurs des écoles privées, avec copie aux commissions scolaires, afin de décrire la procédure à suivre et de demander la coopération dans la mise en vigueur de ce plan. On a adopté la même ligne de conduite qu'en 1959, alors que la province a garanti par une subvention de 100 pour cent, la gratuité des manuels scolaires dans les écoles publiques. En premier lieu, deux évaluateurs du gouvernement se présentaient à l'école pour examiner les manuels en usage, qu'ils soient propriétés des élèves ou de l'école. En même temps, le directeur de l'école avait à dresser une liste de tous les manuels dont l'école avait besoin et à faire parvenir cette liste au secrétaire-trésorier de la commission scolaire.

On recevait en retour deux "cadeaux", remboursement pour les livres jugés utilisables et une charge de livres nouveaux.

Selon une enquête éclair cette semaine, toutes les commissions scolaires, ci-incluse celle de Winnipeg, ont emboîté le pas. Tout doit, en effet, passer par le secrétaire-trésorier de la commission des écoles publiques, et l'ordre pour les nouveaux livres, ainsi que la réquisition pour rémunération des livres usagés, portent la signature de ce fonctionnaire.

A l'école St-Joseph, dans la division de Winnipeg, par exemple, les deux évaluateurs du gouvernement se sont présentés d'abord. Un peu plus tard, la directrice a fait parvenir la liste des livres requis au secrétaire-trésorier de la commission de Winnipeg. Et, un beau jour d'été, un camion arriva avec les nouveaux manuels, gratuits. (Le Département d'Education solde les factures du Manitoba Text Book Bureau, directement.) Tout se passe avec facilité selon des porte-parole des écoles de St-Emile, Juniorat de la Ste-Famille, Holy Cross et St-Maurice à Fort Garry, institutions situées dans les divisions de St-Vital, St-Boniface, Norwood et Fort Garry, respectivement. Dans le cas de l'école St-Maurice il semble y avoir un peu de retard dans le remboursement, mais cela est attribuable au fait que les élèves eux-mêmes étaient détenteurs de manuels, ce qui exige des paiements par chèques individuels, tandis que les livres au nom des écoles étaient remboursés par chèque global.

Puisqu'il s'agit de manuels, à prix variables, selon les années de classe et selon le sujet, il est difficile d'arriver à une évaluation de la valeur monétaire de cette subvention. Les formes roses de commande contiennent les noms de 267 volumes, allant de "Fun with Dick and Jane" ($1.44) à "Zakhar Berkut" ($1.99). On trouve sur la liste 39 livres de langue française, destinés aux cours de "Français" et de "Conversational French". Il y a en outre 18 volumes ukrainiens, soit de grammaire, soit de productions historique et littéraire et quelques manuels d'allemand. Il faut ajouter à cette liste 21 volumes destinés à l'usage dans les cours expérimentaux, dans les mathématiques et les sciences. En se basant sur la réquisition d'une école privée assez représentative, on peut conclure que la subvention s'élève à dix dollars par enfant. La liste des livres porte en tête le titre "Authorized Text Books (Used) Purchased under shared services plan-1965".

Cette partie du plan des services partagés est la plus facile à mettre en vigueur parce que le système de distribution des manuels est simple, l'évaluation des manuels usagés est faite par les représentants du département, les commandes ne font que passer par le secrétariat de la commission respective, et le coût des volumes est couvert totalement par une subvention provinciale. Certains membres de la commission scolaire de Winnipeg avaient fait grand cas des difficultés administratives, mais les fonctionnaires de cette commission agissent en réalité aussi promptement que ceux d'autres divisions. Il en sera autrement pour les questions de transport, la participation de la commission étant, dans ce cas, facultative et la subvention, partielle. Selon le porte-parole d'une école secondaire catholique, il n'y a pas eu de temps cette année pour organiser d'autres formes de services partagés, par exemple, la culture physique. Cette deuxième section de la deuxième partie de la loi n'a pas d'ailleurs été promulguée par le gouvernement, en attendant précisément les résultats d'une étude sur la meilleure procédure à suivre.

La distribution de manuels scolaires, gratuitement, fait partie d'une lutte qui a été reprise par les champions des écoles privées et paroissiales à l'occasion de la création d'une Commission royale d'enquête sur l'Education au Manitoba, il y a huit ans. Dans son rapport en date du 30 novembre 1959, la Commission Macfarlane a recommandé une certaine mesure d'aide aux écoles privées et paroissiales. La subvention pour manuels scolaires était incluse dans cette recommandation. Depuis, la question générale a été débattue à chaque session législative sous une forme ou l'autre.

En 1962 un groupe d'élèves de l'école St-Emile de St-Vital, profitant d'une certaine imprécision dans le vocabulaire de l'acte scolaire se sont inscrits à l'école publique et, le lendemain, sont revenus à l'école paroissiale, manuels en main. Après une série de manoeuvres, le cas a été décidé négativement par le juge Léon Bénard, qui indiquait en passant comment il a fallu amender la loi scolaire de la Colombie-Britannique dans le but de fournir des manuels gratuits aux élèves des écoles privées. La question a été temporairement mise de côté à la suite d'une regrettable querelle politique qui rendait impossible une solution par entente partisane.

La subvention pour manuels scolaires pour écoles privées a été enfin comprise dans le programme de services partagés qui a été proposé à la législature l'an passé et approuvé au printemps de 1965. Financièrement minimal, ce geste a une portée morale importante, car il représente la première aide pécuniaire directe aux écoles privées depuis 1890 et détruit le mythe de la porte close entre système scolaire publique et écoles privées et paroissiales.

Jardins d'enfants unilingues français en Saskatchewan

SASKATOON — La minorité française de la Saskatchewan jouira cet automne d'un certain nombre de jardins d'enfants. C'est ce qu'a annoncé un porte-parole de l'Association pour la culture française, M. Ernest Bourgault. Ce dernier a de plus précisé que l'on tiendra une quinzaine de séminars à l'intention des parents intéressés, un peu plus tard cet été, afin d'expliquer à ceux-ci le pourquoi de l'établissement de tels instituts.

Le français sera la langue en usage dans les jardins d'enfants, mais ceux-ci sont également à la disposition de tous les groupes ethniques, a déclaré M. Bourgault. Les jardins d'enfants ne font pas intégralement partie du réseau scolaire officiel de la Saskatchewan, de sorte que l'emploi du français chez eux n'entrerait pas en conflit avec la loi des écoles de la province.

Une aide de $100 millions à quatre pays du Commonwealth

OTTAWA — Le Canada déboursera plus de $100,000,000 au cours de l'année fiscale 1965-66 en aide à l'étranger en prêts et crédits à l'exportation pour quatre pays asiatiques membres du Commonwealth, vient d'annoncer le ministère des Affaires extérieures.

L'Inde, comme d'habitude, recevra la part la plus importante de cette contribution, soit $42,000,000 sous forme d'octrois et de prêts, $10,000,000 sous forme d'aide monétaire pour la nourriture, et $12,500,000 sous forme de crédits à longue échéance d'après la loi des crédits à l'exportation.

Le Pakistan recevra la somme de $24,000,000 en secours direct, $8,000,000 en octrois, $12,000,000 sous forme de prêts de développement et $4,000,000 pour achat de nourriture, plus $7,500,000 sous forme de crédit d'exportation.

Le Ceylan recevra $4,500,000 sous forme de secours direct, et des crédits d'exportation et de développement se chiffrant par $3,400,000. Le secours direct comprend une quantité de farine évaluée à $2,000,000 qui sera envoyée immédiatement.

La Malaisie recevra $2,000,000 de secours direct et $1,000,000 d'octroi de développement.

L'aide à ces quatre pays du Commonwealth représente cette année une augmentation de $9,350,000 sur les sommes assignées en 1964-65 à l'aide étrangère.

Une nouvelle loi sur les achats à termes

Le secrétaire de la province, M. Maitland Steinkopf, a annoncé que la nouvelle loi sur le crédit à la consommation votée par la législature manitobaine lors de sa dernière session entre en vigueur le samedi 7 août.

La législation prévoit qu'un acheteur pourra en certaines circonstances annuler un contrat à tempéraments dans les 48 heures qui suivent la signature du contrat. Cette clause s'appliquera "dans le cas où le vendeur ou son représentant va de porte en porte, vendant effectivement, offrant ou prenant la commande obligeant des livraisons futures de biens et services".

La loi ne s'applique pas aux ventes de véhicules-moteur et d'instruments de ferme de même qu'aux ventes effectuées par un manufacturier ou un distributeur à un grossiste qui entend revendre les marchandises.

La loi ne s'étend pas non plus aux ventes faites par un manufacturier, un distributeur ou un grossiste qui a l'intention de revendre les marchandises, ainsi qu'aux ventes du manufacturier, distributeur ou grossiste au détaillant qui pense revendre les biens et services, incluant la vente d'une machine distributrice ou d'un réfrigérateur à un détaillant pour usage dans l'établissement de ce dernier.

Un comité va étudier en Saskatchewan la question du français dans les écoles

REGINA — L'hon. George J. Trapp, ministre de l'Instruction publique, a annoncé officiellement le 5 août dernier la formation d'un comité spécial qui étudiera la question de l'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan. Le président de ce comité est le docteur J. W. Tait, de Regina, depuis plusieurs années directeur du département de pédagogie au ministère de l'Instruction publique. Les autres membres du comité sont MM. R.-A. Lalonde, de St-Victor, W. J. Patterson, de Regina, et S. T. Shabbits, de Yorkton. L'hon. Trapp espère nommer prochainement le 5e membre de ce comité spécial.



Hon. George J. Trapp

Selon les termes mêmes de son mandat, ce comité devrait étudier en profondeur toute la question du français comme sujet d'instruction et, en particulier, comme langue d'enseignement. M. Trapp a rappelé que présentement on peut enseigner le français comme sujet dans les écoles de la Saskatchewan, une heure par jour, mais que toutes les autres matières ne peuvent s'enseigner qu'en anglais.

En plus d'examiner si les cours de français actuellement permis sont suffisants, le comité devra étudier les aspects historique, constitutionnel et légal de la question d'une langue autre que l'anglais comme médium d'enseignement. Il explorera la politique et les expériences acquises dans les autres provinces du pays à ce sujet. On s'attend enfin à ce que le comité reçoive des mémoires de groupes et de personnes intéressés, et ces mémoires seront scrutés attentivement.

M. Trapp a exprimé l'espoir que le comité pourra se mettre bientôt au travail et que, son travail d'étude complété, il pourra lui présenter un rapport complet.

L'Ouest est trop désuni

VANCOUVER — Le Dr Pat McGeer, député libéral à la législature de la Colombie-Britannique, a déclaré que les quatre provinces de l'Ouest avaient très peu à faire dans l'élaboration des politiques nationales.

Il a dit que les quatre provinces étaient tellement divisées que le pays croit qu'elles ne peuvent penser plus loin que l'intérêt immédiat de leur province.

Il a suggéré que ces provinces présentent une politique commune vis-à-vis du gouvernement central. Elles pourraient entre autres réclamer une plus grande autonomie dans le commerce avec les autres pays, des recherches scientifiques sur les produits de l'Ouest et une seconde route transcontinentale, celle-là dans le nord des provinces.

Les provinces de l'Ouest ont un terrible besoin d'eau

EDMONTON — La révolution industrielle dans les Prairies a assoiffé ces provinces et, avant le début du prochain siècle, les besoins d'eau dans les domaines domestique, industriel et agricole prendront de graves proportions.

A l'origine de cette demande croissante de réserves d'eau, se trouvent l'expansion de l'industrie pétro-chimique de l'Alberta, le développement des gisements de potasse de la Saskatchewan et une grande variété de nouvelles industries au Manitoba.

En plus des nouveaux projets industriels, on ressent des besoins plus grands pour l'irrigation des fermes de l'Alberta et de la Saskatchewan comme pour les usages domestiques des centres urbains en expansion. Ajoutons également les futurs besoins de papeteries qui doivent s'établir bientôt dans ces deux provinces. La pollution des eaux est, d'une part, l'un des problèmes majeurs dans les régions surpeuplées du sud-est de la Saskatchewan et du sud-ouest du Manitoba. Regina, une ville de 125,000 âmes, doit, par exemple, faire venir les deux tiers de son eau au moyen d'un pipeline.

Les provinces de l'Ouest forment la région la plus aride du pays. Elles doivent se tourner vers l'ouest et vers le nord, dans l'espoir de découvrir de nouvelles sources, mais ceci peut provoquer des conflits de juridiction. Les ressources hydrauliques appartiennent aux provinces, mais les eaux navigables et internationales tombent sous la juridiction fédérale, de même que les cours d'eau des Territoires du Nord-Ouest.

Le gouvernement fédéral a pris des mesures pour aider à coordonner le développement des ressources hydrauliques des provinces, spécialement lorsque les rivières ou les fleuves traversent plus d'une province.

Depuis plusieurs années, la Saskatchewan tente de faire détourner les eaux de la Colombie-Britannique pour contourner les Montagnes Rocheuses. Mais le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a promptement répliqué que la Saskatchewan devrait "enlever ses doigts" du domaine des ressources de sa province.

Du point de vue des ingénieurs, la méthode la plus facile pour obtenir des réserves supplémentaires d'eau est de l'importer du réservoir de la rivière Saskatchewan, par les rivières Qu'Appelle et Assiniboine, qui prennent leurs sources dans le sud-est de la province, puis se joignent à l'est de la frontière du Manitoba pour ensuite poursuivre leur cours dans le sud du Manitoba et se jeter dans la rivière Rouge et le lac Winnipeg.

La situation de la Saskatchewan est difficile parce que la plupart de ses cours d'eau y ont leurs sources et se jettent dans d'autres provinces. Son industrie de potasse naissante, qui doit signifier autant pour la province que le pétrole pour l'Alberta, nécessite beaucoup d'eau. En fait une usine de potasse peut employer autant d'eau en une journée qu'une ville de 70,000 habitants.

Plus de 90 pour cent de la population des Prairies résident dans les environs du bassin Nelson-Saskatchewan, une étendue de 264,960,000 acres qui se prolonge des Rocheuses, jusqu'au nord-ouest de l'Ontario, et des fleuves Churchill et Athabaska au nord, jusqu'à la frontière internationale au sud.

La rivière Saskatchewan possède deux affluents qui coulent à moins d'un demi-mille l'un de l'autre sur les pentes orientales des Rocheuses au nord de Banff.

Ils vont vers l'est à travers l'Alberta et la Saskatchewan, puis se jettent dans le lac Winnipeg. De son côté, le fleuve Nelson part du lac Winnipeg pour aller finalement se jeter dans la Baie d'Hudson.

D'autre part, la rivière Winnipeg, dont les sources sont au nord-ouest de l'Ontario, la rivière Rouge, qui prend naissance aux Etats-Unis, et l'Assiniboine, qui part du sud-est de la Saskatchewan, se jettent également dans le lac Winnipeg.

Environ 900,000 acres de terres irriguées se trouvent le long de la Saskatchewan-sud, la plupart en Alberta. Cette étendue pourra s'agrandir à 2 millions d'acres lorsque le barrage de la Saskatchewan-sud sera terminé à Outlook, de même qu'à la suite d'autres projets du même genre.

Les projets hydro-électriques du bassin, terminés ou en construction, fournissent un total de 2,700,000 chevaux-vapeur, dont plus de la moitié à l'Alberta.

Les éventuelles nouvelles sources d'eau dans les Prairies comprennent les rivières à la Paix et Athabaska, qui coulent vers le nord et se jette dans le lac Athabaska, dans le vaste réseau qui se ramifie au fleuve Mackenzie, de même que les fleuves Churchill et Columbia de la Colombie-Britannique, qui prennent leurs sources dans les Rocheuses et descendent jusque dans le Pacifique.

Les gouvernements des provinces de l'Ouest sont d'avis qu'il faudra des programmes à longs termes, bien coordonnés, pour répondre aux besoins à venir en ce qui concerne les réserves d'eau.

AUTRES ÉCHANGES ENTRE ÉTUDIANTS

Les échanges outre-mer entre étudiants ne surprennent plus personne. A cause de ce goût de l'aventure quasi légendaire et qui n'a d'égal que le goût de l'étude.

Cette fois, ce sont des adultes qui font un voyage de ce genre.

Cent soixante Français et Françaises, mariés ou célibataires, sont arrivés à Dorval pour un séjour d'un mois en Amérique. Ils demeureront quatre jours dans la métropole canadienne, puis partiront pour les Etats-Unis.

Tout au long de ce voyage, les couples ou célibataires français seront reçus dans des foyers. C'est dire que ce voyage ne leur coûte que les frais de la traversée. Un tel voyage a été organisé par la Vie Nouvelle française.

Etude d'un projet pour le Manitoba

OTTAWA — Le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé, et le ministre provincial de l'Agriculture et de la Conservation du Manitoba, M. George Hutton, annoncent conjointement l'approbation d'un projet d'étude sur la productivité des terres dans la partie nord de la région d'Interlake (Manitoba), en vertu du programme ARDA.

Ce projet fait partie du plan pour la région d'aménagement rural d'Interlake. Les frais qui s'y rattachent s'élèveront à $136,000 que le gouvernement fédéral paiera en entier.

Les cartes concernant la productivité et la gestion des terres qui résulteront de cette étude, fourniront les renseignements dont le Manitoba a besoin pour la classification des terres selon leur utilisation éventuelle. L'étude durera quatre ans et elle sera coordonnée par un comité fédéral-provincial.



Soeur Marie-Edith, carmélite, est une célébrité au sein de la population acadienne (les "Cajuns") de la Louisiane. Professeur de première année dans une école élémentaire de Lafayette, en Louisiane, elle enregistre ci-dessus sur ruban magnétique quelques chansons du folklore acadien et créole dont elle a composé elle-même la mélodie musicale. Elle a appris ces chansons de ses grands-parents, oncles et tantes. Elle croit qu'elle est la seule Acadienne louisianaise à se souvenir de toutes ces précieuses chansons. Elle dit que sa chanson favorite, en l'honneur de la Sainte-Catherine, est un vrai "tourbillon" d'enthousiasme populaire.

2e centenaire de l'arrivée des Acadiens en Louisiane

Le Conseil de la vie française a délégué son président, le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P., en Louisiane. Il assistera aux fêtes qui marqueront le deuxième centenaire de l'arrivée des principaux groupes acadiens exilés dans la région de Lafayette. Ces fêtes auront lieu les 14, 15 et 16 août à Lafayette même. Elles seront rehaussées par la présence de Son Em. le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec. La Louisiane faisait encore partie du diocèse de Québec lorsque les pionniers acadiens y arrivèrent en 1765.

Le R. P. Landry fera un séjour d'une dizaine de jours en Louisiane. Il aura des entretiens avec le représentant de la Louisiane au Conseil de la vie française, M. Thomas Arceneaux, doyen de la faculté d'Agriculture à l'Université de Lafayette. Il visitera les centres acadiens et étudiera sur place certains projets d'échanges intellectuels et du côté de Lafayette et du côté de la Nouvelle-Orléans.

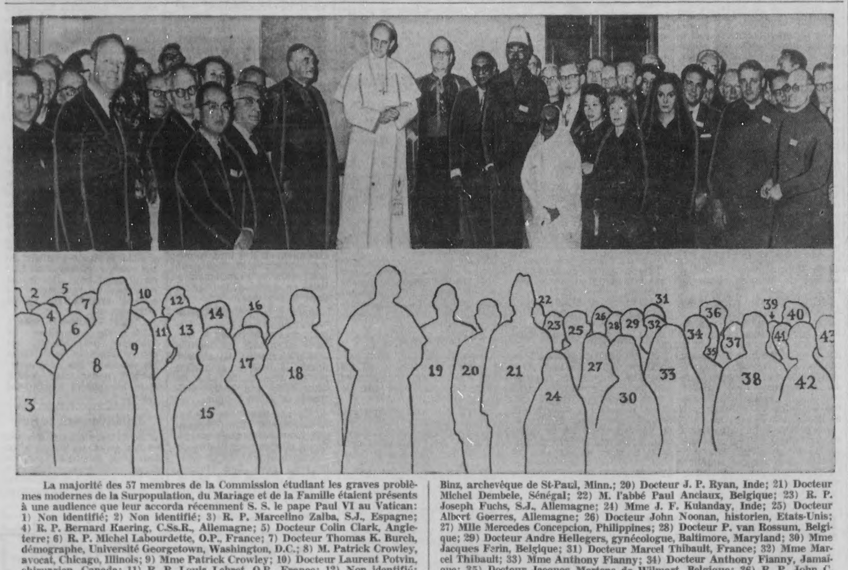
De son côté, le secrétaire du Conseil partira pour les provinces Maritimes au début du mois d'août. Il rencontrera ses collègues de Vie française à Charlottetown, à Moncton, et à Halifax .Il assistera au deuxième congrès national des Acadiens à Caraquet, ainsi qu'au congrès de l'Association canadienne des Educateurs de langue française à Halifax.

20 millions de Canadiens dès l'année prochaine

OTTAWA — Le Bureau fédéral de la statistique estime que la population du Canada était de 19,571,000 habitants en date du 1er juin cette année.

L'organisme fédéral a signalé que c'est une augmentation de 336,000 comparativement à la même date l'an dernier. Le Canada compte donc 1,333,000 habitants de plus que lors du recensement de 1961; c'est une hausse de 7.3 pour cent.

Voici la population par province au 1er juin, le deuxième chiffre représente la population en 1961: Terre-Neuve 498,000 — 458,000; Ile-du-Prince-Edouard 108,000 — 105,000; Nouvelle-Ecosse 761,000 — 737,000; Nouveau-Brunswick, 623,000 — 598,000; Québec 5,657,000 — 5,259,000; Ontario 6,731,000 — 6,236,000; Manitoba 962,000 — 922,000; Saskatchewan 951,000 — 925,000; Alberta 1,451,000 — 1,332,000; Colombie-Britannique, 1,789,000 — 1,629,000; Yukon 15,000 — 14,000; Territoires du Nord-Ouest 25,000 — 23,000.



La majorité des 57 membres de la Commission étudiant les graves problèmes modernes de la Surpopulation, du Mariage et de la Famille étaient présents à une audience que leur accorda récemment S. S. le pape Paul VI au Vatican: 1) Non identifié; 2) Non identifié; 3) R. P. Marcelino Zalba, S.J., Espagne; 4) R. P. Bernard Haering, C.Ss.R., Allemagne; 5) Docteur Colin Clark, Angleterre; 6) R. P. Michel Labourdette, O.P., France; 7) Docteur Thomas K. Burch, démographe, Université Georgetown, Washington, D.C.; 8) M. Patrick Crowley, avocat, Chicago, Illinois; 9) Mme Patrick Crowley; 10) Docteur Laurent Potvin, chirurgien, Canada; 11) R. P. Louis Lebret, O.P., France; 12) Non identifié; 13) Docteur Henri Rendux, France; 14) Docteur John Marshall, Angleterre; 15) Docteur Paul Moriguchi, Japon; 16) R. P. Henri de Riedmatten, O.P., secrétaire général de la commission; 17) Docteur Francesco Vito, Italie; 18) Son Exc. Mgr Joseph Reuss, auxiliaire de Mainz, Allemagne; 19) Son Exc. Mgr Leo Binz, archevêque de St-Paul, Minn.; 20) Docteur J. P. Ryan, Inde; 21) Docteur Michel Dembele, Sénégal; 22) M. l'abbé Paul Anciaux, Belgique; 23) R. P. Joseph Fuchs, S.J., Allemagne; 24) Mme J. F. Kulanday, Inde; 25) Docteur Albert Goerres, Allemagne; 26) Docteur John Noonan, historien, Etats-Unis; 27) Mlle Mercedes Concepcion, Philippines; 28) Docteur P. van Rossum, Belgique; 29) Docteur Andre Hellegers, gynécologue, Baltimore, Maryland; 30) Mme Jacques Ferin, Belgique; 31) Docteur Marcel Thibault, France; 32) Mme Marcel Thibault; 33) Mme Anthony Fianny; 34) Docteur Anthony Fianny, Jamaïque; 35) Docteur Jacques Mertens de Wilmart, Belgique; 36) R. P. John C. Ford, S.J., théologie morale, Université Catholique, Washington, D.C.; 37) Docteur Jacques Ferin, Belgique; 38) Mgr Jean Margeot, île Maurice; 39) Non identifié; 40) Non identifié; 41) Docteur J. R. Bertolus, France; 42) R. P. Stanislas de Lestapis, S.J., France; 43) Docteur John R. Cavanagh, psychiatre, Washington, D.C.

Réforme des systèmes scolaires, la clé de l'entente au Canada

A l'occasion de la récente conférence des premiers ministres provinciaux à Winnipeg, l'hon. Jean Lesage a profité d'une interview pour mettre de l'avant un des remèdes les plus efficaces contre la fièvre indépendantiste du Québec. Il faut, a-t-il dit, que les minorités francophones des provinces à majorité anglaise soient traitées avec autant d'équité que l'est la minorité anglophone du Québec. Il s'agit évidemment, en premier lieu, du système scolaire québécois qui, conformément à l'esprit de la Confédération, tient compte de la diversité des langues et des croyances en partageant scrupuleusement, sans favoritisme, les fonds destinés à l'instruction publique.

Ce point avait été signalé par M. Lesage à maintes reprises dans le passé. D'autres voix autorisées, dont celles de l'hon. Paul Gérin-Lajoie et de M. Daniel Johnson, y ont fait écho tout récemment à la conférence annuelle de Geneva Park. Ce thème revient d'ailleurs très souvent au cours des audiences de la Commission Laurendeau-Dunton, soit dans le Québec, soit dans les provinces de l'Ouest, par l'entremise des associations nationales.

Personne n'oserait prétendre qu'une réforme radicale de la présente situation scolaire, dans les provinces où l'exemple du Québec est demeuré jusqu'ici sans écho, suffirait pour garantir l'épanouissement des minorités francophones et pour calmer la fermentation qui agite la province exemplaire. La situation d'infériorité qui est imposée aux minorités n'est qu'une des causes du mécontentement des Québécois à l'égard de la Confédération. On peut croire que leurs propres aspirations vers une vie économique du même niveau que celui dont jouit l'Ontario exercent une influence encore plus pratique sur leur prise de position. C'est le sens primordial du mot d'ordre si populaire: "Maîtres chez nous". Dans ce sens le sort des minorités d'outre-frontières n'est qu'un motif secondaire dans le débat. Mais tout de même la prise de conscience québécoise comporte une forte dose de nationalisme et, les autres aspirations étant reconnues, il ne saurait être question de demeurer au sein de la Confédération si ce nationalisme n'était pas respecté intégralement au niveau fédéral et, enfin, dans les limites de chaque province partenaire de la Confédération.

Dans ces territoires, une telle reconnaissance, dans les systèmes scolaires, serait certainement insuffisante pour garantir l'épanouissement des minorités, car elle ne pourrait pas enlever la puissante influence d'un milieu massivement anglais qui fait de toute survivance une lutte continuelle et héroïque. Mais elle enlèverait au moins l'école du rang des institutions hostiles, et en ferait un instrument utile au service des parents voulant que l'école soit une extension du foyer de langue française. Car, il faut le dire et le redire, en dehors du Québec, l'élément anglais se sert de l'école pour détruire ou affaiblir toute culture autre que la sienne. C'est ainsi que l'on tue l'esprit qui a fait naître la Confédération.

Le système scolaire de la province de Québec n'est pas parfait sur ce point. Récemment, par exemple, on a découvert à Montréal que la commission scolaire protestante recevait **plus** que sa part du produit des taxes **neutres!** On cherche aussi à tenir compte de besoins nouveaux (parents français non-catholiques) et de problèmes anciens plus aigus (écoles juives et néo-canadiennes). A mesure que la population, en dehors de Montréal, devient moins homogène, et surtout à mesure que la centralisation régionale se développe, il se peut que les exigences de la justice soient beaucoup plus compliquées. Ces difficultés existent ailleurs et ne seront jamais résolues parfaitement. Mais le souci que le Québec a apporté et ne cessera d'apporter à l'élaboration des solutions équitables pose aux autres provinces une question de vie ou de mort pour la Confédération.

Il est à remarquer à ce sujet que le système scolaire québécois est à base confessionnelle, quoique la plupart du temps, quand les hommes publics proposent cette province en exemple, ils se préoccupent davantage du problème culturel que du problème religieux. Mais si l'on considère que l'école catholique et française de la province de Québec représente de fait ce que représente dans les autres provinces l'école neutre anglaise, c'est-à-dire l'école majoritaire, l'exemple que donne le Québec à l'égard des éléments minoritaires de sa population justifierait dans les autres provinces une variété d'écoles minoritaires en harmonie avec les diverses croyances et cultures, et jouissant d'une égalité raisonnable dans la distribution des fonds publics. Ce serait là un commencement de justice, les débuts de l'entente au pays, maintenant si divisé.

Parlons donc de l'exemple du Québec, modèle de fidélité, non seulement à la lettre, mais aussi à l'esprit de la Confédération. Cet esprit dictera des réformes scolaires, nécessaires à l'harmonie de base entre les deux races fondatrices du pays, non pas dans un sens étroit et superficiel qui consisterait en quelques heures de français ou d'anglais, mais dans un sens plein et profond qui garantisse toute la valeur des textes de l'Acte de l'Amrique britannique du Nord et qui aille au-delà de ces textes, autant que cela est possible, pour faire justice à tous les besoins des parents et des citoyens du Canada aux temps modernes. Voilà une véritable "politique de grandeur".

Création au Liban d'un Institut pour l'étude comparée des religions

BEYROUTH (CCC) — La création au Liban d'un Institut supérieur pour l'étude comparée des religions est proposée dans un manifeste publié à Beyrouth. Il est signé par huit personnalités chrétiennes et musulmanes qui ont organisé en mai et juin derniers, dans le cadre du "Cénacle libanais", une série de conférences sur le thème "Christianisme et Islam". Ces conférenciers, qui étaient l'archimandrite Georges Khodr, le R. P. François Dupré-Latour, S.J., M. Nasri Salhab, M. Youssef Abou-Halka, le cheikh Moussa Al Sadre, M. Sassan Saab, le R. P. Youakim Moubarak et le cheikh Sobhi Saleh, déclarent dans leur manifeste:

"La rencontre des deux religions et leur croyance au Dieu unique et en leur volonté de promouvoir ensemble des valeurs spirituelles et des principes moraux commun: sauvegardant la dignité de l'homme, proclamant son droit à une vie humaine plus haute a montré que le Liban est la patrie d'élection pour un dialogue islamo-chrétien."

D'autre part, les signataires du manifeste s'engagent "à établir une rencontre fraternelle permanente permettant à tous de puiser aux richesses intimes des deux religions universelles, chacun des partenaires agissant en pleine conformité avec les enseignements de sa religion tout en s'appliquant à comprendre ce que l'autre comporte de leçons, d'exhortations et de normes destinées à rapprocher l'homme de ses frères, les autres hommes".

Les signataires, en offrant d'élargir leur dialogue, promettent "de mettre tout leur zèle à écarter les obstacles qui ont surgi plus ou moins artificiellement au cours des âges et qui sont étrangers à la foi authentique en Dieu".

En pratique, les conférenciers proposent la création d'un Institut supérieur pour l'étude comparée des religions. "On y approfondirait, écrivent-ils, la connaissance des dogmes du christianisme et de l'Islam et il serait un point de convergence pour tous ceux qui poursuivent en ce domaine des recherches scientifiques".

Ils suggèrent également la création d'une Académie libanaise pour la langue arabe, qui permettrait au Liban de travailler "à l'enrichissement et au progrès de cette langue arabe qui est sienne comme sa mission de civilisation et de culture lui en fait un devoir".

Décès du Père Louis Moraud à Ile à la Crosse

Un missionnaire - évangélisateur des Indiens Montagnais et Cris, le R. P. Louis Moraud, O.M.I., est décédé le 30 juillet dernier à l'hôpital d'Ile à la Crosse, en Saskatchewan, et fut inhumé à sa mission du Patunak. Le Père Moraud comptait de nombreux amis et des bienfaiteurs pour ses missions qui se chiffraient à sept et huit au cours de ses 48 ans d'apostolat dans le diocèse du Keewatin, dans les régions de Le Pas et d'Ile à la Crosse. Agé de 77 ans à sa mort, le Père Moraud avait fêté l'automne dernier ses noces d'or de vie sacerdotale.

"MON PAYS" de Gilles Vigneault

GAGNE LE PREMIER PRIX À SOPOT

Une chanson de Gilles Vigneault a remporté un premier prix au Festival international de la chanson à Sopot, en Pologne.

En effet, l'agence de presse polonaise a annoncé le 6 août que la chanson intitulée "Mon pays" avait obtenu le premier prix dans la catégorie "valeur des chansons", à cette compétition annuelle.

"Mon pays" était interprétée par Monique Leyrac qui a été déléguée par Radio-Canada pour représenter notre pays à ces épreuves.

Rappelons que c'est avec une autre chanson de Vigneault, "Jack Monoloy", que Pauline Julien a remporté l'an dernier, un deuxième prix dans la catégorie "interprétation", à ce même Festival.

Voici le texte de la chanson de Vigneault:

"Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver
Mon jardin ce n'est pas un jardin c'est la plaine
Mon chemin ce n'est pas un chemin c'est la neige
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver.

Dans la blanche cérémonie
Où la neige au vent se marie
Dans ce pays de poudrerie
Mon père a fait bâtir maison
Et je m'en vais être fidèle
A sa manière à son modèle
La chambre sera telle
Qu'on viendra des autres saisons
Pour se bâtir à côté d'elle
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver
Mon refrain ce n'est pas un refrain c'est rafale
Ma maison ce n'est pas une maison c'est froidure
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver

De mon grand pays solitaire
Je crie avant que de me taire
A tous les hommes de la terre
Ma maison c'est votre maison
Entre mes quatre murs de glace
Je mets mon temps et mon espace
A préparer le feu, la place
Pour les humains de l'horizon
Et les humains sont de ma race
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver
Mon jardin ce n'est pas un jardin c'est la plaine
Mon chemin ce n'est pas un chemin c'est la neige
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'hiver
Mon pays ce n'est pas un pays c'est l'envers
D'un pays qui n'était ni pays ni patrie
Ma chanson ce n'est pas une chanson c'est ma vie
C'est pour toi que je veux posséder mes hivers . . ."

Le C.O.E. compte 214 églises membres

GENEVE (CCC) — Le Conseil oecuménique des Eglises compte maintenant 214 églises membres et 8 églises associées, protestantes, anglicanes, orthodoxes et vieilles-catholiques, dans plus de 80 pays. Les églises "associées" sont celles qui remplissent toutes les conditions d'admission, sauf celle de l'importance numérique, c'est-à-dire qu'elles totalisent moins de 10,000 fidèles.

Le nombre des églises membres du Conseil oecuménique a été confirmé à la récente session du comité exécutif du Conseil, à Genève. Les nouvelles églises ont été admises par le comité central du Conseil, à sa session d'Enugu (Nigeria), en janvier dernier; mais aux termes de la constitution du Conseil, les églises affiliées doivent être informées de toute candidature et à moins que plus d'un tiers d'entre elles y fassent objection dans les six mois qui suivent, la demande sera déclarée acceptée.

L'hon. Favreau propose un ménage à onze

GENEVA PARK, Ont. — Le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, a déclaré que le fédéral et les provinces devaient partager des responsabilités communes dans un Canada uni.

Il a appelé cette conception un "ménage à 11", le gouvernement fédéral et les 10 provinces. Et dans ce ménage, selon lui, il n'y a pas de place pour les centralisateurs ou pour les provincialistes extrémistes. M. Favreau prenait la parole lors de la 34e conférence de Couchiching.

M. Favreau a dit rejeter le concept de ménage à trois, c'est-à-dire Ottawa, Québec et les autres provinces.

Il a décrit le rôle d'Ottawa comme n'étant pas de défendre son indépendance, mais de stimuler tout le pays de façon mesurée et sélective. Il a ajouté qu'il était favorable à l'idée d'écrire une nouvelle constitution, mais seulement lorsque nous connaîtrons très bien les problèmes que pose notre fédération actuelle.

Adieux missionnaires

Le R. P. Conrad Montpetit, fils de M. Denis Montpetit et de Mme Thérèse Chartrand, de Ste-Marthe de Vaudreuil; le R. P. Romuald Gagnon, fils de M. Odina Gagnon et de Mme Blanche Savard, de St-Jérôme du Lac-St-Jean; le R. P. Michel Bertrand, fils de M. Edouard et de Mme Bernadette Bertrand, de St-Aiban de Portneuf, ont été l'objet d'une cérémonie d'adieux missionnaires, le 7 août au soir, à Ste-Anne-de-Beaupré. Le lendemain, ils prêchaient à toutes les messes à la basilique. Le 22 août, ils quitteront Montréal, à destination de Cuernavaca, au Mexique, pour un cours d'entrainement latino-américain, après quoi ils se rendront définitivement à Montevideo, Uruguay.



Ci-dessus l'on voit un plancher en mosaïque qu'un forgeron a découvert en 1963 au cours de travaux de déblaiement à Hinton St. Mary, Angleterre. Il semble bien que cette mosaïque représente la plus ancienne image du Christ de Grande-Bretagne. On la transportera prochainement au British Museum de Londres.

Protestation contre la législation scolaire de Ceylan

COLOMBO (CCC) — Des responsables protestants, anglicans et catholiques romains de Ceylan se sont joints à un important groupe d'enseignants de l'île pour protester contre la législation discriminatoire et les ordres de l'administration à l'égard des écoles privées, de leurs professeurs et de leurs élèves.

Une déclaration publiée à l'issue d'une conférence réunie sous les auspices de l'Union ceylanaise des enseignants défend le droit à l'existence d'écoles privées, leur droit de demander des subventions et le droit pour leurs professeurs à un emploi assuré, à la pleine pension et à d'autres avantages. Tout cela, précise la déclaration, est refusé aux écoles privées aux termes de la législation actuelle. Les signataires de la protestation réclament la nomination d'une commission nationale d'éducation, avec l'assistance des Nations unies ou de l'UNESCO, pour revoir le système en vigueur et rechercher "un contrôle démocratique, et non bureaucratique, de l'éducation".

Il est temps que le reste du pays connaisse sa crise de conscience

GENEVA PARK, Ont. — "Il est urgent que les Canadiens de langue anglaise passent par le même processus de réflexion et de doute que les Canadiens français.

"Ils doivent décider s'ils désirent vivre en communauté avec les Canadiens français.

"Ils doivent décider s'ils désirent vivre en communauté avec les Canadiens français, dans un pays où les termes et les conditions de la coexistence seront proposés et acceptés en commun, comme cela doit se faire entre deux partenaires égaux."

M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de l'Education du Québec et vice-président du conseil exécutif de la province, a exprimé cette opinion à la 34e conférence annuelle de Couchiching.

"Ce qui menace actuellement le Canada, ce n'est pas le changement et les points d'interrogation qui le confrontent, a dit le ministre. C'est le refus obstiné d'accepter le changement et le dialogue comme la loi même du fédéralisme, aussi bien que la loi de la vie et la loi du progrès."

De plus, a ajouté le ministre, des hommes devront décider de ce qui adviendra finalement. Ils devront le faire en fonction des faits fondamentaux de nos communautés, plutôt que sur des précédents historiques et sur l'imitation pure et simple des mécanismes adaptés aux besoins d'autres Etats fédéraux.

Quand, a dit le ministre, des compatriotes affirment que le Canada, tel qu'il est présentement, peut difficilement être considéré comme patrie pour tous, tous les Canadiens, partout dans ce pays, devraient sentir leur attention s'éveiller.

Progrès, non trahison

Pour cette raison, a-t-il poursuivi, tous les Canadiens doivent accepter l'idée d'un changement pour le mieux comme un progrès, non pas comme une trahison.

C'est encore pourquoi tous les Canadiens doivent examiner d'un oeil aigu ce qui est le fondement de leur pays et envisager le débat nécessaire sur le fédéralisme, non pas comme s'il s'agissait de gagner une guerre, mais d'édifier un pays.

Une majorité de Canadiens français ont opté pour l'association, a dit le ministre. C'est une attitude dictée par la raison plus que par le sentiment.

Quant à savoir s'ils conserveront pareille attitude, cela dépendra du fait qu'ils trouvent ou non, chez les Canadiens anglais, l'acceptation d'une association du même genre que celle qu'ils recherchent.

Précédemment, M. Gérin-Lajoie avait rappelé que l'histoire du Québec n'a pas commencé en 1867.

"A la naissance du Canada, le Québec avait déjà 250 ans d'existence", a-t-il rappelé. C'est une période assez longue pour qu'une communauté soit déterminée en termes très spécifiques", a ajouté le ministre.

Le rapport Laurendeau-Dunton

Spécialement, a-t-il dit, quand cette communauté a expérimenté le stimulant défi de découvrir et de tenter d'implanter un domaine continental à la taille de l'Amérique du Nord, tout cela dans un isolement et une indépendance relative de la mère-patrie.

Citant le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton, M. Gérin-Lajoie a rappelé que le Québécois d'aujourd'hui ne se considère plus comme un groupe ethnique minoritaire, monolithique dans sa structure, vis-à-vis un conquérant qui a poussé trop rapidement, unanime dans sa pensée, ses buts et son action.

Le ministre cite une autre phrase du même rapport qui dit: Les Québécois ont la ferme détermination de bâtir au Québec un foyer authentique pour le Canada français pris comme société globale.

Le ministre ajoute plus loin que le citoyen québécois s'est éveillé à des réalités nouvelles, au sens de l'Etat et de la responsabilité personnelle.

Il se peut, dit encore M. Gérin-Lajoie, que dans les autres provinces, les gens ne se rendent pas compte pleinement jusqu'à quel point le Québec constitue une société distincte et changeante.

Il se peut aussi qu'ils ne réalisent pas jusqu'à quel point ce changement va influencer l'avenir du Canada, ajoute-t-il, opinant que les événements dans lesquels ils sont impliqués sont de nature à mener à des changements radicaux dans la société canadienne.

Liberté d'action

Le temps est maintenant passé, ajoute le ministre, où les Canadiens se demandent avec étonnement: Qu'est-ce que le Québec veut?

La réponse doit commencer à se matérialiser, dit-il. Les Québécois ne désirent pas seulement la simple gratification de concessions linguistiques. Ils veulent aussi un changement politique et constitutionnel qui doit apparaître dans les structures du pouvoir au Canada.

Ce que veulent les Québécois, d'ajouter le ministre, c'est que le reste du Canada adopte une attitude complètement renouvelée vis-à-vis du fait de notre dualisme canadien fondamental.

Ajoutant que les Québécois veulent la reconnaissance des minorités comme ils la pratiquent eux-mêmes, M. Gérin-Lajoie poursuit:

"Par-dessus tout, le Québec veut une plus grande liberté d'action dans ces domaines où un Etat moderne doit être présent et actif, dans sa quête d'un plein développement de la société distincte qu'il représente."

Texte intégral du communiqué des premiers ministres provinciaux

Voici le texte intégral du communiqué conjoint émis par les premiers ministres provinciaux au terme de leur conférence de deux jours tenue à Winnipeg:

Réunie à Winnipeg sous la présidence de l'honorable Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, la sixième conférence des premiers ministres des provinces du Canada a terminé ses travaux mardi après-midi (3 août). Il est résulté de cette conférence plusieurs ententes de principe portant sur des domaines de coopération interprovinciale.

Comme par les années passées, les premiers ministres ont discuté librement de problèmes communs. Les échanges de vues ont, cette année encore, porté exclusivement sur des questions d'intérêt interpovincial.

La conférence a accordé une attention prioritaire aux problèmes relatifs à la mobilité des citoyens du pays. Ces problèmes se rattachent à la coordination des programmes scolaires et des normes d'éducation, la transférabilité des caisses de retraite et la préparation de prototypes de législation applicables à des domaines connexes.

En ce qui concerne la coordination des programmes scolaires et des normes d'éducation, la conférence a constaté que les ministres provinciaux d'Education poursuivaient, en collaboration avec des représentants des universités canadiennes, une étude conjointe portant sur des tests d'admission uniformes. Ceux-ci seraient de nature à orienter les exigences académiques dans les écoles publiques. Tout en reconnaissant qu'une uniformité rigide ne serait pas souhaitable, vu la nécessité constante d'expériences dans les programmes scolaires et les méthodes d'enseignement, la conférence fut d'avis qu'il y a progrès dans la préparation de formulaires standards susceptibles d'être utilisés pour le dossier scolaire de tous les élèves du pays.

Dans le domaine connexe des échanges culturels, les premiers ministres ont accepté de collaborer sur une base interprovinciale. L'échange et le soutien d'artistes seraient, de l'avis de la conférence, propres à rapprocher les deux cultures du Canada. La conférence a accepté l'offre faite par la province de Québec de préparer un document de travail sur la question.

Les premiers ministres furent d'accord pour continuer l'étude de la transférabilité des régimes de rente supplémentaires. Les nouvelles lois ontariennes et québécoises sur cette question serviront de base à l'étude de l'extension aux autres provinces de la transférabilité des pensions.

Les premiers ministres ont pris note du progrès accompli par la conférence des commissaires sur l'uniformité des lois en vue de préparer des prototypes de législation sur des questions d'intérêt interprovincial et ont résolu de continuer d'appuyer l'établissement de lois complémentaires dans les domaines d'intérêt mutuel.

Les premiers ministres furent en général d'avis qu'il y avait des déficiences dans la façon d'aborder les problèmes des Indiens et des Métis. Ils tombèrent d'accord pour que les provinces collaborent avec le gouvernement fédéral au développement de moyens mieux adaptés à l'objectif à atteindre, afin d'accroître l'apport des Indiens et des Métis à la vie canadienne.

Les premiers ministres expriment leur ferme désir de coopérer aux fêtes du centenaire de la confédération. Les membres de la conférence passèrent en revue les divers projets destinés à faire revivre, particulièrement au cours de l'année même du centenaire, l'histoire passionnante du Canada.

En vue d'atténuer les problèmes administratifs qu'il pose, la conférence aborda le problème de la perception de la taxe de vente et de la coordination de la législation en cette matière pour les provinces intéressées. On constata que certains arrangements pratiques existaient déjà à ce sujet; il reste à déterminer s'il convient d'instituer une obligation légale en cette matière.

Les soumissions par des entrepreneurs d'une autre province pour des contrats gouvernementaux ou des projets subventionnés furent l'objet de discussions, et on s'entendit pour qu'il y ait des négociations bilatérales entre certaines provinces.

Pour ce qui est de l'extension dans la Baie d'Hudson des frontières du Québec, de l'Ontario et du Manitoba, il fut entendu que les provinces intéressées feraient une démarche commune auprès du gouvernement fédéral.

On procéda par ailleurs à un échange complet de vues et de renseignements sur les programmes provinciaux d'incitation au développement industriel.

Les premiers ministres ont accepté avec plaisir l'invitation du vice-président de la conférence, l'honorable John P. Robarts, premier ministre de l'Ontario, de tenir la septième conférence des premiers ministres des provinces du Canada en Ontario en 1966.

L'enseignement du latin doit être conservé dans les séminaires

ROME (CCC) — Les récents documents du St-Siège ont confirmé qu'il fallait non seulement conserver l'enseignement du latin dans les séminaires mais aussi lui donner plus d'importance afin de former adéquatement les aspirants au sacerdoce.

Moyen nécessaire pour aller avec sécurité aux sources de la pensée chrétienne, — sources mûries tout au long des siècles —, le latin représente, pour le sacerdoce catholique, le lien de l'unité par excellence, dont la valeur inestimable s'étend même au domaine de la discipline ecclésiastique, lit-on dans le communiqué.

C'est justement en vue de "revaloriser" l'étude du latin dans les maisons de formation ecclésiastique qu'a été fondé l'Institut Pontifical de Latinité. Préconisé par le pape Jean XXIII, il fut érigé canoniquement par le pape Paul VI, le 22 février 1964. Il s'occupe précisément de préparer les professeurs qui devront enseigner les langues classiques dans les séminaires et les maisons d'études des religieux.

Situé dans un édifice des plus moderne, l'Institut de Latinité ouvrira bientôt ses portes. Les premiers cours débuteront lors de la prochaine année académique (octobre 1965).

La Bible vous parle

(Ce texte est choisi par la Société Catholique de la Bible.)

Un prophète n'est méprisé que dans sa patrie, dans sa parenté et dans sa maison. (Mc 6, 4)

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

Deux éminents Montréalais quittaient des postes lucratifs pour entrer en religion. M. Aurèle Séguin, chef des réseaux anglais et français de Radio-Canada au Québec, entrait au noviciat des Dominicains, à l'âge de 51 ans. M. Oscar O'Brien, de réputation internationale à titre de directeur du Quatuor Alouette, entré chez les Bénédictins quelque temps auparavant, assistait à la prise d'habit de son confrère à la radio.

La population du Canada avait atteint le chiffre de 15 millions. Par province la population était comme suit: Québec, 4,520,000; Ontario, 5,183,000; Colombie-Britannique, 1,305,000; Alberta, 1,066,000; Saskatchewan, 889,000; Manitoba, 849,000; Nouvelle-Ecosse, 683,000; Nouveau-Brunswick 558,000; Terre-Neuve, 412,000; Ile-du-Prince-Edouard, 108,000; Territoires du Nord-Ouest, 18,000; Yukon, 10,000.

Le R. P. Jacques Bruyère, S.J., fils de M. Léon Bruyère, anciennement de St-Boniface et maintenant de Montréal, terminait ses études à Montréal et s'acheminait vers Taipeh (Formose) pour prêter main-forte au R. P. Edouard LaFlèche, S.J., missionnaire chez les Asiatiques depuis de nombreuses années.

Il y a 20 ans (1945)

C'est le 6 août 1945 que les forces américaines lançaient la première bombe atomique. C'est la ville de Hiroshima qui fut la première victime de cette nouvelle force de destruction. On estimait à 343,000 le nombre de victimes de cette explosion.

M. le comte Jean de Hautelocque, ambassadeur de France au Canada, rendait visite aux centres français de l'Ouest. Une délégation de nationaux français s'était portée à sa rencontre. Une gerbe de fleurs fut présentée à Mme de Hautelocque par la petite (alors) Jacqueline Lacroix, fille de M. et Mme H. Lacroix, de Winnipeg.

A St-Claude, Man., le comité du 14 juillet avait organisé un pique-nique au profit de la Croix-Rouge française. Le profit remarquable était de $1,323.00. De ce montant on envoyait $1,000 à la Croix-Rouge et le solde allait à faire des réparations urgentes sur les bâtisses du parc.

Le premier ministre W. L. Mackenzie King, défait dans son comté de Prince-Albert lors des élections du 11 juin 1945, était élu dans une élection complémentaire dans le comté de Glengarry.

Il y a 30 ans (1935)

L'hôtel des Voyageurs de Lac du Bonnet, Man., était complètement détruit par un incendie d'origine inconnue. C'était au milieu de la nuit et tous les occupants ont pu s'échapper indemnes. Les pertes étaient estimées à $25,000 selon M. J.-L. Gaudry, le propriétaire.

La moisson était générale dans le sud du Manitoba et elle commençait dans le nord. La rouille était plus répandue qu'elle ne l'avait jamais été dans la province. Seul le blé Durham et le seigle d'automne promettaient une récolte au moins passable.

Son Exc. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, était créé Chevalier de la Légion d'honneur par le gouvernement français.

Dans les forêts sablonneuses du sud-est du Manitoba la cueillette des bluets, ces petites baies si savoureuses, était une source de revenus pour les habitants de la région. Ainsi, à South Junction, le correspondant d'alors révélait que 2,000 livres de ces fruits avaient été récoltées et vendues à des Américains venus spécialement pour les acheter. M. Brissette, officier de douane, avait compté 67 voitures américaines venues à South Junction dans une seule journée.

Un des derniers survivants de l'expédition Wolseley dans l'Ouest, le capitaine Théophile Thibault, mourait à Winnipeg à l'âge de 86 ans. Le défunt était venu au Manitoba lors des troubles Riel en 1870. Après son licenciement de l'armée, il s'établit à St-Jean-Baptiste et fut l'un des fondateurs de cette paroisse. Il devint plus tard un ami sincère de Louis Riel.

Il y a 40 ans (1925)

Une violente tempête de grêle s'abattait sur la région de Saskatoon. Près de Vanscoy, la grêle frappa un convoi de marchandises et endommagea le toit de trois wagons de bestiaux. Les récoltes furent fortement endammagées au nord et à l'est de Saskatoon.

Les élections au Nouveau-Brunswick donnaient une victoire au parti conservateur qui remportait 36 sièges contre 12 pour le parti libéral. M. J. B. M. Baxter dirigeait les conservateurs, tandis que l'hon. P.-J. Veniot menait la barque libérale. Dix Acadiens avaient gagné leur élection: trois conservateurs et sept libéraux.

M. John G. Diefenbaker, avocat de Prince-Albert, était choisi à l'unanimité comme candidat conservateur pour le siège fédéral de Prince-Albert. Il était défait aux élections d'octobre par le candidat libéral C. A. McDonald.

Sous le titre "Succès de nos écoles", La Liberté commentait les résultats des examens des 9e et 10e années au ministère de l'Instruction publique. L'élève arrivée deuxième de toute la province aux examens de 9e était Mlle Irène Catellier, de St-Pierre-Jolys; en 10e année, Mlle Florence Schimnowski, de l'Académie St-Joseph de St-Boniface, Canadienne française par sa mère, se classait première de toute la province avec un total de 507 points. Elle était la seule à dépasser 500 points. La Liberté se servait de ces détails pour montrer que l'enseignement dans nos écoles n'était inférieur à nul autre.

Dans le même ordre d'idée, le correspondant de Letellier annonce que sur 12 candidats canadiens-français aux examens des 8e et 9e années, neuf avaient réussi, alors que sur neuf candidats de langue anglaise aux mêmes examens, quatre seulement passaient. Ce qui faisait dire au correspondant que l'enseignement du français à nos élèves d'abord, pour ensuite passer à l'anglais leur était profitable. (Oui, c'était vrai en 1925; c'est tout aussi vrai en 1965. A nous d'y voir.)

Il y a 50 ans (1915)

Les libéraux du Manitoba remportèrent une éclatante victoire aux urnes le 6 août. Six seulement des partisans de l'ex-premier ministre Roblin furent élus. La Liberté s'écriait: "L'électorat a, vendredi dernier, fait sa part. Reste à M. Norris de faire la sienne". (Qui aurait pensé alors qu'un an plus tard, ce même gouvernement Norris, allait trahir les Franco-manitobains en abolissant le français dans la province?)

Son Em. le cardinal Mercier et Mgr Heylen, évêque de Namur, dressaient contre la barbarie allemande un terrible acte d'accusation. Ils avaient dressé la liste de cinquante prêtres tués et de plus de deux cents gravement maltraités de façon indigne.

"Un paroissien" de Ste-Anne-des-Chênes, Man., annonçait l'arrivée de trois magnifiques cloches pour l'église de ce village. Il profitait de cette nouvelle pour faire remarquer le progrès de la paroisse sous la direction du curé, M. l'abbé W. Jubinville (plus tard Mgr P.A., V.G., curé de la cathédrale de St-Boniface.)

"Pauvre Lierre", correspondante de St-Norbert, Man., était heureuse d'annoncer les succès remportés par les élèves du couvent. Toutes les élèves qui s'étaient présentées aux examens d'"entrance", ainsi que toutes celles qui avaient écrit les examens de 10e année avaient réussi. Elle en profitait pour féliciter et remercier les religieuses qui avaient préparé ces élèves aux examens.

Le R. P. V. Anzalone, O.M.I., vicaire au Sacré-Coeur de Winnipeg pendant plus de quatre ans, était appelé sous les drapeaux par le gouvernement italien. Les paroissiens le voyaient partir avec regret.

La Bible vous parle

"De même, vous qui êtes plus jeunes, soyez soumis aux anciens; tous, les uns à l'égard des autres, revêtez-vous d'humilité, car Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles" (I Pierre, V, 5).

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA
Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.
Tirage ABC Certifié
Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction** La Liberté et le Patriote 619 avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél. 775-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements à la publicité et à la gérance doit être adressée à **L'Administration** La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: 774-3415)
Abonnements: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00 à l'étranger: un an, $4.50: deux ans, $8.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Lundi soir dernier 9 août à 7 h. 30 eut lieu la réunion régulière du conseil de ville de St-Boniface. Avant de déclarer la séance ouverte, M. le Maire dit que les résidants du Parc Windsor seront heureux d'apprendre qu'après une rencontre qu'il a eue avec M. Henry Borger et l'ingénieur de la Ville, les entrepreneurs Borger et Fils ont acquiescé à la demande du Maire de faire cesser les travaux la nuit, bien que ceci retardera quelque peu leur projet, et que désormais les heures de travail seront de 6 h. a.m. à 10 h. p.m. M. le Maire souligna que le nombre des plaintes n'était pas excessif et que les résidants du Parc Windsor ont montré beaucoup de compréhension, et que certaines des plaintes ne sont pas attribuables à l'entrepreneur en question, mais à de lourds camions qui sillonnent la route transcanadienne durant la nuit.

Le Maire questionna, en badinant, la décision de la commission des parcs d'admettre les étudiantes gardes-malades à nos piscines sur paiement de 25c au lieu d'un dollar par année, se demandant si les membres de la commission avaient été influencés par les charmes de ces demoiselles. Mais ayant été rassuré que c'est plutôt en reconnaissance de leur dévouement au soin de nos malades et que leur salaire est peu élevé, le conseil décida d'accepter cette recommandation.

L'échevin Guyot, président de la commission des parcs, attira l'attention du conseil et du public sur la rencontre annuelle des nageurs de nos piscines. La rencontre aura lieu à 6 h. 30 p. m. le 11 août à la piscine du parc Windsor et l'on s'attend à ce que les trophées soient chaudement disputés.

Des 83 résolutions des comités soumises à l'approbation du conseil, nous remarquons que, vu le rapport de l'ingénieur au sujet de l'acquisition par le gouvernement métropolitain du Grand-Winnipeg afin de préserver et de restaurer les terrains en bordure des rivières et cours d'eau pour le bénéfice des citoyens du Grand-Winnipeg, il fut décidé que la corporation métropolitaine soit avisée que la ville de St-Boniface est prête à leur donner, sans que cela leur coûte un sou, tout terrain qui appartient à la ville pour êtes utilisé pour les fins précitées, pourvu que les autres municipalités en fassent autant. Mais si ces terrains ne sont pas utilisés par le gouvernement métropolitain pour ces usages, ils devront revenir à la ville. M. le Maire disait que St-Boniface, encore une fois, établit une ligne de conduite pour les autres municipalités et, au lieu de vendre ces terrains, les offre gratuitement au Métro pour l'usage du public. Toutefois, il croit que le Métro donne trop de permis pour la construction d'édifices au bord des rivières et il croit aussi que les terrains publics qui s'y trouvent devraient être réservés pour des parcs. Déjà la ville a cédé au Métro le terrain longeant Lyndale Drive et s'apprête à céder le terrain longeant la rue Taché, entre les rue Despins et Provencher.

M. E. H. Crawford accepte sa nomitation par la ville comme membre de la commission d'arbitrage au sujet des salaires des agents de police de St-Boniface.

M. le Maire annonce l'ouverture d'une succursale de la Banque Royale du Canada à l'angle des rues Goulet et Taché, le lundi 16 août à 10 h. a.m.

L'échevin Van Belleghem, secondé par l'échevin Lonergan, propose un vote de sympathie à la famille de Geo. S. Mooney, ainsi qu'au président de la Fédération des Maires et Municipalités dont il avait été le digne secrétaire pendant plusieurs années.

L'échevin Hart, secondé par l'échevin McGurran, propose un vote de félicitation à M. R. C. Bowles pour sa nomination au poste de lieutenant-gouverneur de la province.

M. le Maire attire l'attention sur certaines rumeurs voulant que d'autres réunions aient lieu, suivant celle tenue à Transcona, pour discuter de l'amalgamation des villes à l'est de la rivière Rouge. M. le Maire dit qu'en effet des réunions seront tenues dans les diverses villes et municipalités, mais que ce sera seulement pour discuter de problèmes communs. Ces réunions s'avéreront profitables pour tous, mais, dit-il la question de l'amalgamation n'est pas à l'ordre du jour.

A lundi prochain.



L'Association Québec-Manitoba présente deux récitals des "Cailloux", jeudi et vendredi, soit les 19 et 20 août, à l'Institut Collégial St-Joseph. Les récitals commenceront à 8 h. 30 du soir. Réinventeurs dans leur genre, les Cailloux présentent depuis près de deux ans au public québécois du folklore littéralement revisé. En faisant leurs orchestrations, ils ont vu à mettre de la fantaisie et de l'humour tout en conservant le caractère folklorique. Ceci donne un tour de chant rythmé, vif et spirituel. C'est un retour a[illegible] sources adapté aux temps modernes. Le succès est venu automatiquement . . .

La vocation de la religieuse sera à l'étude à Ottawa

OTTAWA — Lors de la prochaine assemblée nationale de la section féminine de la Conférence Religieuse Canadienne, la vocation de la religieuse sera à l'étude. La rencontre se déroulera à Ottawa, du 23 au 26 août, à l'Université St-Paul.

Cette onzième réunion plénière annuelle des supérieurs majeures provinciales et générales aura pour thème: "La Vocation de tous à la sainteté et vie religieuse", thème qui s'inspire des chapitres cinq et six de la constitution dogmatique de l'Eglise, votée par le Concile, l'automne dernier.

Plusieurs conférenciers invités adresseront la parole aux supérieures religieuses: Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada; Son Exc. Mgr Francis A. Marrocco, évêque auxiliaire à Toronto et directeur national des Vocations; Son Exc. Mgr Jean-Marie Fortier, évêque de Gaspé; le Rév. Père Jacques Gervais, O.M.I., recteur de l'Université St-Paul d'Ottawa; le R. P. Walter Principe, C.S.B., professeur à l'Institut d'Etudes médiévales de Toronto; la Rév. Sr Oliva, D.C., directrice de vocations à Emmitsburg (E.-U.). Le R. P. Fugence Boisvert, O.F.M., du secrétariat de la Conférence Religieuse Canadienne, présentera le rapport d'un récent recensement des religieuses, au Canada.

On compte au Canada 197 instituts ou communautés groupant environ 56,000 religieuses canadiennes, sans compter 10,000 non-canadiennes qui dépendent de supérieures du Canada. De ce nombre 119 instituts, représentés par 221 supérieures provinciales ou générales, sont membres de la Conférence Religieuse Canadienne et comptent 95 pour cent des effectifs des religieuses.

Notre vieil homme a été crucifié avec le Christ pour que fût détruit ce corps de péché, afin que nous cessions d'être asservis au péché. (Rom 6, 6)

• • •

Nous savons qu'avec ceux qui l'aiment, Dieu collabore en tout pour leur bien. (Rom 8, 28)

Sept exigences essentielles pour la liberté religieuse

GENEVE (CCC) — La reconnaissance d'une norme internationale de la liberté religieuse qui ne soit pas soumise aux restrictions des constitutions et des lois nationales, a été recommandée dans une résolution adoptée par le comité exécutif de la Commission des Eglises pour les affaires internationales lors de sa session annuelle, à Genève.

"Tout devrait être mis en oeuvre pour que les constitutions et les lois nationales soient rendues conformes à la norme internationale", déclare le comité. La reconnaissance d'une telle norme figure parmi sept exigences essentielles citées dans la résolution du comité exécutif de la CEAI qui est composée de onze spécialistes des églises en matière internationale.

La CEAI est un organe du Conseil oecuménique des Eglises, dont le président est Sir Kenneth Grubb et le directeur, M. O. F. Nolde.

La résolution rappelle qu'a diverses reprises, le comité "a exprimé sa préoccupation devant des situations où le catholicisme romain est la religion dominante"; elle salue "les efforts actuels en vue de garantir la liberté religieuse" et note qu'elle a été encouragée par une attitude nouvelle telle que la reflète l'encyclique "Pacem in terris" du pape Jean XXIII.

Le comité ajoute qu'il "attache une importance particulière au fait que le schéma sur la liberté religieuse contenant une affirmation précise sur les principes de liberté religieuse, a été préparé pour être examiné à la prochaine session du second concile du Vatican. Nous exprimons l'espoir de le voir adopté et promulgué sans affaiblissement de son contenu et sans interprétation restrictive".

Voici les sept "exigences essentielles" pour la liberté religieuse, telles qu'elles figurent dans la résolution du comité:

1. Tout en maintenant une base nettement chrétienne pour la liberté religieuse, la liberté civile que les chrétiens réclament pour eux-mêmes doit être garantie partout à tous les hommes, quelle que soit leur religion ou leur conviction.

2. La liberté religieuse comprend la liberté pour l'individu de changer de religion ou de croyance sans que son statut social, économique et politique en soit affecté. Ce droit contient implicitement le droit de conserver sa croyance ou son incroyance sans encourir de l'extérieur ni contrainte ni incapacité.

3. La liberté religieuse comprend en outre la liberté de manifester sa religion ou sa conviction. Le culte, l'enseignement, la mise en pratique et l'observation des rites sont des formes fondamentales de la manifestation religieuse et toute élaboration d'une norme de liberté religieuse doit expressément les garantir.

4. Le droit de manifester sa religion ou sa croyance devrait être garanti à chacun, seul ou en commun, tant en public qu'en privé.

5. La liberté religieuse comprend également la liberté d'entretenir des liens individuels ou collectifs avec les communautés ou associations religieuses dont le caractère transcende les frontières nationales. Elle comprend également la liberté d'exprimer ses opinions ou convictions et de communiquer informations et idées par quelque moyen d'expression que ce soit, sans considération de frontières.

6. La norme de la liberté religieuse devrait être internationale. Elle ne devrait pas être interprétée de façon restrictive pour la rendre conforme aux constitutions et lois nationales existantes, mais tout devrait être mis en oeuvre pour que les constitutions et les lois nationales soient rendues conformes à la norme internationale.

7. L'exercice de la liberté religieuse, tout comme celui d'autres droits civils, peut être soumis aux limitations définies par la loi uniquement dans l'intérêt de l'ordre public. Les droits religieux seront valables pour tous, sans distinction aucune de religion ou de conviction.

Prêtre colombien dispensé de son ministère

BAGOTA (CCC) — Le cardinal Luis Concha, archevêque de Bagota, vient de dispenser le Père Camilo Torres de la célébration de la messe, de l'administration des sacrements et du port de la soutane, accédant ainsi à la demande de l'ecclésiastique colombien désireux de se consacrer entièrement à la lutte sociale.

Enseignement obligatoire des langues étrangères dans plus de 100 pays

GENEVE (CCC) — L'humanité deviendrait-elle bilingue ou trilingue dans un proche avenir? La réponse à une telle question serait affirmative si l'on se base sur les résultats de l'étude comparative de l'Unesco et du Bureau international d'Education sur l'enseignement des langues vivantes dans les écoles secondaires.

M. Stanislaw Dobosiewicz (Pologne), président-rapporteur de la Commission chargée de l'examen d'un projet de recommandation à ce sujet, vient de communiquer aux délégués présents à la XXVIIIe réunion de la Conférence internationale de l'instruction publique ses observations, en soulignant que, sur un total de 108 pays, plus de 100 ont déclaré l'enseignement des langues étrangères obligatoire.

Il s'agit d'un fait d'une grande portée culturelle, et "nous sommes convaincus — a dit M. Dobosiewicz — qu'en étudiant le problème posé par l'enseignement des langues vivantes, nous servons la cause de l'amitié entre les nations".

Ne croyons pas cependant que cet enseignement doive s'établir d'après une liste de langues calquée sur l'héritage du "colonialisme européen". Des grands changements politiques, présents et futurs, mettront en relief la vitalité d'autres foyers culturels, et de nouvelles langues vont occuper une place de premier plan dans l'ensemble de la vie régionale et mondiale.

"L'histoire nous enseigne — a dit l'orateur — que les langues internationales apparaissent et disparaissent de la scène selon la place que la nation respective occupe dans la culture du monde . . ."

Le texte de la recommandation en étude énonce une série de principes et de dispositions sur la place faite à l'enseignement des langues vivantes dans l'éducation en général; les buts de ces disciplines, méthodes, matériel didactique, formation de professeurs et nécessité de la collaboration internationale dans ce domaine.

Le Président-rapporteur a exprimé l'opinion que le choix d'une seconde langue, obligatoire ou facultative, doit se décider d'après les mêmes critères que ceux qui ont présidé au choix de la première langue "en laissant aux élèves la possibilité de choisir conformément à leurs intérêts et à leurs besoins".

M. Dobosiewicz a fermement soutenu que l'enseignement des langues vivantes est un élément essentiel de la formation intellectuelle au niveau secondaire. Il doit durer un minimum de six à huit ans si l'on veut atteindre la maîtrise indispensable. Cet enseignement doit débuter au plus tard entre 10 et 11 ans, âge propice au développement des élèves. Mais il faut convenir que l'on obtiendra de meilleurs résultats dans la prononciation, la richesse du vocabulaire et la cadence de la phrase si l'initiation aux langues vivantes était anticipée de quelques années.

La grande majorité des pays considérés reconnait le caractère formatif de cet enseignement. Il serait vain de nier les aspects utilitaires des langues vivantes dans la vie courante; mais rien ne serait plus contraire aux intérêts de l'élève que d'oublier leur importance dans le développement de la pensée et du raisonnement.

Le programme doit tenir compte des possibilités intellectuelles des élèves et de leurs intérêts.

Le Président-rapporteur, M. Stanislaw Dobosiewicz a énuméré les avantages des méthodes actives et de l'emploi des moyens audio-visuels. Selon les données recueillies par l'Unesco et le Bureau international d'Education, une trentaine de pays utilisent la radio pour les programmes de langues vivantes destinées aux écoles et l'on commence également à se servir de la télévision.



Ce grand tableau de l'Assomption de la sainte Vierge a été peint vers l'an 1500 par l'artiste flamand Miguel Sithium pour la reine Isabelle d'Espagne. La Galerie Nationale d'Art de Washington, D.C., vient de l'acquérir et, au dire de son directeur John J. Walker, c'est "une des plus rares et des plus importantes peintures disponibles au cours des récentes années". A travers les siècles, que d'artistes ont aimé reproduire sur toile ce grand mystère de l'Assomption qu'a proclamé comme dogme de foi en 1950 S. S. le pape Pie XII! La fête de l'Assomption aura lieu dimanche prochain.

Deux pièces à l'affiche au Cercle Molière

Le Cercle Molière présentera les 13, 14 et 15 août une soirée de théâtre intime. Deux pièces de genre complètement différent sauront plaire aux goûts les plus divers.

"Les Projecteurs" de Guy Gauthier

Le pseudo-intellectuel n'est pas oiseau rare. On le trouve dans tous le milieux, dans toutes les sociétés. Il est scène si commune qu'il masque de vue l'intellectuel authentique — jusqu'au point où l'on ne peut plus différencier l'un de l'autre. Alors, on soupçonne ses copains, ses professeurs, ses "héros" — et de là on vient à se soupçonner soi-même. Et ensuite on se débat si violemment contre le pseudo qu'on s'y engouffre.

Mais le pseudo-intellectuel, le philosophe amateur, a son utilité par le fait même qu'il caractérise si bien la société (américaine?) contemporaine. Dans l'art de l'auteur dramatique, il devient un outil on ne peut plus efficace si l'on accepte de définir le rôle de l'art dramatique comme devant servir de "miroir à la société — (définition pseudo-intellectuelle . . . peut-être?)

C'est de cet outil que se sert Guy Gauthier dans sa pièce en un acte. Certains voudront peut-être classifier ce jeune auteur de St-Boniface dans "l'école de l'Absurde" (formule pseudo-intellectuelle) avec "Samuel Beckett" (connu? de tous les pseudo intellectuels). Mais ce geste ne serait pas justifié puisqu'il y a évolution et symbolisme (les pseudo-intellectuels adorent ça!) dans cette oeuvre.

Comme tout bon pseudo-homme de lettres, je dois citer. Alors voici (de KEES VAN DONGEN): "Et puis tout ça, c'est du bla bla."

texte d'Arthur Aubin.

Vieux: Fléchir le genoux devant ce qui est, Georgius, tête folle!
Jeune: Le feu, bonhomme, poule mouillée!
Maire: Assez, Cabastrannais!
Narrateur: Et c'est ici que commence l'histoire des deux têtus de Cabastran. M. le Maire reçoit réponse de monsieur le gouverneur du comté, dans laquelle il est écrit à l'encre rouge:
Maire: (Il lit) Monsieur le maire, je vous autorise à prendre le dit citoyen Charanceau par la main droite et ledit Georgius par la main gauche, de les attacher ensemble et de les envoyer, ainsi soudés, faire le tour du monde!

——extrait de "Les deux têtus de Cabastran" de Félix Leclerc.

Les pièces seront présentées au local du Cercle Molière au sous-sol de la Basilique. Il n'y aura que 50 à 60 places pour le public, alors on prie les amateurs du théâtre de téléphoner au local même (Ch-7807) pour s'assurer une place.

texte de Jeannette Arcand.

Woodridge

Fête d'adieux

Le 24 juillet avait lieu à la salle paroissiale une soirée marquant le départ de M. et Mme Lyle Sullivan, pour Sleeman, Ont., où M. Sullivan assume les fonctions de chef de gare. M. Gordon Yvon lut une adresse et leur présenta une bourse bien garnie.

M. et Mme Sullivan remercient les organisateurs de cette soirée ainsi que toutes les personnes présentes pour avoir rendu cette soirée si agréable.

Va-et-vient

M. et Mme Gus. Auch revinrent enchantés d'un voyage à Calgary où ils rendirent visite à M. G. Huff, et allèrent aussi à Banff et à Lac Louise, Alta.

MM. et Mmes Jos. Richard, de Vancouver, C.-B., et Joseph Sherbish, de Porterville, Cal., ont rendu visite à leur grand-mère, Mme U. Lévesque, ainsi qu'à M. et Mme Marcel Chatel.

Mlle Florence Laplante passa deux semaines chez sa soeur à Toronto.

M. Charles Horvath alla visiter ses parents et amis à Vancouver, C.-B.

M. et Mme J. Warze, de Sacramento, Cal., ont rendu visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Pierre Meurrens ainsi qu'à leurs neveu et nièce, M. et Mme Cliffard Meurrens.

Mme Marcelle Vrignon, d'Iberville, P.Q., est actuellement en promendae chez ses beaux-parents, M. et Mme Aimé Vrignon.

Décès

Le 7 août est décédé accidentellement, M. Henri Tourond, âgé de 35 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sept enfants, ses parents, M. et Mme I. Tourond, trois frères et quatre soeurs.

Le service fut chanté par M. l'abbé Marcel Giroux en l'église St-Alexandre, le 10 août, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

Nouveau timbre-poste

Le ministre des Postes, l'honorable René Tremblay, vient de donner des précisions sur le timbre-poste spécial qui sera émis en l'honneur de l'Ile-du-Prince-Edouard. Ce timbre, le huitième de la série des fleurs emblématiques des dix provinces du Canada et des deux territoires du Nord, a été mis en circulation le 21 juillet dernier.

Il sera de grand format horizontal. La fleur emblématique de la province, le sabot de la Vierge (cypripedium acaule), figurera à droite du timbre, et les armoiries, à gauche.

En annonçant cette nouvelle émission, M. Tremblay a précisé que le Parlement de l'Ile-du-Prince-Edouard avait adopté officiellement le sabot de la Vierge comme fleur emblématique en mars 1965.

Le timbre, d'une valeur de 5c, sera tiré à 26,510,000 exemplaires.







L'orchestre national de la Jeunesse du Canada, à Winnipeg

Pour la seconde fois depuis sa fondation, l'Orchestre National de la Jeunesse du Canada faisait son apparition à Winnipeg, le 5 août dernier, au cours d'une tournée dans l'Ouest canadien. Ce fut l'un des plus remarquables concerts de la saison.

Lorchestre se compose de 106 jeunes Canadiens, de 14 à 24 ans, recrutés dans tous les coins du pays, Montréal, LaTuque, Chicoutimi, etc., et leur chaperon est Mme Marcelle Gagné, de Montréal, mère de l'une des artistes. Cette année le groupe comprend aussi sept membres de Winnipge, un de Dauphin et un de Rivers.

Sous la direction compétente du chef d'orchestre Franz-Paul Decker, cet orchestre est l'une des importantes oeuvres culturelles au pays et fournit déjà nombre d'artistes pour les orchestres professionnels.

Le concert du 5 août, sous les auspices du Winnipeg Tribune, fut suivi d'une élégante réception à l'édifice Norquay, sous le patronage du Comité des Dames de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg. Mme Gérard Normandeau présidait, assistée de Mmes C. A. E. Jensen, G. A. Bateson, C. B. Nourse, David Slater et autres.

200 professeurs modernisent leur pédagogie des math.

Mme M.-A. Ayotte, Mlle P. Cormier et Mme L. Delaquis, respectivement professeurs dans les divisions de Winnipeg, St-Boniface et Rivière-Seine, seront au sein du groupe de 85 instituteurs du Manitoba qui participeront à un cours d'enseignement moderne des mathématiques, du 16 au 20 août prochains, qu'organise The Manitoba Teachers' Society à l'école Isaac Brock de Winnipeg. Le cours est spécialement conçu pour familiariser les professeurs avec les nouveaux cours de mathématiques qui seront en vigueur dès cet automne en 4e, 5e, 6e et 8e années.

Ce même cours sera aussi offert à d'autres professeurs à l'école Earl Oxford de Brandon et l'école Macneil de Dauphin. Jusqu'ici, 200 professeurs se sont enregistrés aux trois centres de Winnipeg, Brandon et Dauphin.

Petites Notes

Remerciements

M. et Mme Alphonse Dufault, de 547, rue Des Meurons, désirent remercier de tout coeur leurs enfants, les parents et amis qui les ont aidés à organiser la magnifique fête en leur honneur à l'occasion de leurs noces d'argent. Ils veulent aussi exprimer leur sincère gratitude à tous ceux et celles qui y ont assisté ou qui ont contribué de quelque façon à en faire une soirée inoubliable.

* * *

M. le Dr et Mme G.-M. LaFlèche sont partis, le samedi 7 août, pour Montréal, New York, New Haven et Wallingford, Conn., où ils visiteront leurs enfants.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

"Le Provencher"

Nous attendons avec une impatience fébrile le premier numéro de notre nouveau bulletin "Le Provencher". Tel qu'annoncé antérieurement par le Grand Chevalier, frère François Lebrun, ce bulletin remplacera la lettre mensuelle du Grand Chevalier. Qui sait? Lorsque vous lirez ceci, vous l'aurez peut-être déjà entre les mains . . . pourvu que votre postillon soit encore à son poste. De nos jours on ne sait jamais! Enfin qui vivra, verra.

"Le Provencher" doit son nom bien simple et indicatif à l'esprit inventif de notre bon chapelain, R. P. H. de Palma, O.S.M. En quête d'un vocable approprié, le Conseil fit un petit concours et le modeste prix fut décerné à notre chapelain. Puisque ce dernier nous apprend qu'il fera sous peu un voyage en Europe, cela ne lui fera aucun tort. Il en aura à nous raconter à son retour du pays de ses ancêtres. Et voilà que son église St-Rosaire disparaît de la scène pour faire place à l'agrandissement des hôpitaux municipaux. Bien sûr que nos Italiens rebâtiront, plus grand et plus beau sur un site projeté sur l'avenue River. Enfin, bon voyage et heureux retour au Père De Palma.

Les épluchettes

C'est votre grande fête pastorale annuelle. L'organisation du conférencier, frère Laurent Ritchot, est en marche depuis longtemps. L'on s'abouche fréquemment avec le sous-conseil de Ste-Agathe, question de se tenir au courant de la condition du blé d'Inde. Les épis grossissent à vue d'oeil, paraît-il, et nos frères de Ste-Agathe nous garantissent du beau blé d'Inde doré pour le dimanche du 22 août.

D'année en année, cette belle fête attire une foule de plus en plus nombreuse, de la ville et des campagnes environnantes. Tous les chemins mèneront à notre grande fête champêtre. Soyez des nôtres encore cette année et amenez-y vos amis, Chevaliers ou non.

La date: 22 août; l'endroit: Ste-Agathe. Pour plus de renseignements, soyez aux écoutes de votre poste CKSB.

Comme toujours il y aura amusements, tournois de balle, courses avec prix pour pratiquement tous, rafraîchissements et surtout . . . du beau blé d'Inde doré.

BISTOURI.



Le samedi 31 juillet avait lieu le mariage de Mlle Denise Rémillard, fille de M. et Mme Léo Rémillard, à M. Denis Boissonneault, fils de M. et Mme Jules Boissonneault. La bénédiction nuptiale leur fut donnée, en la basilique de St-Boniface, par M. l'abbé Emilien Lévêque, oncle du marié, et le chant exécuté par M. Georges Paquin. La réception eut lieu chez l'honorable juge et Mme Louis Deniset. Le toast aux mariés fut porté par M. Brunelle Léveillé et M. Gérard Rémillard, oncle de la mariée, agissait comme maître de cérémonies. La dame d'honneur fut Mme Gilles Bouchard, soeur de la mariée, et la demoiselle d'honneur, Mme Craig Douglas. M. Marcel Boissonneault, frère du marié, fut garçon d'honneur et M. Roland Robert plaçait les invités. Après son retour de voyage de noces à Kenora, l'heureux couple habitera rue Dumoulin, St-Boniface.

M. et Mme L. LaRoche, Winnipeg, célèbrent leur jubilé d'argent

Le samedi 7 août, les parents et amis de M. et Mme Léo LaRoche s'unissaient pour marquer le 25e anniversaire de leur mariage. La fête débuta par une messe célébrée en l'église du Sacré-Coeur à 4 h. 30. Le R. P. A. Piché, O.M.I., en fut le célébrant, tandis que le R. P. J. Soulodre, O.M.I., curé, prononça le sermon de circonstance. Il fit ressortir en termes touchants la signification profonde du mariage, et le merveilleux épanouissement qu'il acquiert avec les années, lorsque les conjoints, comme les héros du jour, savent lui donner un sens chrétien.

Durant la messe, M. Philippe Bourbonnais chanta l'Ave Maria de Schubert, et le Panis Angelicus de César Franck. Il était accompagné à l'orgue par M. Michel Koryluk.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la famille se rendit au restaurant Mardi Gras où un souper de circonstance fut servi.

La veillée, qui réunit quelque 150 personnes, désireuses de se joindre aux jubilaires en cet heureux anniversaire, eut lieu à la salle de la Légion de St-Vital. Au cours de la soirée, leur fils, Damase, exprima ses voeux à ses parents de façon tout à fait originale et gaie. Ses fines anecdotes étaient parsemées de "perles" tantôt sérieuses, tantôt remplies d'humour, qui ajoutèrent une note tout à fait agréable à cette réunion amicale.

Une magnifique plaque genre-écusson, gravée des noms des jubilaires et bordée de 25 pièces d'argent d'un dollar, fut offerte à M. et Mme LaRoche, tandis qu'un gâteau à trois étages ornait la table des présentations. Tour à tour les jubilaires remercièrent les personnes présentes de la belle fête qu'ils avaient organisée en leur honneur.

Le mariage de M. et Mme Léo LaRoche (Blanche Nault) fut célébré en l'église de Fort Garry le 3 août 1940. Ils ont un fils, Damase. Depuis 15 ans, ils appartiennent à la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

N.-D.-de-Lourdes

Décès

Le vendredi 6 août, est décédée subitement au 380 Maple Drive, Chicago, Ill., Mme Henri Dupasquier, âgée de 36 ans.

Née Alice Landreville, le 26 juin 1929, elle épousait le 16 octobre 1948, M. Henri Dupasquier.

La famille Dupasquier autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, demeurait à Chicago depuis trois ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Henri, trois fils: Denis (16 ans), Gérald (15 ans), Keith (6 ans); six frères: Prosper de St-Claude, Maurice d'Altamont, Emilien de Somerset, Armand, d'Edmonton, Alta, Fred, de St-Boniface, et Robert, de Dreyton Valley, Alta; deux soeurs: Léa (Mme Joseph Delalleau), de Winnipeg, et Yvonne (Mme Roger Cadoreth), de St-Boniface.

La dépouille mortelle fut exposée le dimanche 8 août à 4 h. p.m. en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. Plusieurs parents et amis vinrent offrir leurs condoléances à la famille affligée. Mme Dupasquier étant un membre actif du Cercle des Filles d'Isabelle de Notre-Dame-de-Lourdes, les membres vinrent donc en grand nombre lui rendre leur dernier hommage.

Le service funèbre fut chanté le lundi 9 août, à 10 h. 30 a.m. par M. l'abbé Rodrigue Bouchard, vicaire, assisté du R. P. Simon Nivon. On remarquait aussi, au choeur, le R. F. Jean-Hubert Collet, O.M.I.

Les porteurs étaient: MM. Donald et Ronald Landreville, et Roger, Hubert, André et Norman Dupasquier, neveux et cousins de la défunte. MM. Louis Chabbert, fils, et Charles Sala, firent la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

M. Henri Dupasquier et ses fils désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de leur chère épouse et mère.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Lumen
133, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

McCullough Drug
angle Marion et Taché

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne.

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Les paroissiens de St-Eugène ont souligné le départ de leur curé, M. l'abbé Félicien Juneau

La veillée de dimanche soir (25 juillet dernier) réunissait dans la salle paroissiale, (au sous-sol de l'église) tous les paroissiens de St-Eugène qui voulaient exprimer à M. l'abbé Félicien Juneau, curé, à l'occasion de son départ pour La Broquerie, leurs regrets à la pensée de le voir s'éloigner d'eux, comme aussi leurs sentiments de profonde reconnaissance pour le travail formidable qu'il a réussi à accomplir parmi eux depuis cinq ans.

M. le Curé entra dans la salle au son de la musique; une marche, que dirigeait M. Robert McDougall, fut suivie du chant: "Y'en a pas comme Vous . . ." Surpris et touché jusqu'aux larmes, notre bon M. le Curé se retira quelques instants pour se ressaisir, et nous revint en s'excusant d'être si sentimental . . .

Le maître de cérémonies, M. Léopold Dumaine, fit ensuite lecture d'une adresse dans laquelle il démontra la haute appréciation des paroissiens à l'égard de leur pasteur. Nous la citerons en entier à la fin de ce rapport en témoignage de sincère vénération pour ce prêtre si dévoué que nous avons appris à aimer et à respecter.

Puis au nom de toute la paroisse, M. et Mme Clément Lafrenière présentèrent une bourse à M. le Curé. Mme Marcel LaFleur adressa aussi les voeux du Club des Dames, et en leur nom, présenta une jolie lampe de bureau à M. le Curé.

M. l'abbé Juneau se montra très sensible à tous les témoignages d'attachement et de gratitude de ses paroissiens et les remercia très chaleureusement, en des termes choisis et bien humbles comme toujours.

Au programme de la soirée, des chants populaires furent dirigés par M. Albert Lambert ainsi que par notre vicaire dominical: M. l'abbé Léo Couture, à qui une "grande surprise" était réservée comme dessert.

Après le trio exécuté par M. L. Brisebois (au piano), M. Fontaine (au violon), et M. D. Comeau (à la guitare), M. Dumaine fit venir M. l'abbé Couture au micro et lui présenta à son tour une bourse au nom des paroissiens, en retour de tous ses bons services du dimanche, surprise inattendue, doublement plaisante . . .

Il y eut ensuite fusion générale de l'assistance, musique, danse et quadrille, le tout suivi d'un appétissant goûter.



M. l'abbé F. Juneau

Mais les derniers instants ne furent pas les moins bien employés; notre bon M. le Curé en profita pour un dernier contact avec ses fidèles paroissiens, une dernière franche poignée de mains, agrémentée d'un dernier bon conseil; on aurait dit d'un bon Papa qui circulait au milieu des siens: sa famille paroissiale . . .

Chacun renouvelait personnellement un merci très sincère, et formulait des voeux de fructueux apostolat dans sa nouvelle paroisse.

Texte de l'adresse:

Vénéré et bon Pasteur,

Il est dans la vie des heures mémorables; mémorable entre toutes est celle que nous vivons présentement en votre douce compagnie.

Oui, bon et vénéré Pasteur, pour nous, qui sommes groupés autour de vous ce soir, c'est l'heure de la "Reconaissance" qui vient de sonner. Heure bien solennelle, mais dont les instants s'écoulent trop rapidement pour satisfaire le désir de tous vos paroissiens, qui voudraient en ce moment vous exprimer tous leurs sentiments de profonde gratitude et de douce vénération.

Il y a cinq ans, nous avions le bonheur de vous accueillir comme Pasteur de notre paroisse, et Dieu sait avec quel dévouement infatigable vous vous êtes dépensé sans relâche au milieu de nous durant ces cinq ans.

Pasteur modède, inquiet et soucieux du bien de vos ouailles, avec quel zèle ne vous avons-nous pas vu à l'oeuvre dans notre paroisse, cher et bon monsieur le Curé? Dès votre arrivée à St-Eugène, votre abord amical et paternel, simple et bon tout à la fois, a su conquérir tous les coeurs.

Pasteur éclairé et dévoué, vous n'avez rien négligé pour favoriser l'avancement spirituel et temporel de notre groupe paroissial.

Merci, Monsieur le Curé, au nom du Club des Hommes qui vous doit son existence et sa valeur primordiale, soutenu qu'il était de vos sages conseils, comme de vos bons mots encourageants et stimulants pour le bien commun.

La Ligue des Femmes Catholique a aussi son merci à vous adresser, Monsieur le Curé, car elle vous doit d'avoir pris naissance l'an dernier, et de se trouver déjà, prometteuse pour l'avenir du milieu.

Les Scouts et les Guides auraient beaucoup à dire ici de votre aimable compréhension des jeunes. Vous avez soutenu les plus faibles, enflammé les tièdes, et secondé l'ardeur des plus vaillants. Que de mercis tous ces jeunes voudraient vous adresser ce soir, Monsieur le Curé, pour vous payer de retour, si la chose était possible.

La Jeunesse étudiante vous doit à son tour, mille et un mercis pour la création d'une Commission scolaire qui assurera sa survivance. En Pasteur prévoyant, vous avez su prendre les moyens nécessaires pour assurer l'avenir de votre paroisse, et lui faire atteindre un niveau auquel elle n'avait jamais rêvé auparavant. Parents et Maîtres, sous votre sage direction, ont pu réaliser quelque chose pour le bien des enfants et de la jeunesse étudiante.

Fidèle aux avis du Saint-Père, et à l'application des décisions du concile, vous n'avez pas craint, Monsieur le Curé, de nous lancer dans l'esprit du renouveau liturgique; chants et cérémonies religieuses, tout nous pousse vers l'idéal chrétien, vécu et pratiqué dans notre église de Saint-Eugène, grâce à votre enthousiasme qui sait nous entraîner et nous porter de l'avant.

Vous n'avez épargné ni la peine, ni l'effort, pour donner à tous les mouvements, l'appui moral nécessaire à leur épanouissement.

Nous ne voulons nullement blesser votre humilité, Monsieur le Curé, en résumant ici, ce soir, tout ce que nous vous devons pour le prgrès qu'a fait notre paroisse sous votre égide pastorale, depuis cinq ans. L'humilité, n'est-ce pas la vérité? Mais nous devons avouer que nous sommes impuissants à vous remercier adéquatement pour tout le bien que vous avez semé parmi nous.

Alors, nous empruntons le langage discret des fleurs du bouquet que nous vous présentons pour symboliser notre gratitude; et comme gage de notre immortel souvenir, bon Père et dévoué Pasteur, nous vous prions de bien vouloir accepter le modeste cadeau que nous vous offrons de grand coeur.

Bienvenue

Les paroissiens de St-Eugène souhaitent une cordiale bienvenue à leur nouveau pasteur, M. l'abbé Ubald Lafond.







Au poste CBWFT

SAMEDI 14 AOUT
5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Monsieur Pa Pie
6.15—Téléjournal
6.30—Les As des quilles
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Les Beaux yeux d'Agatha
8.30—Billet de faveur: "L'Homme de la plaine"
10.00—Le Fantôme du Louvre
10.30—Cinéma: "L'année du Bac"

DIMANCHE 15 AOUT
5.00—Le Canada en guerre
5.30—Sports du monde
7.00—Robin des Bois
7.30—Visite à nos cousins
8.00—Le Corsaire de la reine
8.30—Wilfrid Pelletier rencontre
9.00—Cinéma du dimanche: "La Bonne Combine"
10.30—Long métrage: "Le Lieutenant Craig"

LUNDI 16 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Monsieur Pipo
6.15—Téléjournal
6.30—Médard et Barnabé
7.00—Les Travaux et les jours
7.30—Rue de l'Anse
8.00—Mon Pays, mes chansons
8.30—Panique!
9.00—En vacances avec . . .
9.30—Chasse et pêche
10.00—P.S.
10.30—La Toile d'araignée
11.00—Galina Ulanova

MARDI 17 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Des fourmis et des hommes
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Caméra '65
7.30—Echo du cinéma
8.00—Lucille Dumont
8.30—Les Barons de la pègre
9.30—Le Train bleu
10.00—Intérêt et principal
10.30—Ciné-club: "La Passion de Jeanne d'Arc"

MERCREDI 18 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Grangallo et Petitro
6.15—Téléjournal
6.30—Denis, la petite peste
7.00—Les Coulisses de l'exploit
8.00—Le millionnaire
8.30—La Cité sans voiles
9.30—Le Bonheur conjugal
10.00—Signé Berthe et Blanche
10.30—Cinéma: "Du sang dans le soleil"

JEUDI 19 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Au clair soleil
6.15—Téléjournal
6.30—Mes trois fils
7.00—Ciné-Jeunesse
8.00—Cinéma de Paris: "Les Grandes familles"
9.30—Les Fables de La Fontaine
10.00—Sérénade
10.30—La Main dans l'ombre: "Le Fuyard"
11.30—La Toile d'araignée

VENDREDI 20 AOUT
5.15—Bobino
5.45—Radisson
6.15—Téléjournal
6.30—Gendarmerie Royale
7.00—Connaissance du monde
8.00—F. Pourcel et son orchestre
8.30—Cinéma international: "Mandarin"
10.15—Eve-mémoire —
10.30—Cinéma: "Dimanche d'août"

Chronique de CBWFT

Du jazz, du yé-yé, du folklore à "Jeunesse oblige"

Au programme de l'émission "Jeunesse oblige", le samedi 14 août, à 7 h. du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada: le quart d'heure de jazz, avec Michel Garneau qui présentera Lee Gagnon et son orchestre; le quart d'heure de yé-yé, avec Michel Trahan qui aura comme artiste invitée Michèle Richard; le quart d'heure des chansonniers, avec Guy Boucher qui présentera Les Cailloux, et enfin, le quart d'heure de la chronique du disque, avec les trois animateurs qui discuteront de Johnny Halliday, Normand Fréchette et France Gall.

Lee Gagnon

C'est au Festival de Montréal, en 1962, que l'orchestre de Lee Gagnon s'est révélé pour la première fois au public. Déjà, lors de ce premier concert, Lee Gagnon et ses musiciens avaient agréablement impressionné les amateurs de jazz. La presse n'avait eu que des critiques élogieuses. L'orchestre de Lee Gagnon est formé de quatre saxophones (un alto, deux ténors, un baryton), de deux trompettes, d'un trombone, d'une contrebasse et d'un piano. Le pianiste peut, à l'occasion, s'exécuter au trombone et même au tuba.

Michèle Richard

Michèle Richard obtint beaucoup de succès dès ses débuts en 1963, alors qu'elle n'avait que dix-huit ans, elle a déjà fait 450 apparitions à la télévision. On dira qu'elle a eu de la chance et beaucoup de publicité. Peut-être. Mais elle a surtout beaucoup travaillé. Michèle possède une solide formation artistique: cours de piano à l'Académie de musique du Québec, cours de chant et cours de ballet. De plus, même si Michèle adore chanter à la manière de Line Renaud, elle sacrifie son goût personnel à celui de son jeune public qui préfère les chansons de style yé-yé. De là son succès.

Les Cailloux

A l'époque du twist, du yé-yé et de la chanson frénétique, Les Cailloux ont choisi de chanter du folklore. Incroyable mais vrai. La preuve? Ils remportent partout un succès foudroyant. Bien sûr, il y a la manière! Parce qu'ils sont jeunes, dynamiques et fort talentueux, ils ont rajeuni le folklore. Comme disait un journaliste anonyme: "Ils ont émergé comme des roches de champs près des sentiers fleuris, en sous-bois, de la belle chanson de chez nous. Ils sont comme un souffle de printemps au sein des montagnes laurentiennes . . . Les Cailloux, c'est bon à entendre, c'est aussi savoureux au coeur qu'à l'oreille".

Les derniers tours de roues du Tour du St-Laurent

Le dimanche 25 juillet, le signal du départ était donné et soixante cyclistes prenaient la route qui doit compter 1,500 milles. Il s'agit du Tour du St-Laurent, événement annuel qui promet de devenir aussi célèbre que le Tour de France, et qui a lieu pour la douzième fois cette année.

Le Tour du St-Laurent 1965 réunit des cyclistes de Belgique, de France, de Hollande, d'Italie, d'Angleterre, de la Guadeloupe, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, de Pologne et du Canada. Parmi les cyclistes canadiens qui ont pris le départ, mentionnons Aurélio Battelo, Jean Caron et Giacomo Segat.

Les téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada pourront assister à l'arrivée des cyclistes ou à la fin de ce spectaculaire Tour du St-Laurent, grâce aux caméras qui seront installés sur les Plaines d'Abraham, dans la Vieille Capitale. L'étape finale de cette importante manifestation sportive sera diffusée à l'émission "Sports du monde" à 5 h. 30 le dimanche 15 août.

Le Tour cycliste du St-Laurent est né il y a douze ans. C'était là le projet d'un Français établi au Québec, Yvon Cuillou, qui voulut réaliser une épreuve cycliste à l'image du célèbre Tour de France. Le projet fut mis à exécution et prit, avec les années, de plus en plus d'envergure. Aujourd'hui, le Tour du St-Laurent est un spectaculaire défilé: les coureurs cyclistes en tête, suivis d'un groupe important de spécialistes (masseurs, conseillers, mécaniciens, directeurs techniques), forment une longue caravane le long des routes du Québec.

Nouveau long métrage

"La Neige a fondu sur la Manicouagan"

Le tournage du long métrage de l'ONF: "La neige a fondu sur la Manicouagan" n'a pas été facile. Arthur Lamothe, son réalisateur, a dû compléter ses principales prises de vue, en trois jours et demi, à Manic, par un froid terrible.

"Monique Miller devait être de retour à Montréal après ces trois jours et demi, pour une répétition de "Septième-Nord". Mais une tempête de neige empêchait les avions d'atterrir à Manicouagan. Il fallut la reconduire à Baie Comeau, où un avion, venu spécialement de Québec, la prit à son bord. On tourna son départ: cette scène sert dans le film pour montrer le départ de la jeune femme pour l'aéroport".

Arthur Lamothe sourit en racontant ces péripéties. C'est toujours plus tard que les ennuis se changent en anecdotes amusantes. D'autres complications? Bien sûr.

Par exemple, il fallut revenir une semaine plus tard pour compléter une scène déjà commencée décrivant l'atterrissage d'un F-27. On se réinstalla, l'avion approchait. Stupeur: au lieu du F-27, on vit atterrir un gros DC-3. On s'en sortit en détournant un F-27 qui était en service au Labrador!

"Vous en voulez encore?

"Eh bien, dans la scène de l'accident, on avait placé une caméra pour voir l'automobile plonger dans le ravin. C'aurait été une prise de vue formidable. L'automobile plonge . . . et la caméra s'arrête, gelée . . ." Arthur Lamothe est pourtant fier. Il ajoute: "Heureusement une autre caméra, placée ailleurs, a très bien capté l'accident".

"La neige a fondu sur la Manicouagan" sera présenté en première au Festival du film de Montréal. Ce film met en vedette Monique Miller, Gilles Vigneault, Jean Doyon et Margot Campbell.

Décès

Mme Edouardina PERRON

Le 27 juillet est décédée, au Sanatorium de St-Vital, Mme Edouardina Perron, épouse d'Alexandre Perron, de St-Boniface. Les prières furent récitées au salon funéraire Coutu et la messe de Requiem fut célébrée à la basilique de St-Boniface par M. l'abbé Léon Savoie, curé de Bellegarde, Sask., neveu de la défunte.

Mme Perron est née le 12 octobre 1883 (née Savoie) à Lorette, Man. Lui survivent, outre son époux, trois fils, Bernard, de Windsor Park, Wilfrid, de St-Boniface et Joseph de Minaki, Ont.; 3 filles, Mme G. (Simone) Davidson de Transcona, Mme W. (Jeanne) Moore, de Eagle River, Ont., et Marie de Minaki, Ont.; 11 petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants, et un frère, Frédéric, de St-Boniface.

Elle fut enterrée au cimetière du St-Sépulcre à St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Vu qu'Après Tout ne donne aucun signe de vie depuis le 1er juillet il faut que le président s'en occupe.

Espérons que les autres comités ne suivent pas l'exemple de cet Après-Tout silencieux, car s'il le fallait le Conseil 1965-66 ferait médiocre figure.

C'est avec fierté que je veux signaler le beau travail que fait le frère John Boily à St-Boniface, maintes fois nous le voyons à l'oeuvre sur le boulevard Provencher. Il prend un soin minutieux des arbustes. Il aide Dieu à embellir la nature en été et il enrichit la fête de Noël et autres cérémonies du Conseil par la contribution de sa belle musique. Bravo John!

N'oubliez pas de réserver pour vous-même et votre famille le dimanche du pique-nique au mois de septembre.

Espérons que Après-Tout sorte de sa torpeur et qu'il revienne nous donner des nouvelles plus régulières.

Prenez de bonnes résolutions durant la saison des vacances de bien servir dans les comités auxquels vous appartenez durant l'année Colombienne 65-66.

Après-Tout . . .
En tout cas . . .

Aubigny jouira bientôt de son pont de $550,000

AUBIGNY — Deux ponts actuellement en construction, dont l'un à Aubigny, vont remplacer bientôt les fameux traversiers qui ne pouvaient circuler qu'à la belle saison.

L'hon. Walter Weir, ministre de la Voirie, vient d'annoncer que la compagnie Pearson Construction Ltd. a obtenu le contrat de la construction du tablier du pont d'Aubigny, sur la rivière Rouge, au prix de $69,433.55. Quatre autres prix avaient été soumis par d'autres entrepreneurs, dont le plus élevé était de $96,966.43. Le pont une fois complété aura coûté $550,000. Il devrait être terminé pour l'automne prochain. Les fondations ont été posées l'hiver dernier et on achève présentement tout le travail de la structure d'acier.

Le pont aura 800 pieds de longueur et 24 pieds de largeur. En plus de l'espace réservé à la circulation des voitures et camions, il y aura d'un côté un trottoir pour les piétons.

Le deuxième pont en construction enjambe la rivière Assiniboine au nord de Glenboro, sur la route no 258. Au coût de $230,000, il aura 402 pieds de longueur et rendra inutile le traversier de Steele.

Ces neufs Soeurs Grises jubilaires de 1965 ont donné 460 années de services à l'Eglise


Sr Marie-Louise Lacroix


Sr Marie-Anna Lord


Sr Marie-Anne Dussault


Sr Anna Trottier


Sr Philomène Boily


Sr Rachelle Béchard


Sr Henriette Normandin


Sr Sarah McDonald


Sr Alice Marcoux

Soeur Marie-Louise Lacroix, née à Kapasvor, Sask., a depuis sa profession le 6 juin 1905 été cuisinière (Maison provinciale, Hôpital et Hospice Taché, à St-Boniface, et Hôpital Ste-Croix, à Calgary, Alta), buandière (Hôpital de St-Boniface), couturière (Hôpital de Berens River, Man.) et infirmière à la Maison provinciale. Maintenant retirée. Jubilé de diamant cette année.

Soeur Anna Trottier, née à Somerset, Man., a fait sa profession le 17 août 1915. Depuis ce jour elle fut étudiante garde-malade, infirmière, chirurgienne hospitalière en chef et assistante-administratrice à l'hôpital St-Boniface, institutrice à l'école indienne de Lebret, Sask., prit soin des contagieux (hôpital St-Roch, St-Boniface) et des tuberculeux (sanatorium St-Boniface), supérieure des hôpitaux de Regina, Sask., et St-Roch, St-Boniface, supérieure provinciale des provinces de St-Boniface et St-Joseph-Lexington, Mass., assistante générale à la Maison-mère de Montréal et assistante-provinciale à St-Albert, Alta. Jubilé d'or en 1965.

Soeur Henriette Normandin, née à Sedley, Sask., professe du 22 avril 1915, fut étudiante infirmière à l'hôpital de St-Boniface, infirmière aux hôpitaux de Regina, Sask., de St-Boniface (St-Roch), de Gravelbourg, Sask., à la Maison provinciale, à l'Hôpital Taché et au Sanatorium St-Boniface. Retirée à la Maison provinciale de St-Boniface. Jubilé d'or cette année.

Soeur Marie-Anna Lord, née à St-Norbert, Man., fit sa profession le 17 août 1915. Fut tour à tour économe (couvent de St-Norbert), cuisinière (couvent de Ste-Anne-des-Chênes), en charge de la salle de gaze, de la bibliothèque et de l'imprimerie à l'hôpital St-Boniface, directrice des employées à l'hôpital de Regina, responsable de la cafétéria de l'hôpital Taché et économe au couvent de St-Norbert. Jubilé d'or en 1965.

Soeur Philomène Boily, née à La Broquerie, Man., professe du 17 août 1915, fut directrice des employées (hôpital St-Boniface), cuisinière (hospice St-Joseph à Montréal, hospice St-Antoine à Longueuil, couvents de St-Benoit, Chambly et Beauharnois, Maison-mère de Montréal, Ste-Agathe-des-Monts, Qué., et Hospice Taché de St-Boniface), hospitalière (hospice Taché), directrice des employées de l'école indienne de Fort Frances, Ont., cuisinière aux couvents de St-François-Xavier et de La Broquerie. Jubilé d'or cette année.

Soeur Sarah McDonald, née à Wapella, Sask., professe du 17 août 1915 et maintenant retirée à la Maison provinciale de St-Boniface, fut couturière à la Maison provinciale, à l'école St-Michel au Dakota-Nord et au Sanatorium St-Boniface, puis aide au service social à la Maison provinciale. Jubilé d'or en 1965.

Soeur Marie-Anne Dussault, née à St-Boniface, qui fête son jubilé d'or de vie religieuse cette année, a été élève infirmière, puis technicienne de laboratoire à l'hôpital St-Boniface, a travaillé au dispensaire de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, fut infirmière aux hôpitaux St-Paul de Montréal, St. Peters de New Jersey et St-Jean de Québec, aide-cuisinettes-portière à la Maison-mère de Montréal, infirmière au sanatorium St-Boniface et réfectorière à l'hôpital Taché de St-Boniface.

Soeur Rachelle Béchard, née à St-Bernard-de-Lacolle, Qué., professe du 17 août 1915, a été institutrice au Québec (Notre-Dame-de-Liesse, hôpital St-Jean, couvent de St-Benoit et couvent de Bethléem à Montréal), hospitalière au Manitoba (couvent de St-Norbert et orphelinat St-Joseph de Winnipeg) et infirmière à l'hôpital St-Boniface et à celui de Regina, Sask. Jubilé d'or cette année.

Soeur Alice Marcoux, née à Lorette, Man., qui fit sa profession le 13 décembre 1915, fut infirmière (hôpitaux St-Boniface, de Regina, de Ste-Rose-du-Lac, St-Roch à St-Boniface, St-Joseph de Gravelbourg, La Vérendrye à Fort Frances, Ont., et Taché à St-Boniface) et directrice des gardes-malades à la Maison provinciale de St-Boniface. Jubilé d'or en 1965.

Communications internationales désorganisées

SWANLEY, Angleterre — Les communications téléphoniques internationales ont été désorganisées par suite d'une excavation creusée par un opérateur de pelle mécanique à l'extérieur du café Bert's à Swanley.

Derek Chaplin, 30 ans, fidèle à la consigne qui lui avait été donnée de creuser, a sectionné des milliers de lignes du câble continental avec sa pelle mécanique.

Il avait ainsi réussi à

— retarder jusqu'à dix heures les appels téléphoniques vers l'Europe.

— à mettre hors de service la liaison avec Eurovision.

— à rompre les communications de l'Oiseau Matinal entre la Grande-Bretagne et le continent européen.

— à couper court à des douzaines de conversations téléphoniques entre Londres et le continent.

Pour toute réponse aux observations de son contremaître, Chaplin déclara: "Personne ne m'avait dit de faire attention à un câble".

Les communications ne devaient être complètement rétablies que le lendemain.

Mlle Marie-Evelyn Dease est décédée à Walhalla, D.-N.

WALHALLA — A Grafton, D.-N., le samedi 3 juillet, après une longue maladie, est décédée à l'âge de 35 ans, Mlle Marie-Evelyn Dease. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé W. H. Crane, vicaire, le 10 juillet en l'église de Walhalla, D.-N.

De nombreux parents et amis assistaient aux funérailles. On remarquait entre autres, M. et Mme Martin Folk et leur fille, Milton, M. et Mme Vincent McArthur, de Winnipeg; Mme Z. G. Champagne, de St-Vital; M. et Mme R. F. Purchase et M. et Mme Stanley W. Siver, de St-Boniface; M. et Mme Lloyd L. Anderson et leur nièce, F. Holland, de Duluth, Minn.; Mme Thérèse Dease-Holland et son fils, Michel, et M. William A. Dease, de San Diego; M. et Mme Albert E. Dease et leur fille, Angèle, de Encitas, Cal.

Mlle Dease naquit le 9 mai 1930 à Leroy, D.-N., d'Albert Dease et de Lucie-Amanda Beaulieu. Ces derniers avaient uni leur destinée le 24 mai 1926 en la cathédrale St-Boniface, au Manitoba. De leur union naquirent au Canada, Lucie (Mme Lloyd L. Anderson) et Thérèse (Mme T. Holland). Les autres frères et soeurs de Mlle Dease, nés aux Etats-Unis, sont Mme Joseph A. Meunier, de Walhall, D.-N., Albert E. Dease et William A. Dease, de San Diego, Cal. Ses parents ainsi que ses frères et soeurs survivent tous à la défunte.

Marie-Evelyn Dease était descendante d'une lignée de pionniers du Canada et des Etats-Unis. Son arrière-grand-père était le Capitaine William Dease, de La Pointe-Coupée (maintenant St-Adolphe, Man.), un neveu de Peter Warren Dease, grand explorateur de l'arctique canadien, petit-fils du Dr John Dease, natif de l'Irlande, et neveu de Sir William Johnson, de New York.

Du côté de sa mère, la défunte était une descendante de Joseph Beaulieu, voyageur et contremaître de la compagnie du Nord-Ouest, et parente de l'hon. Salomon Hamelin, membre de l'unique conseil législatif manitobain, de 1871 à 1876.

PETITE NOTE

Remerciements

La famille Duguay tient à remercier sincèrement M. l'abbé R. Lassabe, les Soeurs Grises, les porteurs pour les offrandes de messes, communions, prières pour le repos de l'âme de son bien-aimé Roland Duguay, ainsi que pour les paroles si réconfortantes et les fleurs qui font tant plaisir.

L'Association à l'Oeuvre

Après un petit repos dû à la période des vacances, l'Association d'Education reprend sa chronique hebdomadaire dans "La Liberté et le Patriote".

Nous publions aujourd'hui les résultats de la révision de l'examen de français 1965.

Il est à noter que seuls sont publiés, les résultats des élèves pour lesquels il y a eu lieu d'augmenter les points, et pour autant que ces résultats atteignent, après révision, au moins 50 pour cent des points.

Voyage franco-albertain

Le 8 juillet dernier, l'Association d'Education recevait le groupe des 35 jeunes Franco-albertains, en route pour la province de Québec.

Le samedi 7 août, le groupe repassa à St-Boniface, lors du voyage de retour. Un peu fatigués par ce périple d'un mois, mais cependant joyeux et très heureux de ce voyage qui leur permit de découvrir la Belle Province, les jeunes voyageurs ne semblaient toutefois pas mécontents de rentrer chez eux.

L'Association d'Education est heureuse d'avoir pu faciliter le passage aller et retour du groupe, à St-Boniface, et elle remercie les nombreuses personnes qui ont accepté d'héberger un ou plusieurs de ces jeunes, soit à l'aller ou au retour. Un merci tout spécial aussi aux institutions et organisations qui ont généreusement apporté leur concours à l'Association d'Education, à cette occasion, et notamment la Révérende Mère Supérieure des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, l'Archevêché de St-Boniface, la J.O.C., les Scouts et la Relève.

Soulignons que tous ces jeunes Franco-albertains ont laissé à St-Boniface une excellente impression de savoir-vivre, de politesse et de courtoisie, ce qui est tout à leur honneur, et à l'honneur des responsables du groupe.

Le Comité de publicité
de l'A.E.C.F.M.

☆ ☆ ☆

Revision d'examen de français 1965

Allard, Paulette, Institut Collégial Elie (50), 80, 11e année
Richard, Gérald, Institut Collégial Elie (43), 72, 11e année
Dufens, Denise, Institut Collégial Elie (48), 56, 12e année
Cyrenne, Angèle, Institut Collégial Elie (46), 53, 12e année
Piché, Raphaël, Institut Collégial Elie (45), 62, 10e année
Hamel, Patricia, Fannystelle (78), 80, 8e année
Nicolas, Claude, Institut Collégial La Broquerie (65), 73, 9e année
Fournier, Marcelle, La Broquerie (78), 84, 4e année
Lavallée, Joanne, La Salle (68), 84, 4e année
Vouriot, Colette, La Salle (72), 81, 4e année
Cormier, Julien, La Salle (68), 76, 4e année
Cénérini, Lorette, Cardinal, Notre-Dame-de-Lourdes (81), 84, 4e an.
Gagné, Larry, Collège St-Joseph, Otterburne (67), 84, 10e année
Chaput, Bibiane, St-Adolphe (59), 75, 10e année
Aubin, Dianne, St-Adolphe (69), 79, 9e année
Saurette, Edmay, Institut Collégial Ste-Agathe (35), 72, 12e année
Edwards, Debby, Ste-Agathe (49), 50, 5e année
Dufresne, Yvonne, Institut Collégial Ste-Anne (75), 86, 9e année
Dusablon, Hélène, Ste-Anne-des-Chênes (90), 93, 3e année
Dubreuil, Maurice, Précieux-Sang (53), 67, 12e année
Léveillé, André, Provencher, St-Boniface (63), 69, 9e année
Léveillé, Bernard, Provencher, St-Boniface (76), 86, 7e année
Mahé, Irène, Institut Collégial St-Joseph (46), 83, 11e année
Proteau, Hélène, Institut Collégial St-Joseph (51), 65, 10e année
Binne, Roger, Institut Collégial St-Claude (45), 50, 11e année
Tougas, Marilyne, Institut Collégial St-Claude (47), 62, 10e année
Beaudin, Anita, St-Eustache (59), 77, 7e année
Rivard, Anne-Marie, St-Eustache (57), 72, 7e année
Senécal, Lorraine, St-Eustache (43), 56, 7e année
Duval, Léa, Institut Collégial St-Jean-Baptiste (67), 72, 11e année
Sabourin, Jeannette, Institut Coll. St-Jean-Baptiste (45), 65, 11e an.
Vermette, Monique, St-Jean-Baptiste (68), 73, 6e année
Sabourin, Suzanne, St-Jean-Baptiste (76), 81, 5e année
Selby, Carol, Institut Collégial St-Lazare (48), 54, 9e année
Labossière, Gérald, St-Léon (73), 78, 7e année
Kenny, Louise, Institut Collégial St-Norbert (55), 70, 10e année
Kenny, Doris, St-Eugène, St-Vital (47), 57, 7e année
Blanchette, Monique, St-Eugène, St-Vital (68), 74, 5e année

Oubli

Le nom de l'élève suivant avait été oublié dans la liste des lauréats: Bilodeau, Roger, école consolidée Ste-Agathe, 87, 4e an.

M. P.-E. Le Gras, de St-Claude, décédé à l'hôpital de St-Boniface

M. Philippe-Emile Le Gras est décédé à l'hôpital de St-Boniface le samedi 17 juillet à l'âge de 80 ans et 9 mois. La dépouille mortelle fut exposée dans l'église de St-Claude où fut célébrée la messe par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, le mardi 20 juillet.

Les porteurs furent MM. Guillaume Trémorin, Louis Helget, Georges Helget, Charles Philippot, Gérard Brétécher, Armand Jacques, neveux et voisin du défunt.

M. Le Gras né à Molenbeek, Belgique en 1884, est venu au Canada en 1893 avec ses parents. En 1920, il épousa Marie-Louise Philippot et ils ont demeuré sur la ferme paternelle jusqu'en 1955 quand ils se sont retirés au village de St-Claude.

Le défunt laisse dans le deuil quatre filles, Henriette, (Mme Gabriel Delaquis) de Notre-Dame-de-Lourdes, Rose, (Mme Roland Desautels) de Montréal, Rolande (Mme Joseph Pelletier) de Transcona, et Elisabeth, de Calgary, Alta; huit fils, Henri et Albert, de St-Claude, Louis et Armand, respectivement de Strathroy et Brockville Ont., Fernand et André, de St-Norbert, Nicolas et Emile, de Winnipeg; un frère Adolphe, du foyer Notre-Dame-de-Lourdes et une soeur, Rosa (Mme Louis Le Hingrat) de Cardinal; et 40 petits-enfants. Mme Le Gras précéda son mari dans la tombe le 26 octobre 1964. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

La famille Le Gras désirent remercier bien sincèrement les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie par assistance au service funèbre, offrandes de messes et de fleurs à l'occasion du deuil qui vient de la frapper. Un merci spécial aux docteurs, gardes-malades et religieuses des hôpitaux ainsi qu'au docteur Champagne; merci à M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, et aux chantres. Un grand merci à Mme Marie Clandinin pour avoir assister la famille lors de ce deuil.

Ste-Amélie

Çà et là

Etaient en visite chez leurs parents et amis récemment: le jeune Léon Callewaert, de Dryden, Ont.; M. et Mme Charles Beusy, de Racine, Wisconsin; M. et Mme Paul Rivard et leur famille, de St-Boniface; M. et Mme Georges Burelle et leur fillette, Karen, de Winnipeg, chez M. et Mme Georges Verhaeghe; Mme Agatha Therrien, chez Mme Berthe Denis; M. et Mme Fred Marion, de Dryden, Ont., chez M. et Mme J. Moriaux; M. et Mme Wilfrid Roussin et leur famille, d'Atwater, Sask., chez M. et Mme Jean Moriaux; M. et Mme Benoit Pelletier, de Winnipeg, chez M. et Mme L. Pelletier et Paul; M. et Mme Edmond Marchand, de Torquay, Sask., chez M. et Mme Lévis Grandbois et J. Vandenbosch; M. et Mme Paul Gervais et leur famille, d'Estevan, Sask.; Mlle Simone Grandbois, de Toronto; M. Arthur Gagnon, étudiant à St-Boniface; M. et Mme Edouard Sutherland et leurs filles, d'Atikokan; M. et Mme Adélard Verhaeghe, de St-Boniface; M. et Mme Denis Godard et leur famille, de Winnipeg, et M. et Mme Marcel Nedelec, de Toutes-Aides, chez M. et Mme J. Peeters; M. et Mme Joey Verhaeghe et leur fils, Bruce, de Hamiota; Mme Ted Lusher, chez sa soeur, Mme Joe Corbel; M. Emile Verhaeghe, de Winnipeg; M. Lucien Pinette, de Winnipeg, chez M. et Mme André Pinette; le jeune Larry Pinette, chez M. et Mme G. Verhaeghe; Mme Fleury, de Dauphin, chez M. et Mme B. Labelle.

M. et Mme Georges Vandenbosch et leur famille se sont rendus à Winnipeg, le 9 juillet, pour y visiter des parents et revinrent le 12. Ils ont visité la Maison-chapelle, en compagnie de M. et Mme L. Sutherland.

Mlle Rose Pinette est allée à Dauphin, chez M. et Mme M. Delaurier; Mlle Gisèle Pinette, chez M. et Mme M. Gendron, de St-Boniface.

M. l'abbé A. Gervais, curé, eut la visite de ses parents, M. et Mme Charbonneau, de St-Vital, durant la semaine du 21 juillet.

M. et Mme E. Denis et leurs fils, René et Réal, sont revenus de Winnipeg, le samedi 31 juillet. Mme Denis avait été reconduire ses parents de Sarnia jusqu'à Winnipeg.

Corvée

Un bon nombre de paroissiens se sont rendus au cimetière, le mardi 13 juillet après le souper, avec des tondeuses à gazon, ciseaux, rateaux, pelles et camions pour faire un bon nettoyage du cimetière.

Les dames s'étaient rendues pour nettoyer le sous-sol de l'église afin de préparer la réception qui eut lieu après la confirmation le samedi 17 juillet.

Une bonne tasse de café et des biscuits furent servis une fois le travail terminé.

Loterie

Le tirage du couvre-lit et du tapis, organisé par les Dames de Ste-Anne, eut lieu le 1er août lorsque tous les livrets furent entrés. Félicitations aux gagnants: M. B. Pelletier, de Winnipeg, et Mme Fred Pinette.

Merci à toutes celles qui se sont dévouées pour vendre des billets même parmi les anciennes paroissiennes. Le tout fut un succès et rapporta $142.15 qui aideront à finir de réparer le sanctuaire.

L.F.C.

La réuion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu chez Mme Paul Martin, le mercredi 7 juillet. Après les procédés usuels d'ouverture, les différents comités donnèrent leur rapport. Au comité d'action sociale, Mme Mary Leperre accepta de s'occuper des malades.

Il fut aussi décidé qu'on aurait la réunion comme à l'ordiaire au commencement d'août. M. le curé remercia les membres pour les prix de catéchisme. On décida que les dames de la Ligue s'occuperaient de servir le goûter après la confirmation et qu'on aurait des certificats de confirmation pour les nouveaux confirmés.

M. le curé répondit aux questions déposées dans la boîte. Il donna son message spirituel, expliquant la confirmation en détails, puis donna sa bénédiction.

Mme Lucille Gagnon gagna le prix d'hôtesse donné par Mme Julia Verhaeghe.

Merci à Mmes Marie Pinette et M.-Ange Casavant qui servirent le goûter, et à Mme Martin pour l'usage de sa demeure.

Naissances

Le 27 juin, à M. et Mme Gaston Labelle, de Hudson, Ont., est né un fils, Robert.

Le 16 juillet, à M. et Mme Charlie Berthelette (Bernice Soucy), est née une fille.

Le 15 juillet, à M. et Mme Alex. Fayant (Elise Soucy), est née une fille qui a déjà six frères ainés.

Le 15 juillet, à M. et Mme René Vandepoele (Rolande Lecomte), est né un fils.

Le 15 juillet, à M. et Mme Benoit Labelle (Imelda Fleury), est né un fils.

Malades

Prompt retour à la santé à Mmes Joe Corbel et John Moriaux, qui furent hospitalisées à Ste-Rose-du-Lac durant le mois de juillet, et à M. William Landry, qui est revenu chez lui.

Remerciements

Mme Joe Corbel désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de son époux, soit par offrandes de messes, visites, assistance aux prières et aux funérailles, tributs floraux, aides de toutes sortes. Un merci spécial à M. le curé, au Dr Gendreau, à M. Pineau, aux RR. PP. T. Turgeon et C. Dorge, O.M.I., de Ste-Rose-du-Lac, pour le chant lors du service, et aux Soeurs Oblates.

Correction

Les funérailles de M. Joseph-Marie Corbel eurent lieu le 26 juin.

Aubigny

Le mardi 3 août, les dames de la paroisse se réunissaient à la salle paroissiale pour faire la connaissance de leur nouveau curé, M. l'abbé Jean-Louis Caron. Celui-ci leur fit part de ses projets, et sa conversation dénotait un intérêt marqué pour les jeunes. Toutes apprécient le zèle désintéressé de ce prêtre du Québec, qui vient exercer son apostolat en terre manitobaine.

Après le goûter, M. le Curé invita l'assistance à exécuter quelques chants. Etant lui-même un musicien accompli, il interpréta quelques pièces de son répertoire. Il accompagna ensuite Mme J.-M. Ritchot qui joua quelques morceaux d'accordéon.

A cette même occasion, Mme Ovide Robert, présidente de la L.F.C., fit le rapport de quelques activités de la Ligue. Tout d'abord, elle donna le chiffre des recettes réalisées au Rodéo. Toutes en furent épatées.

Ensuite il fut question de l'organisation du thé donné à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Denis Kenny. Puis, Mme Léon Paiud, responsable du comité spirituel, suggéra que les dames d'Aubigny se joignent aux dames de St-Norbert pour se rendre en pèlerinage à Ste-Anne. Quelques dames iront représenter la Ligue dans ce pieux trajet.

Départ

M. et Mme Théodule Marcoux sont allés demeurer à la Villa Youville à Ste-Anne. Tous leur souhaitent de bien jouir des agréments de ce charmant Foyer.

Va-et-vient

Mme Stanislas Robert eut le bonheur d'avoir avec elle sa soeur, Mme David Hébert, qui séjourna ici pendant un mois et demi. MM. A. Durand et M. Gosselin vinrent aussi leur rendre une visite de deux semaines.

Le Rév. Frère Emilien Bouchard a passé plus d'une semaine chez ses parents à Aubigny.

Hommage rendue, à Fannystelle, à M. l'abbé A. Saint-Laurent

FANNYSTELLE — Le dimanche après-midi 11 juillet, tous les paroissiens de Fannystelle et de Starbuck se réunissaient à l'Ecole de Fannystelle pour un thé organisé en témoignage de reconnaissance envers M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé, avant son départ de la paroisse.

A son entrée, une marche appropriée fut jouée par Mme Fernande Lofto. Outre M. le Curé, on remarquait à la table d'honneur, son successeur, M. l'abbé R. Nadeau, et les syndics de Fannystelle et de Starbuck. A tour de rôle, les familles de ces paroisses eurent l'occasion de causer avec M. l'abbé à St-Laurent et lui souhaiter bonheur et succès dans sa nouvelle cure à la paroisse N.-D. de l'Assomtpion de Transcona.

M. Carl Seidel, qui agissait comme maître de cérémonies, exprima, au nom des citoyens anglais l'admiration que ceux-ci portent envers M. l'abbé St-Laurent pour sa charité et sa bienveillance envers tous les citoyens.

Ensuite, l'adresse fut lue par M. Laurin Painchaud, exprimant les sentiments de gratitude, de respectueuse affection et d'admiration que les oeuvres de M. l'abbé A. St-Laurent ont fait naître dans les coeurs. Une bourse lui fut ensuite présentée au nom des paroissiens.

M. le Curé, très ému, remercia chaleureusement tous les paroissiens pour leur grand coeur et leur savoir-faire.

Remerciements

Merci à tous pour avoir organisé et dirigé ce thé avec un grand succès.

Bienvenue

Les paroissiens de Fannystelle souhaitent la bienvenue à M. l'abbé Robert Nadeau, jusqu'ici curé d'Aubigny et de Ste-Elisabeth.

Ste-Anne-des-Chênes

Club 4-H

Lors du ralliement des clubs 4-H à Steinbach au cours du mois de juillet, le club 4-H, section jardins et pommes de terre de Ste-Anne s'est rendu à ce rassemblement avec ses guides et quelques parents. Les membres du club ont pris part aux différents concours organisés. Ils participèrent à la parade et leur bannière fut portée par Robert et Roland St-Vincent. Gisèle Godin et Eveline Bériault remportaient le championnat pour la démonstration (manière de cultivé les pommes de terre).

La compagnie Eaton décerna une montre pour le club économiste et une pour le club d'agriculture. Louis Desrosiers, vice-président et membre pour la 5e année, fut déclaré le plus méritant du club d'agriculteurs et reçut la montre. Félicitations Louis, et espérons que tes succès serviront d'exemple à tous les autres membres. Eveline Bériault remporta comme prix, une semaine de vacances au camp de Gimli, soit du 9 au 13 août. Bonnes vacances! L'agronome doit venir juger les jardins. Bonne chance à tous.

Mariage Derkson-Labelle célébré à Le Pas, Man.

LE PAS — A la cathédrale Notre-Dame-du-Sacré-Coeur le R. P. J. Chaput, O.M.I., bénissait, le samedi 17 juillet, le mariage de Mlle Muriel Labelle, fille de M. et Mme Jos. Labelle, à M. Ronald Derkson, fils de M. et Mme Albert Derkson, de Morden.

Au bras de son père la mariée portait une longue robe en poult-de-soie blanc garni de dentelle et de perles; corsage ajusté, traine longue et manches se terminant en pointes de lis. Son voile de tulle illusion était retenu par un diadème et elle portait aussi un collier et des boucles d'oreilles de perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait de roses rouges.

La demoiselle d'honneur, Mlle Elaine Arsenault, cousine de la mariée, portait une robe rose avec un petit voile de même teinte et tenait un bouquet de chrysantèmes blancs. M. John Giesbrecht, ami du marié, agissait comme garçon d'honneur. Un programme de chant fut exécuté par M. Marcel Despins. Mme Fiori touchait l'orgue.

Mme Labelle, mère de la mariée, avait choisi un ensemble bleu pâle et des accessoires blancs complétaient sa toilette.

Mme Derkson, mère du marié, avait choisi un ensemble rose avec accessoires blancs.

Après une réception à l'hôtel Cambrian, le nouveau couple partit pour un voyage à Banff, Alta. Pour voyager, Mme Derkson portait un ensemble jaune. A leur retour, M. et Mme Ronald Derkson résideront à Winnipeg.

Va-et-vient

M. le docteur G. Orchard, son épouse et leur famille étaient de passage à Saskatoon; ils demeureront cinq semaines à leur résidence d'été à Clearwater Lake.

M. et Mme Charles Ferris, de Portage-la-Prairie, sont en visite chez M. et Mme Earl Harvey à leur résidence d'été, de Sunset Beach.

M. et Mme Alex Green et leur famille sont allés passer une semaine à Prince-Albert et à Waskesiu chez des parents et amis.

M. et Mme Vern Bernstrom recevaient la visite de leur oncle M. Oscar Bernstrom, de Lancaster, Minn., et de cousins, MM. et Mmes Morris Bernstrom et L. Christensen et leurs familles, de Riverside, Californie.

M. et Mme Gordie Johnstone sont en promenade chez leurs parents.

Filles d'Isabelle de La Broquerie

LA BROQUERIE — Le 29 juin, fête des saints Apôtres Pierre et Paul, fut une journée de prière pour tous les cercles. Notre aumônier, M. l'abbé U. Lafond célébra la messe le soir. Puis ce fut l'initiation abrégée de deux nouveaux membres, Mmes Liliane Normandeau et Thérèse Lévesque. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans nos rangs. Le comité de loisirs présenta un film très intéressant et prépara aussi un goûter.

Le mardi 13 juillet fut tenue notre assemblée régulière. On y discuta de l'organisation d'un thé à l'occasion du départ de notre curé. On vota une certaine somme pour aider le séminaire indien d'Otterburne. On fit le tirage d'une seconde cagnotte et la chance favorisa Liliane Granger pour le $10.

La dernière assemblée eut lieu le mardi 10 août.

La rédactrice.

Powerview

Mariage Thomas-Vincent

Le 10 juliet, à 7 h. p.m., M. l'abbé Gustave Bergeron bénissait le mariage de M. Carson Thomas à Mlle Doreen Vincent. MM. Harold Thomas et Oscar Vincent étaient les témoins de leurs enfants. Le cortège nuptial était composé de Mme Agnès Hibbert, Mlle Diane Gélinas et de MM. R. Normand et Alain Chevrêfils. La réception eut lieu à la salle Château. Après un court voyage à Kenora, les nouveaux époux s'établiront à Powerview.

Va-et-vient

M. l'abbé O. Larochelle, curé, est revenu peut-être un peu fatigué, mais enchanté de son séjour en Europe, où il visita plusieurs sanctuaires en France, Italie, Palestine, etc. Il aura certainement d'intéressantes choses à décrire. Durant son absence il fut remplacé par M. l'abbé G. Bergeron, de St-Boniface.

M. Alec Iwanick reçut la visite de son frère de la Colombie-Britannique et retourna avec lui, pour un courte promenade chez ses fils Lawrence et Arnald, et chez des amis et parents.

Mme Armand Désilets est dernièremet revenue enchantées d'un court voyage à Scarborough, Ont, chez son frère, Raymond. Elle assista au mariage de son neveu et fut heureuse de revoir d'anciens amis. Elle prit ensuite le chemin de St-Claude, Man., pour demeurer quelques jours chez sa soeur et des amis.

MM. et Mmes Rosaire Dion, Jean Bélanger, leurs jeunes fils et M. Robert Lavoie, grand-père, sont allés dans la province de Québec visiter leur parenté que les deux premiers n'avaient pas revue depuis assez longtemps et aussi pour présenter leur famille.

Mme Hormidas Désilets, de Montréal, et Mme Armand Dureault, de St-Boniface, faisaient une visite-surprise à leurs belle-soeur, neveux et nièces.

La Broquerie

Çà et là

Mme Edouard Taillefer avait dernièrement le plaisir de recevoir la visite de son neveu et ses nièces: M. et Mme Joseph Roy, d'Ottawa, Mme Guy Bruneau et sa fille, de Lethbridge, Alta, et Mme Georges Boisjoli, de St-Norbert.

Les familles Edouard et Guy Taillefer remercient toutes les personnes qui leur sont venues en aide alors qu'un incendie détruisait leur étable au cours de la semaine dernière.

Baptêmes

Le 20 juin, Rhéal, fils de M. et Mme Aurèle Labossière (Marie-Ange Bonneteau.)

Le 4 juillet, Pierre, fils de M. et Mme Henri Brémaud (Marguerite Courcelles).

Le 1 juillet, Réal, fils de M. et Mme Pierre Laurencelle (Jocelyne Paririe); Colette, fille de M. et Mme Lucien Laramée (Rachel Courcelles).

Le 18 juillet, Jean, fils de M. et Mme Edouard Gagnon (Céline Normandeau).

Le 25 juillet, Marie-Anne, fille de M. et Mme Vézina Martel (Gracia Champagne).

Le 29 juillet, Line, fille de M. et Mme Roland Brisson (Jeannette Beaupré).

La correspondante prie les lecteurs de bien vouloir la tenir au courant des nouvelles qui les concernent. Elle se fera un plaisir de les faire publier. Merci.

Dunrea

Confirmation à Dunrea

Le samedi 24 juillet, par une superbe journée ensoleillée, Son Exc. Mgr George Bernard Flahiff, accompagné d'un assistant et de M. l'abbé J. J. Sieczkarski, curé de Deloraine, arrivait dans cette localité pour conférer le sacrement de Confirmation à 64 enfants et une adulte.

Après son entrée solennelle dans l'église, à dix heures du matin, et une courte prière, Son Excellence s'adressa à la foule de fidèles et d'enfants, avides d'entendre sa voix sympathique, puis il questionna les jeunes d'une manière si simple et paternelle que ces derniers, tout naturellement répondirent sans aucune gêne et avec certitude à toutes les questions posées.

Il est vrai qu'ils avaient été bien préparés à la réception de ce grand sacrement en suivant pendant deux semaines des leçons de catéchisme données par la toujours dévouée Mme Gérard Boulet, qui est très expérimentée dans cette matière.

Son Excellence célébra ensuite la sainte messe, puis à l'Evangile il donna la confirmation à tous ces jeunes accompagnés de leur parrain et marraine respectif, pendant que la chorale chantait le "Veni Creator".

A la communion tous s'approchèrent de la sainte table pour recevoir l'Hôte divin, et à l'issue de la messe, avant de nous quitter, son Excellence voulut bien adresser des mots de félicitations à l'adresse de M. le curé et des paroissiens en général pour tout le beau travail de restauration accompli depuis quelques années sur le terrain de l'église, et aussi à l'adresse de nos bonnes religieuses qui se dévouent depuis tant d'années dans notre milieu.

A la sortie de l'église tous entourèrent le bien-aimé archevêque pour un dernier aurevoir et une dernière bénédiction.

Les RR. FF. Roger Lollet et Noël Boulanger, O.M.I. du scolasticat de Lebret, ainsi que deux religieuses Oblates de la maison-chapelle était dans la paroisse à cette heureuse occasion, étant venus pour catéchiser les enfants des missions de Baldur, Cartwright et Glenboro pendant les deux semaines précédentes.

Après le diner pris au presbytère et une courte visite au couvent, les distinguées visiteurs quittaient cette localité pour la mission de Baldur où une vingtaine d'enfants furent confirmés.

Tous les paroissiens de Dunrea remercient sincèrement Son Exc. Mgr Flahiff pour ses conseils paternels qu'ils s'efforceront de mettre en pratique; son court passage a fait l'effet d'un souffle divin qu'à ravivé les courages vers l'idéal que tout confirmé dans le Christ doit atteindre.

Le vendredi, veille de la confirmation, il y avait eu messe à dix heures pour tous les futurs confirmants et leurs parents, comme préparation spéciale, où plusieurs enfants firent leur première communion.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Spurrill, de cette localité, accompagnés de M. et Mme John Spurill et deux de leurs enfants, de Virden, sont de retour d'un voyage enchanteur à Vancouver et Port-Alberni, C.-B., où ils ont visité pendant deux semaines leur nombreuse parenté; ils ont été si charmés de tout ce qu'ils ont vu qu'ils se proposent d'y retourner encore.

Mme Madeleine Côté de cette localité, accompagnée de Mme Isabelle Wary, de St-Boniface, s'est rendue à différents endroits des Etats-Unis pour y passer deux semaines de villégiature.

M. et Mme Georges Fortier, de Maillardville, après plusieurs semaines de visites à leurs nombreux parents et amis du Manitoba, ont pris l'avion à Winnipeg le dimanche soir 25 juillet, entourés d'une foule de parents d'un peu partout, pour retourner en Colombie-Britannique, emportant avec eux des souvenirs durables de leur séjour au pays de leur enfance.

Mme Rosanna Girardin reçut avec bonheur récemment la visite de ses fille et gendre M. et Mme W. Reed, d'Ottawa, accompagnés de leurs trois enfants; ils partaient de Dunrea le lundi 19 juillet pour aller visiter des parents en Saskatchewan et déménageront ensuite à Toronto. Mme Girardin eut aussi le grand plaisir de recevoir pendant quelques jours la visite de sa soeur, la Rév. Sr St-Jean-Eudes, des Petites Soeurs de la Sainte-Famille, de San Fransisco, accompagnée de Soeur St-Jean-Baptiste, du Juniorat de St-Boniface. En leur honneur, elle donnait une petite réception à sa demeure, la veille de leur départ, à quelques amies intimes.

M. et Mme Auguste Garand jouissent présentement de la présence de leurs fils et bru, M. et Mme Armand Garand, de Montréal.

M. et Mme Damien Perron et leurs deux jeunes fils, Antoine et Gaëtan, de Montmartre, sont venus visiter leurs parents de cette localité, récemment.

La Rév Sr. Marie-de-la-Garde, M.O., du couvent, eut le grand bonheur de recevoir la visite de son frère, M. Paul Gagné, de Québec, accompagné de son épouse. Après avoir visité plusieurs centres manitobains, ils repartaient pour l'Est le vendredi 30 juillet, ramenant avec eux Mlle Marie-Paule Gagné qui avait séjourné au couvent depuis l'automne dernier, et de qui toutes les amies conserveront un souvenir durable, surtout la vieille tante F. . . .

MM. Emery Boudreau et Antonio Cyr, de Prince-Albert, Sask., étaient de passage dans cette localité, le samedi 31 juillet, amenant avec eux M. Allyre Bernard, d'Edmonton, qui passera quelque temps au Manitoba pour y visiter de la parenté.

Mme Philippe Bisson est de retour d'un voyage en Alberta où elle visita la famille de son frère, M. Adélard Gaboury.

M. et Mme Armand Garand, après quelques jours de réjouissance parmi leur nombreuse parenté de cette localité et des environs, sont retournés à Montréal.

M. et Mme Paul Gagné, de Québec, tout en venant excursionner au Manitoba, sont venus dans cette localité où ils ont visité leur soeur et belle-soeur, la Rév. Sr Marie-de-la-Garde, M.O., ici au couvent, un oncle et une tante nouvellement connus et ils s'en retournaient le vendredi matin 30 juillet, passant par les Etats-Unis. Mlle Marie-Paule Gagné, qui était au couvent ici depuis quelques mois, est retournée dans l'Est avec eux.

M. et Mme Albert Boulet ont reçu avec bonheur, le dimanche 1er août, la visite de leur fille, la Rév. Sr Jean-Albert, S.N.J.M., accompagnée d'une autre religieuse et de Mlles Antoinette et Aurélie Boulet.

Motel

Tous ont eu le plaisir de prendre part à l'ouverture du nouveau motel, de construction récente, dont les propriétaires sont M. et Mme Dollard Mailhot.

Les 28 et 29 juillet, de délicieux repas furent servis à une nombreuse assistance, qui eut le plaisir de faire la connaissance des hôtes charmants et visiter cette nouvelle maison, centre de repos parfait pour le voyageur fatigué de la route.

Bienvenue

A cette nouvelle famille, ainsi qu'à celle de M. et Mme Gordon Day (Yvonne Gélinas), on souhaite la plus cordiale bienvenue et plein succès!

Académie St-Charles

Voici les noms des élèves qui ont réussi aux examens de musique pendant l'année 1964-65.

A l'Université de Manitoba en piano (pourcentage): Grade 1, J. Pelletier, 85; Grade II, C. Bisaillon 80; Grade III, M. Aquin 80; et J. Carew 77; Grade IV, C. Caron 82, W. Farmer 70, B. Tomlinson 70 et S. Haas 67; Grade V, E. Thompson 72; Grade VI, Y. Caron 84 et A. DeMeyer 65; Grade VIII, A Starkell 66; Grade X, L. Arnal 66.

En théorie: Grade 1, C. Caron 100, S. Haas 100, W. Farmer 97 et B. Tomlinson 67; Grade II, E. Thompson 85; Grade III, Y. Caron 94 et A. DeMeyer 92; Grade V (harmonie), A Starkell 70; Grade VI (histoire), A. Starkell 60; Grade VII (harmonie), L. Arnal 66; (Conservatoire de Toronto) Théorie grade II, S. Dugan 98; Piano grade VIII, B. Holden 78 et C. Delaquis 66.

Laurier

Baptêmes

Le 9 mai: Victor-Joseph, fils d'Omer Gingras et de Thérèse Délaurier. Parrain et marraine, Victor Délaurier et Aline Délaurier.

Le 13 juin: Ivan-Joseph, fils de Rémi Gingras et d'Huguette Anderson. Parrain et marraine, M. et Mme Francis Délaurier.

Le 18 juillet: Suzanne-Marie, fille de Louis Saquet et de Marie-Alice Valdeyran. Parrain et marraine, Jacques et Paulette Saquet.

Le 25 juillet: Odile-Annette, fille de Jacques Péloquin et d'Adèle Brémaud. Parrain et marraine, Roland et Jacqueline Péloquin.

Le 28 juillet: Edith-Thérèse, fille de Léon Bouchard et de Corinne Brémaud. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bouchard.

Çà et là

A l'assemblée des Dames de Ste-Anne, tenue en la fête de sainte Anne, furent élues membres de l'exécutif: Mme Marie Coss, présidente; Mme Emile Dheilly, vice-présidente; Mme J.-B. Lapointe, secrétaire; Mmes Cécile Letain et André Saquet, conseillères.

M. et Mme John McKenzie, d'Elliot Lake, Ont., étaient dernièrement de passage dans la paroisse de Laurier, en route vers New Westminster, C.-B., où ils visiteront M. et Mme Alphonse Bouchard, parents de Mme John McKenzie. M. et Mme John McKenzie partiront ces jours-ci pour Accra, capitale de Ghana, où M. J. McKenzie enseignera pour les prochains deux ans. Tous leur souhaitent bien du bonheur en cette terre d'Afrique.

Etaient en visite dernièrement chez M. et Mme Eugène Clément: M. et Mme Michel Bourgouin et leurs enfants, de Keewatin, Ont.; Chez Mlle Louise Deremieus: M. et Mme J. Turcotte, de Powerview.

AVIS DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT VILLAGE DE ST-PIERRE

Règlement no 1965-4

Un règlement du Village de St-Pierre en vue d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans des limites du Village.

Considérant qu'il est judicieux d'accorder des permis et de fixer l'emplacement de roulottes utilisées comme résidences en-dedans du Village de St-Pierre.

En foi de quoi le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé, décrète ce qui suit: —

1. **Titre:** Ce règlement sera connu comme "Règlement des permis pour roulottes".
2. **Définitions du Règlement:**
   (a) "Village" signifie le Village de St-Pierre;
   (b) "Période en cours" signifie le mois entier ou toute partie de n'importe quel mois durant lequel une roulotte est placée, établie, maintenue, utilisée ou occupée comme résidence, que les roues restent fixées ou non à ces véhicules;
   (c) Le mot "Personne" inclut toute firme ou corporation;
   (d) "Roulotte" signifie tout véhicule à moteur ou véhicule sans moteur tiré par une machine, et destiné à l'habitation, en tout ou en partie.
3. (a) Que personne ne peut placer, établir, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village sur les terrains appartenant à ce Village.
   (b) Toute personne peut, moyennant le consentement écrit du propriétaire du terrain, ou sur son propre terrain, installer, garder, utiliser ou occuper une roulotte comme résidence dans le Village, pourvu que chaque roulotte soit connectée au système d'égout du Village et que ladite connection soit faite aux frais du propriétaire sous la surveillance de l'inspecteur des égouts du Village.
   (c) Toute personne, violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas cinquante ($50.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement de cette amende et des frais, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.
4. (a) Toute personne à qui s'applique la clause (b) de la section 3 pourra obtenir du Secrétaire du Village, un permis pour la période en cours et donc payer la somme de cinq ($5.00) dollars pour chaque roulotte, payable d'avance dès le premier jour de chaque période.
   (b) Toute personne à qui s'applique la clause (a) de la section 4 devra payer d'avance, au Village, dès le premier jour de chaque période la somme de un ($1.00) dollar comme frais de service pour connecter la roulotte au système d'égout.
   (c) Toute personne violant l'une des clauses de cette section est coupable d'offense et passible, après condamnation sommaire, d'une amende ne dépassant pas vingt-cinq ($25.00) dollars et les frais, et à défaut de paiement, sera passible d'emprisonnement pour une période ne dépassant pas trente (30) jours.

1ère lecture: le 15 juillet 1965.
2e lecture: le 15 juillet 1965.
3e lecture: le 15 juillet 1965.

Fait et approuvé par le Conseil du Village de St-Pierre, dûment assemblé au Village de St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 15e jour de juillet 1965 A.D.

F. Lavergne, maire.
Mme C. Bourgeois, secrétaire.

Vous êtes avisés que la copie ci-dessus est l'exacte reproduction du Règlement passé par le Conseil du Village de St-Pierre ce 15e jour de juillet 1965, et on fait savoir à tous que, quiconque désire faire annuler le Règlement ou l'une de ses parties, doit présenter sa requête en ce sens à un juge de la Cour du Banc de la Reine siégeant en audience, en-dedans des deux (2) semaines suivant la parution de cet avis, une fois la semaine durant trois semaines consécutives, dans le journal "La Liberté et le Patriote" ou alors il sera trop tard pour être entendu sur ce sujet.

Daté à St-Pierre, au Manitoba, ce 16e jour de juillet 1965 A.D.

Mme C. Bourgeois, secrétaire.

Jubilé d'or de M. et Mme T. Boulet célébré à Dunrea, Man., le 31 juillet

DUNREA — Pour célébrer avec joie et respect filial le cinquantenaire de mariage de M. et Mme Thomas Boulet, de cette localité, leurs enfants avaient organisé une veillée qui eut lieu à la salle paroissiale le samedi 31 juillet, à laquelle étaient conviés tous les parents et amis.

Il y aura 50 ans le 26 octobre que M. et Mme Boulet unissaient leur destinée, mais la fête fut dévancée pour faciliter aux enfants éloignés d'y être présents.

Le maître de cérémonies, M. Ronald Boulet, petit-fils des jubilaires, s'acquitta de sa tâche avec bonheur et toute l'aisance qu'on lui connait.

M. l'abbé Charles Vachon, curé, invité à adresser la parole, le fit en termes délicats et appropriés et fut heureux de présenter aux jubilaires la bénédiction de Sa Sainteté Paul VI, don précieux qu'ils conserveront jalousement.

Mme Orlando Girouard (Lorraine), fille des jubilaires, au nom de tous les enfants, lut une adresse disant toute leur affection reconnaissante; et une petite-fille, Mlle Dora Boulet, présenta un bouquet de roses dorées reliées par un ruban de même couleur.

Puis des messages de félicitations venant des honorables L. B. Pearson et J. Diefenbaker, MM. D. Roblin, G. Molgat et L. Desjardins furent lus.

Une veillée du bon vieux temps avec belle musique appropriée et différents autres amusements égayèrent la nombreuse assistance venant de Vancouver, de la Saskatchewan et de plusieurs centres manitobains, tels que: St-Boniface, Mariapolis, Rock Lake, Somerset, Pilot Mound.

Vers la fin de la veillée, un copieux goûter fut servi, et sur la table d'honneur dressée avec goût tous purent admirer un joli gâteau.

Le lendemain soir, un souper fut servi à la demeure familiale où tous les enfants et petits-enfants et plusieurs autres parents prirent part aux agapes familiales au milieu d'une franche gaieté.

M. et Mme Thomas Boulet demeurent dans cette localité depuis de nombreuses années et jouissent du respect et de l'affection de leurs concitoyens. M. Boulet est un menuisier de grande expérience qui ne manque jamais de clientèle étant connu à des centaines de milles à la ronde. Leur famille compte neuf enfants: Adrien, Oliva, Paul, Roméo, Adelphine, Lorraine, Cécile, Maria et Irène, tous demeurant en dehors de cette localité.

Remerciements

M. et Mme T. Boulet et leurs enfants désirent remercier cordialement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette fête, soit par messages de félicitations, assistance aux agapes familiales ou de toute autre façon.

M. et Mme A. Colliou célèbrent leur jubilé d'or à St-Laurent

ST-LAURENT — Le samedi 10 juillet, les enfants de M. et Mme Alexis Colliou, ainsi que de nombreux parents et amis, se réunissaient pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Colliou. La fête débuta par une messe d'action de grâces célébrée par le R. P. L. Brassard, O.M.I., curé, qui parla avec éloge du couple jubilaire. Mme Victor Bertouille, accompagnée à l'orgue par M. François Gratton, fit les honneurs du chant liturgique.

Après la messe, il y eut réunion intime à la demeure de M. et Mme Colliou, suivie d'un délicieux repas servi par la pâtisserie Pelland, à la salle Laurentian. Les jubilaires partageaient la table d'honneur avec M. et Mme Benoit, M. Léon Mercier, les RR. PP. L. Brassard et M. Saint-Cyr, M. et Mme Hervé Kerbrat. Il y eut le toast aux jubilaires et plusieurs messages de félicitations, entre autres ceux du T. H. L. Pearson, premier ministre du Canada, de M. Eric Willis, lieutenant-gouverneur du Manitoba, de l'hon. Duff Roblin, premier ministre du Manitoba, et de M. Gil Molgat, chef de l'opposition. Les Franciscaines Missionnaires de Marie ainsi que les anciens paroissiens offrirent aussi leurs voeux aux jubilaires.

L'adresse de circonstance fut lue par leur fils aîné, et des cadeaux de la famille furent présentés par les petits-enfants, Claudette Colliou, Carmen Bertouille et Gérald Colliou. Parmi les cadeaux on remarquait un parchemin encadré qui exprimait les voeux du saint Père à M. et Mme Colliou. La famille entonna ensuite un chant d'anniversaire, puis plus tard, il y eut une soirée dansante au Pavillon Laurentian où se clôtura la fête.

Tous les enfants de M. et Mme Colliou et leurs familles étaient présents. Ce sont: M. et Mme Victor Bertouille, de Treherne; M. et Mme Emile Rainville, de Montmartre, Sask.; M. et Mme Pete Tutunic, de Carmichael, Sask.; M. et Mme Omer Rainville, M. et Mme Aimé Colliou, M. et Mme Jean Colliou, Mme Annette Barlow, et Rose, tous de St-Boniface; M. et Mme Edmond Colliou, de Vancouver; ainsi que M. le Dr et Mme Louis Colliou, de Montréal.

Parmi les invités venus de loin on remarquait, M. Léon Mercier et Léona Colliou, M. et Mme Joseph Beauvillier, de Paradise Hill, Sask., M. et Mme Donat Benoit, M. et Mme R. Blanchette, de Girouxville, Alta.

La fête du jubilé d'or de M. et Mme Colliou réunit plusieurs anciens paroissiens qui se joignirent aux "Laurentiens" actuels. Félicitations et longue vie aux jubilaires qui ont vécu toute leur vie de mariage à St-Laurent. Puissent-ils y demeurer encore un bon nombre d'années!



M. J. F. Mills, président et gérant général de la compagnie Manitoba Telephone System, vient d'annoncer l'adoption de nouvelles couleurs pour les véhicules du téléphone, soit la combinaison de blanc, or et bleu. Ce choix a été fait tant par mesure de sécurité que pour rehausser l'apparence des camions de téléphone. Afin qu'on puisse mieux les percevoir de jour ou de nuit, l'emblème de côté et la bande bleue seront "réflecteurs". Ainsi le vert foncé qui caractérisait les véhicules du téléphone depuis nombre d'années disparaitra graduellement, à mesure que les anciens camions seront remplacés ou lorsque ceux qui sont encore en usage seront peints à neuf. Ce changement s'effectuera sur une période d'environ quatre ans.

Une missionnaire du Liban parle, à Lorette, de son oeuvre

LORETTE — La semaine dernière, les religieuses de Lorette recevaient en visite une missionnaire de l'Asie Orientale, revenue dans son pays natal après une absence de 9 ans. Il s'agit de soeur Marie-de-l'Eucharistie (née Pauline Lagacé, de St-Hyacinthe, Qué.), missionnaire du St-Sacrement et ancienne élève de Soeur St-Jean de l'Eucharistie, de Lorette.

Depuis près de 30 ans, Soeur Marie-de-l'Eucharistie est missionnaire en Orient. Elle arriva tout d'abord en Palestine à Nazareth, où elle donna son temps au service des pauvres en qualité de Soeur Tourière, chez les Clarisses de Nazareth. Vers l'année 1950, une fondation de Clarisses au Liban fut décidée, et c'est elle qui fut responsable des pénibles fonctions de cette nouvelle mission. Une fois le petit couvent bien établi, on s'aperçut que la règle assez sévère des Clarisses ne s'adaptait pas facilement au genre de vocations libanaises du pays. C'est alors que prit naissance l'idée de la fondation d'une "Congrégation Indigène" pouvant s'adapter à la mentalité des jeunes filles de ce pays.

Des circonstances providentielles voulurent donc que Soeur Marie de l'Eucharistie fut associée à un fervent prêtre Maronite, apôtre du St-Sacrement, qui, d'accord avec son évêque et secondé par Soeur Marie de l'Eucharistie et deux autres de ses compagnes (dont une juive convertie) fonda la petite congrégation des "Missionnaires du St-Sacrement" ayant pour but le recrutement et l'instruction des filles pauvres, illettrées, des montagnes du Liban et l'Adoration du saint Sacrement. Notons que le noyau de cette petite Congrégation n'a pas encore son noviciat canoniquement érigé, faute de maîtresse des novices apte à former ces aspirantes qui sont aujourd'hui au nombre de 28.

En 1957, Soeur Marie de l'Eucharistie prenait possession d'une maison située en haute montagne et donnée par le R. P. Antoine Wehaïbé, fondateur du petit Institut indigène. Le récit qui va suivre va vous dire un peu les souffrances que cette missionnaire (comme tant d'autres) a connues dans cette nouvelle fondation, dont elle était entièrement responsable.

La vie libanaise ne lui accorda pas du tout le confort de chez nous, mais elle se sent heureuse car elle apporte la parole de Dieu à ces jeunes filles abandonnées par leurs parents qui sont rendus en Argentine ou au Vénézuela. Les Arabes aiment et font instruire les garçons, mais non les filles. Alors Soeur Marie de l'Eucharistie les reçoit et doit les habiller, nourrir et instruire, grâce aux dons reçus d'une manière providentielle.

Logée dans une maison de pierre, sans porte ni fenêtres, assez confortable en été, mais terrible durant les huit mois d'hiver sans soleil et si froids que les aspirantes doivent se réchauffer les mains avec un sac à eau chaude pour pouvoir manier le crayon. Cette religieuse en endurait autant. Le climat est terrible. Il pleut de novembre à mai. Le repas consiste en une sorte de pain du pays, blé cassé, chèvre et boeuf, une fois par semaine. Le court été leur donne des fruits, raisins, et pommes. Le mobilier est rare, seulement que le strict nécessaire. La voiture d'eau passe une fois par semaine. Une sorte d'huile épaisse est utilisée pour lampes et chauffage.

La religieuse se lève à 4 h. du matin et se rend à tous les matins à la messe, descendant 450 marches dans la montagne pour se rendre à l'église située en bas dans le petit village près de Beyrouth, malgré la neige et le froid. Quelques-unes de ses aspirantes l'accompagnent. A son retour, elle instruit ces jeunes filles qui veulent devenir religieuses arabes. Toutes sont douées pour répondre à l'appel. De 9 h. à minuit, la religieuse s'occupe de la couture; seule là-haut avec ses aspirantes, car le Rév. Père n'y reste que les mois d'été.

L'habit de la religieuse est crème, et les Pères ont des soutanes couleur beige, pour se tenir propres plus facilement.

Le clergé Maronite ne semble pas saisir tout le sens de l'Eucharistie. La bénédiction se fait avec l'image de la sainte Vierge, déposé ensuite au centre de l'ostensoir. Les Arabes ont l'habitude de parler de Dieu dans leurs salutations. Ils aiment la paix, les sept différentes religions du pays s'accordent bien ensemble. Ce n'est pas comme en Egypte.

C'est un fait mystérieux, tout ce que Soeur Marie de l'Eucharistie a enduré et souffert pendant 9 ans, et comment elle a pu résister. C'est un miracle, d'après elle, car elle voit la main de Dieu partout. Elle sera très heureuse si elle réussit à faire connaitre l'Eucharistie dans ce pays et y bâtir son noviciat.

Une dame d'un député Américain lui a donné un terrain dans le village de Beyrouth pour y construire un couvent pour ses novices arabes afin qu'elles puissent devenir religieuses indigènes, "Missionnaires du St-Sacrement".

Sa visite au Canada était inattendue. Un accident survenu à St-Hyacinthe a causé la mort de quatre membres de sa famille. A la terrible nouvelle une Américaine lui a fourni l'argent pour venir au Canada. Soeur Marie de l'Euchristie sera donc au Canada jusqu'au mois de septembre. On peut communiquer avec elle par l'intermédiaire de Soeur St-Jean de l'Eucharistie, Couvent, Lorette, Manitoba. Que tous ceux qui aimeraient devenir bienfaiteurs de cette oeuvre si méritoire fassent parvenir un don si minime soit-il, pour poursuivre l'oeuvre du très St-Sacrement au Liban. A noter que l'argent du Canada vaut trois fois celui de l'Asie. Pour adoption d'une aspirante à la vie religieuse, le don est de $50 par année.

Après septembre, la missionnaire sera de retour dans sa mission. L'adresse postale de Soeur Marie de l'Eucharistie, M.S.S., est la suivante: Soeur Marie de l'Eucharistie, M.S.S., C.P. 727, Beyrouth, Liban (Asie).

Merci à cette missionnaire pour son intéressante causerie et ses diapositives qui nous ont fait connaitre la misère des pays sous-développés et les sacrifices qu'elle s'impose pour ses aspirants et pour le développement de l'Eucharistie, ainsi qu'aux religieuses de Lorette qui avaient lancé l'invitation aux paroissiens.

Installation du nouveau pasteur

Une imposante cérémonie se déroula dans l'église de Lorette, le lundi 26 juillet, en la fête de Ste-Anne lorsque M. l'abbé E. Lavoie, curé de St-Pierre et vicaire forain, présida à l'installation du nouveau curé de cette paroisse, M. l'abbé Henri Perron. M. l'abbé Lavoie le félicita de son zèle dans l'exercise de son ministère. Il offrit ses hommages de reconnaissance à tous les curés de Lorette, principalement à MM. les abbés R. Bélanger et E. Fontaine.

Après la lecture usuelle de l'acceptation, M. l'abbé Perron alla au Tabernacle, ce qui signifie qu'il est curé de la paroisse, alla aux portes de l'église, les ouvrit, les referma, et sonna la cloche pour appeler les fidèles au sacrifice pour célébrer l'heureux événement.

Plan de Sécurité

A l'invitation du cercle local de l'Association d'Education, le mercredi 21 juillet M. Gabriel Dufault de St-Boniface vint expliquer le "Plan de la Sécurité Familiale".

C'est un plan très avantageux pour les célibataires et les gens mariés et ça ne coûte que $25 par année pour les premiers et $30 pour les gens mariés avec une protection pour les descendants à la mort. Aussi un certain montant sera donné pour aider à soutenir l'Association d'Education. Il n'y aura pas besoin de perception lorsque tout sera bien organisé et compris. Il est souhaitable qu'un grand nombre de citoyens bénéficient de ce plan.

Félicitations aux pompiers de Lorette qui se sont portés au secours de M. Alix Simard, de Ste-Anne-des-Chênes lorsqu'un incendie se déclara sur sa propriété. Tous se rendirent à l'appel de leur chef, M. Roméo Désorcy, et réussirent à éteindre le feu.

Mlle Gabrielle Jeanson est venue en avion de Montréal passer quelques jours chez sa mère, Mme Marie-Anne Jeanson et visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme Grégoire Jeanson, et d'autres parents et amis. A son retour à Montréal elle emmena sa nièce, Gisèle; elles se sont arrêtées à Ottawa pour visiter M. et Mme Maurice Rocan, soeur et beau-frère de celle-là.

Mme Amanda Dupuis, MM. et Mmes Donat Lavallée et Adrien Dupuis sont allés faire un voyage à Vancouver.

Mariage Saltel-Mondor

Le samedi 24 juin, M. l'abbé Henri Perron, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Mondor, fille de M. et Mme Octave Mondor, à M. Marcel Saltel, fils de M. et Mme Antoine Saltel, de Ste-Geneviève.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception à la salle paroissiale où un délicieux souper fut servi aux nombreux parents et amis. Le soir, il y eut une soirée dansante où d'autres amis se joignirent aux premiers pour offrir leur cadeaux et leurs voeux aux nouveaux époux.

Parmi l'assistance on remarquait M. et Mme Georges St-Pierre et leur fille, Diane, de Flin Flon, qui sont venus pour l'occasion.

Après leur voyage de noces à Minneapolis, les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

Pine Falls

Conseil des Chevaliers de Colomb no 4244

Une soirée spéciale fut organisée par le Conseil des Chevaliers de Colomb pour honorer trois de ses membres qui quittent Pine Falls.

Le premier, l'ancien grand Chevalier M. W. Tataryn, principal de l'Ecole Supérieure de Pine Falls depuis 10 ans, a accepté un poste au Département des Affaires Indiennes, à Winnipeg. Une plaque commémorant les deux termes où il assuma la charge de Grand Chevalier lui fut présentée de la part du Conseil par le grand chevalier nouvellement élu, Léonard Roy.

Un joli ensemble de boutons de manchette et épingle de cravate portant l'insigne C. de C. fut présenté au frère A. S. Jarowski, qui comme le frère Tataryn était membre du personnel enseignant, mais depuis beaucoup plus longtemps, soit 22 ans. Il nous quitte pour demeurer à Winnipeg où il sera professeur au Collegiate de Garden City. Le député grand Chevalier Norman Pachkowsky fit la présentation au nom du Conseil.

Le troisième membre qui nous quitte — ce qui est une grande perte pour nous — est Mgr J. Bellavance, aumônier du Conseil durant trois termes. Il vient d'être nommé à la cure de Holy Cross, à Norwood, où il sera partiellement à la retraite. Le Conseil des Chevaliers de Pine Falls n'est pas le seul à regretter son départ, car la paroisse de Pine Falls et toutes les autres environnantes, y compris des membres des églises anglicane et Unie, se sont joints pour offrir un thé en son honneur le dimanche 11 juillet. A cette occasion, une bourse lui fut présentée par ses paroissiens, de même qu'un chèque de la part des Chevaliers de Colomb. Le R. P. A. Plamondon, O.M.I., curé de Fort Alexandre, et le Rév Whitford, de l'église anglicane St-Johns, de Pine Falls, exprimèrent leur témoignage d'estime envers Mgr Bellavance.

Lors de l'élection tenue à la dernière assemblée régulière mensuelle, les frères suivants furent élus: Grand chevalier, Léonard J. Roy; député grand chevalier, Norman Pachkowsky; chancelier, Mike Hunn; trésorier, Charles R. Martin; conseiller juridique, S. P. Bert Berthelette; cérémoniaire, Henri A Desautels; secrétaire-archiviste, Al Hickerson; garde intérieur, Philippe Desautels; garde extérieur, Dirk Cuperus; syndic, Raoul Boisjoli. M. J.-R. Desautels assume encore le poste de secrétaire-financier, et M. Frank C. Binda, de Lac du Bonnet, est en charge des conférenciers.

Une demande fut faite à Son Exc. Mgr M. Baudoux relativement à la nomination de M. l'abbé Gédéon Trudeau, de St-Georges, comme aumônier de notre Conseil.

M. Norm. Pachkowsky, en charge des activités, promet une année fructueuse, et il s'occupe présentement à mettre le programme "six points" à exécution.

Le jeune Raymond Laramée, de St-Jean-Baptiste, trouve la mort près de Little Falls, Minnesota

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 27 juillet, environ 500 personnes s'assemblaient en l'église paroissiale pour rendre un dernier hommage à un jeune garçon que Dieu avait soudainement rappelé à lui.

Raymond Laramée, âgé de 18 ans, trouva la mort à la suite d'une collision de trois autos survenue à Little Falls, Minesota; son compagnon, Denis Dupas, s'en tira avec des blessures légères.

Mgr H. Lapointe chanta la messe de Requiem; les clercs-servants furent Robert et Michel Boucher, Gilbert Beaudette, Léon Ayotte. Jean-Paul Fillion portait la croix. Les élèves de l'école secondaire, aidés de quelques chantres, firent les frais du chant. Marcel Lafond et Raymond Morrissette firent la quête; les porteurs étaient René Fillion, Alain et Emile Sabourin, Arthur et Léo St-Amant et Philippe Vandale.

Durant les deux jours précédant les funérailles, les parents et amis se rendirent nombreux à l'église où la dépouille mortelle fut exposée. A la famille éplorée, toute la paroisse offre ses sincères condoléances et l'assurance de ses ferventes prières pour le repos de l'âme du cher disparu.

Le défunt laisse dans le deuil ses parents adoptifs, M. et Mme Léo Létourneau, qui furent vraiment un papa et une maman qu'il chérissait; Léo et Albert, des frères qu'il admirait; Noëlla et Diane, des soeurs qu'il aimait beaucoup.

Remerciements

La famille Létourneau désire remercier tous ceux et celles qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par l'assistance aux funérailles et aux prières, ou qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion de cette dure épreuve.

In Memoriam

Le vendredi matin 23 juillet, Raymond Laramée accueillait ce jour comme l'alouette. C'était pour lui une journée toute spéciale, car il entreprenait son premier voyage. La joie rayonnait sur son visage. Six heures après son départ, un accident fatal enlevait cette joie. Le 24 juillet, Raymond quittait ce monde.

Quelle triste nouvelle pour la famille Létourneau où il demeurait depuis l'âge de six mois! En mourant, ce jeune homme de 18 ans prenait un peu de chacun. C'était le copain de nous tous les jeunes. Aussi notre Raymond ne sera-t-il jamais oublié?

"C'était mon copain, c'était mon ami,
Pauvre vieux copain de mon humble pays;
Je revois son visage au regard généreux,
Nous avions le même âge et nous étions heureux."

LES AMIS.

Bienvenue

Les paroissiens de St-Jean-Baptiste souhaitent une cordiale bienvenue à leur nouveau vicaire, M. l'abbé Marcel Toupin.

Aide bénévole

Mmes H. Bouchard, Paul Saurette, Jos. Dupuis et Jos. Saurette, de Letellier, Mmes I. Héneault, Arcade Vermette, Louis Sabourin et Beaudette, de St-Jean-Baptiste, et Mme Sevell, de Morris, ont donné généreusement une partie de leur temps, le jeudi 15 juillet, à un groupe de patients de l'hôpital qui sont venus au rodéo à Morris. Chacun d'eux parle encore du délicieux goûter offert par le comité, et du plaisir qu'il eut à voir le rodéo.

Ce fut une sortie dont ces patients se souviendront longtemps. Merci à tous ceux qui ont aidé à faire de ce jour une si grande journée pour eux.

M. Guillaume Henry, de Lorette, est décédé à l'âge de 79 ans

Le vendredi 23 juillet, est décédé à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 79 ans, M. Guillaume Henry.

M. Henry naquit le 3 novembre 1886, à Lorette. Il était descendant de Jean-Baptiste Lagimodière. Le 2 juin 1935, il épousait Mlle Marie-Rose Lagacé en l'église de La Salle, Man. Il résida à Lorette, où il se fit toujours remarquer par son hospitalité et par sa charité, ne craignant jamais d'aider ceux qui avaient besoin de ses services. Ses neveux et nièces, en particulier, jouirent des largesses de son grand coeur. Il remplit avec compétence la fonction de conseiller municipal durant plusieurs termes.

Les prières furent récitées, dimanche à 8 h. p.m. au salon funéraire Desjardins et lundi à 8 h. p.m., par M. l'abbé Henri Perron, en l'église de Lorette. La messe de Requiem fut chantée à 8 h. 30 p.m., le lundi 26 juillet, par M. l'abbé Perron, curé, assisté de M. l'abbé Adélard Couture, cousin du défunt. Le commentateur liturgique était M. l'abbé Rodolphe Bélanger.

Les porteurs honoraires étaient: MM. Henri Bissonnette, Edmond Dubuc, John Grossman, Ubald Désorcy, Ildas Dugas, Alexandre Landry. Agissaient comme porteurs actifs: MM. Gérard et Adélard Lagacé, Felix Dufresne, Gilbert Henry, Horace et Jean Gauthier, tous neveux du défunt. Raoul Rheault et Elzéar Lagimodière firent la quête. La direction des funérailles était confiée à la maison funéraire Desjardins. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

De nombreux parents et amis sont venus de La Salle, Ste-Anne, Ste-Agathe, St-Boniface, St-Pierre, St-Norbert, d'Ontario, rendre un dernier hommage à leur cher disparu en venant prier auprès de la dépouille mortelle et en participant à la messe des funérailles.

Sincères condoléances à Mme Guillaume Henry.

Remerciements

Mme Guillaume Henry désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, par leurs visites au salon funéraire et à sa demeure, par leur assistance aux funérailles, à l'occasion du deuil qui vient de la frapper. Merci particulièrement à MM. les abbés H. Perron, A. Couture et R. Bélanger et aux Filles d'Isabelle de Notre-Dame de Lorette.

Une pionnière d'Isle-de-Chênes laisse dans le deuil une nombreuse descendance

ISLES-DE-CHENES — Après une longue maladie endurée avec patience, Mme Mélina Beauchemin (née Pelland) s'est éteinte doucement le 28 juillet à l'âge de 85 ans.

Née à Ste-Geneviève de Berthier, Qué., elle résidait au Manitoba depuis 82 ans. Son mari, Robert, l'a précédée dans la tombe en octobre 1959.

Bonne mère de famille et chrétienne fervente, Mme Beauchemin était aussi une fidèle et dévouée congréganiste de Ste-Anne. Elle a fait annuellement son pèlerinage à Ste-Anne-des-Chênes pendant plusieurs années jusqu'à ce que son état de santé ne le lui permette plus.

Le vendredi 30 juillet à 8 h. p.m., plusieurs parents et amis se sont rendus au salon mortuaire Coutu pour un dernier hommage à la défunte. Le lendemain à 9 h. a.m., la dépouille mortelle fut conduite dans l'église de la Miséricorde, où les prières furent récitées par les religieuses et les congréganistes de Ste-Anne. A 10 h. a.m. le service fut chanté par M. l'abbé M. Dacquay, curé, assisté de M. l'abbé J.-L. Caron, comme diacre et du R. P. P. Dumaine, P.B., comme sous-diacre. On remarquait aussi au choeur M. l'abbé D. McDougall, ancien curé de la paroisse.

Les porteurs étaient six petits-fils, Rodolphe et Gérald Dufault, de St-Boniface, ainsi que Noël Hogue, Norman Goovaerts, Robert et Lucien Beauchemin, tous d'Isle-de-Chênes.

La bannière de Ste-Anne fut portée par M. Raoul Dumaine; Mmes M. R. Leclaire, Frank Haddock, R. Dumaine et L. Petit tenaient les rubans. La quête a été faite par deux congréganistes de Ste-Anne, Mmes Joseph Beauchemin et Mathilda Mondor.

Mme M. Beauchemin laisse dans le deuil six enfants: deux fils, Jules et Gérard, d'Isle-de-Chênes, quatre filles, Gracia (Mme Israël Dufault), de St-Boniface, Yvonne (Mme Antonin Hogue), d'Isle-de-Chênes, Georgette (Mme Octave Roy), d'Aubigny, et Germaine (Mme Léon Goovaerts), d'Isle-de-Chênes. Lui survivent aussi 36 petits-enfants et 41 arrière-petits-enfants.

Retour

M. le Curé M. Dacquay est revenu d'un voyage en Europe et en Terre Sainte. Tous lui souhaitent la bienvenue et espèrent qu'il racontera ce beau voyage prochainement.

Baptême

Est devenu enfant de Dieu par le baptême le 10 juillet, Robert Raymond-Joseph, né le 30 juin, fils de Dollard Ritchot et de Béatrice Colette; parrain et marraine, Raymond et Irène Colette.

Remerciements

Toute la famille Beauchemin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil de la mère et grand-mère, soit par visites au salon mortuaire, offrandes de fleurs, messes et autres prières ou assistance au service. Un cordial merci aux parents et amis.

Saint-Labre

Naissances

A M. et Mme Lucien Poiron est né un fils à l'hôpital de St-Boniface le 18 juin.

A M. et Mme Raymond Poiron, une fille à l'hôpital de Ste-Anne.

A M. et Mme Lucien Thomas, un fils à l'hôpital St-Boniface.

Çà et là

Souhait de bon succès à M. et Mme Edmond Gauthier et leur famille qui ont quitté la place pour demeurer à St-Boniface.

M. et Mme Jules Graitson, de Port Alberni, C.-B., ont visité Mme C. Gérardy récemment.

La jeune France Gérardy, fille de M. et Mme Fernand Gerardy, se remet d'une fracture au bras, à l'hôpital de St-Boniface.

M. Julien Gillon, de Tangent, Alberta, a visité ses parents de St-Labre.

M. et Mme Clément Bernard, de St-Claude, ont passé quelques jours chez M. et Mme Henri Boivin, et visitèrent également quelques familles de St-Labre.

M. et Mme Norman Yvon passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Louis Yvon.

Mmes Larry Langan et Ray. Boutillier, de Flin Flon, passèrent quelques semaines chez Mme Julien Gérardy.

Les 16 membres du Club 4-H ont grandement apprécié la journée de ralliement qui eut lieu le mercredi 21 juillet à Steinbach. Bon succès à ces jeunes travailleurs toujours décidés à maintenir leur Club 4-H.

M. et Mme Jos Gisiger ont eu la visite de leur mère, Mme B. Gisiger, et de M. et Mme Louis Grégoire, de St-Boniface.

75e anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Hubert, Sask.

ST-HUBERT — Le terrain de l'église, entouré d'arbres ornés de banderoles et fanions vert et or, formait le décor pour les célébrations du 26 juillet 1965 qui furent favorisées d'une température idéale. Celles-ci commencèrent par la messe à 4 h. p.m. célébrée par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, durant laquelle il confirmait 17 enfants de la paroisse. La cérémonie était rehaussée par la présence de nombreux prêtres au choeur et aux premiers rangs de l'assistance dans l'église paroissiale nouvellement redécorée.

Céci fut suivi d'un souper chapêtre préparé et servi par les Dames d'Autel et les jeunes filles de la paroisse pour célébrer le 75e anniversaire de la construction de la première église et la fondation de la paroisse.

Cette fête était dédiée aux Fils de Marie Immaculée (F.M.I.) dont les prêtres ont desservi cette paroisse de 1903 à 1961. Le programme débuta par le chant d'O Canada en français, M. O. Praud étant au micro.

Mgr O'Neill bénit le repas. Aux tables disposées en fer à cheval prirent place: Son Excellence, les RR. PP. J.-M.-A. Granger, B. et P. Lucas, F.M.I., de Laflèche, P.Q., Mgr H. Poirier, P.D., de Forget, les membres du clergé des paroisses environnantes, le Rév. Shuwin et son épouse, de Whitewood. M. le maire et Mme A. Bruce, de Langbank, un groupe de relilgieuses de Notre-Dame de la Croix, plusieurs anciens paroissiens, quelques-uns venus d'assez loin pour cette occasion.

Les autres se sont installés sur l'herbe à l'ombre des arbres entourant les tables d'honneur.

Après le souper, M. l'abbé L. L'Heureux, curé, souhaita la bienvenue à tous et donna un résumé de l'histoire de la paroisse depuis 1884 quand les premières familles (au nombre de 40 à 50) et des célibataires arrivèrent dans la région et s'installèrent au sud de Whitewood au nord et au sud de la vallée. Venant de France et de Belgique, plusieurs d'entre eux étaient de l'aristocratie française et tâchèrent d'établir des ranchs, une fromagerie et la culture de la chicorée, etc. Ces projets furent abandonnés: la plupart retournèrent en France, d'autres plus loin à l'Ouest, et ceux qui restèrent formèrent une colonie florissante. Les cinq premières années, des prêtres vinrent de Brandon et St-Boniface, Man., et de Wolseley, visiter les colons, de temps à autre.

C'est en 1890 que M. l'abbé Léon Muller arriva et bâtit une église en pierre des champs au nord de la vallée et que la paroisse fut érigée canoniquement, changeant le nom de la colonie (La Rolanderie) à celui de St-Hubert. M. l'abbé Muller, ainsi que M. l'abbé H. Mayrolles, ne restèrent que peu de temps. Dans les registres on note aussi le nom de M. l'abbé Roy et la visite canonique de Son Exc. Mgr Langevin, O.M.I., en 1895.

Ce n'est qu'en 1903, quand les Fils de Marie Immaculée arrivèrent, qu'un curé résidant fut nommé en la personne du R. P. Jérôme Boutin, F.M.I.; d'autres de la même communauté sont venus lui prêter main-forte et se sont succédés dans la paroisse et les missions environnantes. Ce sont les RR. PP. Branchereau, Fallourd, Thibault, Enfrein, Libert, Barreau, Rondard, Granger, Bodin, Lafrenière et en dernier lieu Bordet.

La première église démolie en 1903 par ordre de Mgr Langevin et reconstruite dans une location plus centrale était plus grande et comprenait un logement au rez-de-chaussée. Cette église fut la proie des flammes en 1935 et l'église actuelle fut construite à l'emplacement actuel.

En 1907, les religieuses de Notre-Dame de la Croix s'installèrent au rez-de-chaussée et ouvrirent un pensionnat. En 1921, un nouvel édifice fut érigé par les soeurs, lequel en 1924 fut transformé en hospice Jeanne d'Arc (maison de vieillards en infirmes) auquel plusieurs additions furent faites à divers intervalles. En 1940 un jubilé d'or fut célébré et un monument de pierre (restes de la première église) fut érigé et surmonté d'une croix près du site de la première église.

En 1961, les deux prêtres-résidants, les Pères Granger et Bordet, furent rappelés par leurs supérieurs. M. l'abbé L'Heureux fut nommé curé de la paroisse avec charge de la mission de Whitewood.

Après cet historique, M. le curé invita M. Bruce à prendre la parole. Comme maire de la municipalité de Silverwood, il souhaita la bienvenue à tous, exprima son plaisir d'avoir été invité à cette fête et à y prendre une part active. Ensuite les membres du choeur de chant exécutèrent les refrains de "Noms canadiens" où quelque 160 noms de gens ayant vécu dans la région depuis 75 ans défilèrent. Ces mêmes refrains avaient été chantés il y a 25 ans avec un refrain différent; ceci sur une estrade qui avait servi de char allégorique à la parade du Club 4-H de Whitewood, gracieusement prêtée pour cette occasion.

Un magnifique gâteau en forme de livre ouvert décoré vert et or et portant l'inscription "A la gloire de Dieu" fut coupé par le Père Lucas, F.M.I., supérieur à Laflèche, P.Q., et M. H. de Beaudrap, de Calgary. Tous purent admirer ce superbe gâteau avant le découpage final.

La Rév. Sr Marie-Adélaide, supérieure régionale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, prit alors la parole et donna un résumé de leur travail ici depuis 1907, conjointement avec les Fils de Marie Immaculée et le curé actuel, mentionnant leurs différents champs d'action: enseignement, soin des malades et des vieillards, etc., dans plusieurs institutions de l'Ouest.

Le choeur chanta alors un "Ave Maris Stella" en hommage au Père Granger qui le leur avait enseigné. Après quoi, celui-ci remercia M. le curé de l'avoir invité à représenter sa communauté pour la célébration de ce jubilé. Il raconta ses expériences personnelles pendant les 20 ans qu'il avait eu charge des missions de Whitewood, Broadview et St. Luke. A ce moment, il subit une opération sérieuse. En 1940 il fut nommé curé de Radville avec les missions de Ste-Colette et Souris Valley. Un an après, il subissait une attaque de paralysie et revint à St-Hubert, partiellement remis. Pendant les mois d'été, il aidait des prêtres aux Etats-Unis, dans leur ministère.

Des sentiments de reconnaissance envers le Père Granger, les Fils de Marie Immaculée, M. l'abbé L'Heureux, les Soeurs et des félicitations et bons souhaits aux paroissiens furent exprimés par le doyen, M. l'abbé D. Lucey, de Broadview. Le Rév. H. Shurvin, pasteur de l'église anglicane de Whitewood, remercia M. le curé de son invitation et exprima son plaisir d'être parmi les paroissiens et celui de travailler conjointement avec M. l'abbé L'Heureux au service de Dieu.

M. Urbain Brûlé, au nom des paroissiens, offrit des souhaits et remerciements tandis que M. Victor Gatin faisait de même au nom des paroissiens de la mission de Whitewood.

Puis Mgr H. Poirier, P.D., de Forget, présenta ses félicitations et bons souhaits rappelant ses rapports amicaux avec les Fils de Marie Immaculée, le Père Fallourd, décédé en 1949, les Pères Granger et Bordet et félicita les Soeurs pour leurs travaux.

Mgr O'Neill prit alors la parole exprimant sa confiance dans la prospérité de la paroisse de St-Hubert fondée par l'esprit d'aventure et la détermination des premiers colons, en majorité Français et Belges, dont la majorité demeura pour cultiver la terre et fit de cette vallée une région prospère.

M. le curé offrit alors ses remerciements et ceux des paroissiens à Mgr O'Neill pour sa présence parmi eux aux Pères Granger et Lucas, aux Fils de Marie Immaculée pour leur travail dans la paroisse pendant plus de 50 ans, et aux Soeurs de Notre-Dame de la Croix. Il remercia publiquement les paroissiens de leur coopération depuis son arrivée, en particulier pour les travaux de décoration de l'église et la préparation de cette fête jubilaire.

Après quoi, tous rencontrèrent d'anciens amis et causèrent librement avec Son Excellence, les prêtres et les religieuses. Pendant cet intervalle, le gâteau fut servi. Un programme de chant et de musique exécutés par des paroissiens talentueux termina cette fête.

Parmi les visiteurs éloignés, fils des premières familles qui étaient venus de loin, on remarquait MM. H. de Beaudrap, J. Flick et J. Moiny, de Calgary, M. Cottin, de Regina, G. Raffard et E. Dunand, de Victoria, C.-B. Un bon nombre des descendants des premières familles sont encore ici et dans les régions environnantes, mais sont trop nombreux pour qu'on puisse les nommer.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariages

Félicitations et voeux de bonheur à M. Lorenzo Ethier qui unissait sa destinée à celle de Mlle Linda Gervais, de St-Laurent, le 10 juillet.

Meilleurs souhaits aussi à M. Bernard Grenier qui épousait Mlle Rosanne Boutin, de Domremy, le 10 août.

Visiteurs

Ont assisté au mariage de M. Bernard Grenier: M. et Mme André Maillot et Mme Desrosiers, de Montréal, frère et soeur de Mme Don-Léo Grenier, ainsi que tous les enfants de M. et Mme D.-L. Grenier: MM. et Mmes Francis Palin, de Coleville, Léo Colbert, de Makwa, Joseph Grenier, accompagné de MM. Albert et Emile Boutin, de Hinton, et Marie, de Saskatoon. Aussi M. et Mme Albert Longpré et Mme John Knight, de Lachine, parents de Mme Boutin et de la famille Tessier, de Bellevue.

M. Jean Frapper et sa famille, de Montréal, ont passé des vacances de trois semaines dans la localité.

M. G. Savidon et sa famille, de Burnaby, C.-B., ont visité leurs parents de Saskatoon, Carlton et Bellevue. M. Gustave Pelletier est retourné avec eux pour deux semaines.

Bienvenue au Frère Bernard, O.F.M., fils de M. et Mme Edmond Gareau, en vacances ici. Il arrive de St-Miguel, Californie, et se rend à Cochrane près de Calgary. De là, il ira au collège d'Edmonton. Bonne chance et bon succès.

M. et Mme Alfred Gaudet accompagnaient leur fils. M. l'abbé Luc Gaudet, qui conduisait sa soeur, Chantal, chez les Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe. Ils en ont profité pour visiter tous leurs parents de St-Jacques, Joliette, Rawdon et du Témiscaminque.

M. et Mme Xavier Gareau accompagnaient la famille Marcel Colbert, qui conduisait le Frère Félicien Chamberland, F.S.C., à Victoria d'où il s'embarqua pour les Philippines. Tous lui souhaitent bonne chance et bonne santé dans son nouveau poste.

De passage

M. Norman Comeau était de passage ici dernièrement, ainsi que la famille Simon Grenier, de Marcelin. M. Favreau et Alec Apri, de Zénon Park, et Johnny Carrière, de St-Boniface.

Malades

Prompt rétablissement à M. Léo Colbert, hospitalisé pour quelques jours, ainsi qu'a MM. Reynald Gaudet et Marius Ethier qui furent tous deux victimes d'un accident, samedi dernier.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Wawota

Va-et-vient

Etaient en visite chez Mme Georgette Lemoine: M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs filles, Colette et Linda, de Regina, M. et Mme Maurice Zébière et leur petite-fille, Angeline Dumas, M. et Mme G. Moro et leurs deux fils, Mlle Denise Lemoine et Mme Georgine Zébière.

M. et Mme Robert Genge et leurs fils, de Toronto, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alex. Boulet, de Dumas; ils allèrent aussi à Calgary visiter des parents.

Mme Georgine Zébière est de retour chez elle et se dit enchantée de son séjour à St-Boniface.

M. et Mme Eddie Hyde et leurs filles, Elaine, Beverley et Edwina, de Castlegar, C.-B., sont de passage chez M. et Mme Robert Jacques, Mmes Georgine Zébière et Clara Hyde. Le samedi 24 juillet, la famille E. Hyde se rendit à Bethune, Sask., pour assister au mariage de leur fils et frère, Terry.

Fête d'anniversaire

Le samedi 17 juillet eut lieu une belle fête chez M. et Mme Georges Filteau à l'occasion du 70e anniversaire de naissance de cette dernière. Leurs enfants et petits-enfants s'étaient réunis pour lui souhaiter bonne fête.

Etaient présents: MM. Roméo, Herménégilde et Marcel Bessette, de Winnipeg, M. et Mme Cloutier et leurs enfants, de Montréal, M. et Mme Napoléon Filteau et leur fils, de Dumas, M. et Mme Richard Filteau et leurs enfants, de Melita, M. et Mme Ernest Filteau et leurs enfants et M. et Mme Georges Filteau, de Regina, Mme Onil Loiselle et M. et Mme E. Dionne, de Winnipeg, M. et Mme Adrien Bessette et leurs enfants, de Dumas.

Durant cette journée mémorable, Mme Filteau reçut de nombreux cadeaux et meilleurs voeux des siens.



M. Bernard George, fils de M. et Mme Jean George, de Redvers, est de retour d'une belle tournée dans les provinces de Québec et d'Ontario. Elève de 12e année à l'école de Bellegarde, il fut gagnant du concours oratoire du sud de la province, et comme tel, on lui accorda cet intéressant voyage.

Gravelbourg

Mariage HUEL-DOLAN

Le mercredi 14 juillet en l'église Sacré-Coeur de Mazenod, M. l'abbé Richard Larivière bénissait le mariage de Mlle Laureen Dolan, fille de W. G. Dolan, de Mazenod, à M. Raymond Huel, de Gravelbourg.

Au bras de son frère Clair, la mariée portait une longue robe blanche garnie de dentelle et rehaussée d'un collier de perles, cadeau du marié. Elle tenait un bouquet composé de roses rouges.

La dame d'honneur, Mme Ron Jacobs, et la demoiselle d'honneur, Mlle Alice Huel, portaient des robes identiques turquoises et étaient coiffées de petits chapeaux fleuris. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs.

Durant la cérémonie religieuse, Mme Pierre Bouvier touchait l'orgue tandis que Mmes W. Caufield et Fernand Chevrier exécutèrent le programme de chant. Les garçons d'honneur étaient MM. Ron Jacobs et Earl Dolan. A la réception qui eut lieu à Mazenod, le maître de cérémonies était M. Jean Gauthier. Le toast à la mariée fut prononcé par M. E. Wright.

Pour le mariage, Mme W. Dolan, mère de la mariée, avait choisi une robe bleue de dentelle avec accessoires blancs. Mme A. Huel, mère du marié, avait choisi un ensemble rose et des accessoires blancs complétaient sa toilette. Pour voyager, la mariée portait un tailleur vert pâle et ses accessoires étaient blancs. M. et Mme Raymond Huel résideront à Regina.

Mariage Michaud-Bourgeois

Le samedi 24 juillet, à la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, M. l'abbé R. Larivière bénissait le mariage de Mlle Monique Bourgeois, fille de M. et Mme L. Bourgeois, de Gravelbourg, à M. Jules Michaud, fils de M. et Mme Germain Michaud, de Gravelbourg également. Au bras de son père, la mariée portait une longue robe blanche en taffetas de faille avec traine. Son voile court était retenu par un diadème. Elle tenait un livre d'heure garni de dentelle et de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Suzanne Bourgeois et Gilberte Marchand portaient des robes bleues avec chapeaux de même ton. MM. Alain Krause et Robert Gamble agissaient comme garçon d'honneur. Le programme de chant fut exécuté par MM. Ronald Desroches, Marc Pinsonneault, Paul Heppelle, André Gauthier, André Moquin et Paul Morin. Mme Noé Morin touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse il y eut réception à la salle paroissiale pour 150 invités. M. Paul Michaud proposa le toast à la marié. Une danse eut lieu à la salle de la Légion. Après la réception, M. et Mme Jules Michaud partirent pour un voyage à Banff et Lac Louise. Après leur voyage de noces le nouveau couple demeurera à Gravelbourg.

Décès de Mère St-Ovide

Mère St-Ovide, des religieuses de Jésus-Marie, est décédée après une longue maladie. Née Georgiana Milleite en 1895, à Woonsocket, E.-U., elle arriva à Willow Bunch avec ses parents en 1905. En 1920 elle rentra chez les religieuses de Jésus-Marie. Tour à tour elle fut nommée à Gravelbourg, St-Victor, Meyronne et Coderre. Plusieurs élèves et religieuses se souviennent d'elle, comme d'une religieuse charitable et dévouée.

Décès de Mme G. Larivière

Mme Georges Larivière est décédée à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 65 ans. Elle naquit à Sioux City, Iowa, et vint à Gravelbourg en 1913. Son mari la précéda dans la tombe en 1956. Elle laisse dans le deuil, trois filles, Mme Rose Mary Michaud, de Vancouver, C.-B., Mme Madeleine Gilmore, de Chinook, Montana, et Mme Suzanne Stevens, de Calgary, Alta, ainsi qu'un fils, Francis, de Gravelbourg. Lui survivent également sa mère, Mme Jennie Ross, de Chinook, et 2 frères, Roy et Walter, de Chinook. Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de l'Assomption. M. l'abbé Richard Larivière officiait, assisté de M. l'abbé M. Minne et du R. P. F. Rainville. Les porteurs furent: MM. Victor Godin, Wilfrid Larivière, Arthur Gauthier, Lionel Prud'homme, Conrad Piché et Pierre Lafrance. Condoléances à la famille en deuil.

En Allemagne

Le Caporal J.-Alain Lemyre du Corps d'artillerie de l'Armée Royale du Canada, est parti dernièrement pour l'Allemagne pour un séjour de 3 ans. Alain était stationné à Dundurn, Sask. Sa femme et ses deux enfants le rejoindront prochainement. Sa mère, Mme Berthe Lemyre est allée leur rendre visite.

St-Denis

Çà et là

Le 18 juillet, le Club St-Denis organisa un pique-nique paroissial. Il y eut courses pour enfants et balle-au-camp.

A cette occasion M. Laurent Hounjet, au nom des parents, et M. Gilbert Leblanc, au nom des élèves, présentèrent quelques cadeaux-souvenirs à Mme Regina Denis, en appréciation de son magnifique travail et de son grand dévouement. Mme Denis se retire après sept années consécutives d'enseignement dont quatre comme principale, à l'école Casavant.

Le 1er juillet, les membres du Club de Personnalité de St-Denis, Vonda et Prud'homme et leurs familles se réunissaient à St-Denis pour un pique-nique. Après le souper il y eut jeux, courses ,balle-au-camp ,concours, chants, feu de camp.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Hubert et M. et Mme Raymond Caron se rendirent chez M. et Mme Georges Charpentier et Mme Philippe Lepage à Debden.

Mlle Josée Stocklosa, de Montréal, était de passage chez M. et Mme Joseph Rioux. Elle visita aussi sa soeur, Mme R. Lepage, de Debden.

M. et Mme Wilfrid Labrecque et leur famille passèrent quelques jours dans le sud de la province notamment à Estevan, chez M. et Mme Howard Elazz.

M. et Mme Robert Denis ont visité M. et Mme François Denis, de Debden.

Le 12 juillet, MM. et Mmes Richard Leblanc, Laurent Rioux, Liguori Leblanc, Joseph Rioux, Jean Hubert, Zénon Pelletier, se rendaient à Debden assister au mariage de M. Raymond Lepage. M. et Mme Liguori Leblanc firent un voyage dans l'Alberta, notamment à Calgary, Lac Louise, Banff et Edmonton.

M. René Grisé et sa famille sont allés à Banff et Calgary où ils ont assisté au Stampede.

Mme Rita Lepage, de Debden, son fils, Armand, et ses filles, Carmen et Lucille, étaient de passage à St-Denis récemment.

M. et Mme Laurent Pion sont allés au Stampede de Calgary et ont continué à Banff et Edmonton.

Me Clotaire Denis (fils), et Léon Denis assistèrent au congrès du Conseil Canadien de la Coopération à Caraquet, N.-B. Ils ont visité l'Ile-du-Prince Edouard, et au retour ils ont fait un arrêt à Montréal afin de visiter des parents et amis. M. et Mme Léon Dion s'arrêtèrent aussi à Sudbury, Ont., où ils visitèrent leurs fille et gendre, M. et Mme Norman Nissen.

M. et Mme Joseph Rioux se rendaient au Québec afin de rejoindre leur fille, Dianne, qui terminait ses classes à l'école normale de Joliette. Ils en profitèrent pour visiter leurs nombreux parents et amis. Ils allèrent à Edmunston en passant par Ste-Rose-du-Dégelé (place natale de Mme Rioux), St-Arsène (place natale de M. Rioux), Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Varennes puis enfin Montréal.

Mlle Thérèse Lepage a visité sa parenté de St-Denis.

M. et Mme Joseph Labrecque ont passé une semaine à Waskesiu.

M. et Mme Arthur Dinelle et leurs deux enfants, de Flin Flon, Man., visitaient leurs frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Maurice, Laurent et Daniel Dinelle.

Du 4 au 8 juillet, les acolytes de la paroisse, accompagnés de M. l'abbé Poilièvre, et de Normand et Georges Denis, campèrent au Lac Wakaw. Malgré une grosse averse le lundi soir tous se dirent très contents de ces vacances et en remercient M. le Curé.

M. et Mme Oliva Charbonneau, de St-Benoit, Qué., ont passé quelques jours dans la paroisse.

Mlle Thérèse Turgeon, de Montréal, Mme Alfred Turgeon et M. Aimé Turgeon, de Laventure, étaient de passage chez M. et Mme Clotaire Denis (père).

M. et Mme Frank Buckna, de Penticton, C.-B., et leurs deux filles rendaient visite à M. et Mme Lucien Denis.

M. Elzéar Dinelle, d'Ottawa, passa quelque temps chez ses frères et belle-soeurs, MM. et Mmes Maurice, Daniel et Laurent Dinelle.

MM. Marcel Bussière, Normand Denis, Delcide Lepage, Philippe Laliberté, et Louis Bussière passèrent la semaine du 11 au 16 juillet au camp de Victoire. Mlle Linda Pion y alla le 18 pour revenir le 23 tandis que Mlles Agnès Bussière, Noëlla Leblanc et Jocelyne Pion y campèrent du 1er au 6 août.

Sr Julia Haudegand, S.G.M., de La Loche, rendit visite à ses frère et belle-soeur, M. et Mme Maurice Haudegand et ses oncle et tante, M. et Mme Clotaire Denis (père.)

Mlle Joanne Brochu et M. Gérard Brochu, de Colonsay, ont passé quelques semaines chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Daniel Dinelle.

Mme J. Raymond, Mlle Rose Raymond, MM. et Mmes Armand Grisé, Jos Mercier, Maurice Lesvêque, Clodomir Denis, Raymond Caron et Joseph Rioux, Mlles Gisèle Denis, Dianne Rioux, Edna et Murielle Bénard MM. Roland et Louis Raymond, Bernard, Gilles et Paul Hubert, Gédéon et Wilfrid Denis et Jos. Pelletier se sont rendus à St-Louis le 31 juillet assister au mariage de M. Arthur Raymond à Mlle Lucille Doderai.

Bienvenue à M. et Mme Maurice Marcotte et leur trois trois enfants qui se sont nouvellement installés sur une ferme.

Prompt rétablissement à M. Maurice Haudegand qui est de retour chez lui après avoir subi une intention chirurgicale.

Mlle Jeanne d'Arc Lepage est de retour chez ses parents après avoir passé plusieurs mois à Bonnyville, Alta.

MM. Gérard et Pierre Leblanc du collège de Prince-Albert passent les vacances chez leurs parents M. et Mme Liguori Leblanc

MM. Alfred Leblanc, David Laliberté du Collège de Gravelbourg sont en vacances également.

Naissance

Lucien-Jean, fils de M. et Mme Lucien Denis, né le 24 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Denis de Domremy, oncle et tante de l'enfant.

Décès de Me Jérémie Crépeau, de Saskatoon

SASKATOON — Me Jérémie-G. Crépeau, de cette ville, a été foudroyé par une crise cardiaque alors qu'il plaidait une cause à la cour de Punnichy, à 65 milles au nord de Regina. Il était âgé de 44 ans.

Me Crépeau était le frère de Me Jean-Baptiste Crépeau, M.A.L., pour Québec, et de Me Paul Crépeau, professeur de droit à l'Université McGill de Montréal. Le défunt était bien connu dans toute la Saskatchewan, sa province natale.

Diplômé de l'Université de Saskatchewan à Saskatoon, il fit sa cléricature à l'étude C. S. Davis, de Prince-Albert. Ce dernier est maintenant juge de la cour du banc de la Reine de cette province. Me Crépeau exerça sa profession à Prince-Albert jusqu'en 1962 alors qu'il s'établit à Saskatoon.

Me Crépeau laisse dans le deuil son épouse, trois filles, un fils, sa mère, deux soeurs et deux frères.

Périgord

Mariage Patenaude-Toovey

Le lundi 2 août, à l'église St-Athanase de Périgord, M. l'abbé R. D. Kunka bénissait le mariage de Mlle Janice Elaine Toovey, fille de M. et Mme Robert Toovey, de Kinloch, à M. Jérémie-Joseph-Alphonse Patenaude, fils de M. et Mme Alphonse Patenaude, de Périgord.

Le cortège d'honneur était composé de Mlles Mariette et Maureen Patenaude, soeurs du marié, et de MM. Lionel et Dwayne Bellavance, cousins de la mariée. MM. Ernest Patenaude et Denis Fradette plaçaient les invités.

Durant la cérémonie religieuse, un programme musical fut exécuté à l'harmonium par Mlle Adrienne Bossé.

Au bras de son père, la mariée entra en l'église, vêtue d'une longue robe blanche. Les demoiselles d'honneur portaient des robes bleues.

La réception eut lieu à la salle paroissiale. Le souper fut servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. M. Léo Patenaude agissait comme maître de cérémonies.

Etaient venus pour l'occasion: MM. et Mmes Lucien Paquin, de Montréal, Joseph-W. Plante, de St. Petersbourg, Floride, Gabriel Dubé et Raymond Doucette, de Le Pas, Man., M. et Mme Léon Bellavance et Denis Fradette, de Radville, Earle Toovey, de Fort Qu'Appelle, Jean Labossière, de St-Boniface, et Mlle Yvonne Soenstelie, de Saskatoon.

Çà et là

Mme Edna Roy et sa fille, de Montréal, étaient en visite chez Mme Marie-E. Plante et chez d'autres parents.

Mlle Marianne Langlois, de St-Boniface, était de passage chez ses frères, Henri, Donat, Joseph, Gérard, Emile et Omer.

M. et Mme Médéric Caza sont partis pour un voyage à Valleyfield, P.Q., place natale de M. Caza.

M. et Mme Paul Choquette et leur famille sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Albert Choquette, et chez leurs frères et beaux-frères, MM. Ronald et Daniel Choquette.

M. Robert Choquette est en visite chez ses parents, M. et Mme Albert Choquette.

M. et Mme Claude Marquette et leur famille, de Prince George, C.-B., étaient en visite chez M. Maurice Marquette, Mme Henri Pelletier, Mme A. Gaudet et M. Georges Marquette.

Mlle Dorothée Langlois et M. Marvin Ceslak sont allés à Wakaw pour visiter le camp du Club 4-H.

M. et Mme Henri Langlois et leur fils, Léonard, sont allés à St-Brieux, le 31 juillet, pour assister au mariage de Mlle Jeannine Carfantan, institutrice de Périgord.

M. et Mme Ernest Patenaude sont allés à Regina et Watrous, récemment.

Mlle Jacqueline Dubé, de Californie, était en visite chez ses parents, M. et Mme Zénon Dubé.

MM. Norman Bernier, Grégoire et Charles Fortin et Mlles Geneviève et Docile Fortin sont allés récemment à Saskatoon pour visiter leur frère, Camille.

Mlle Claudine Roy, de Petite Roche, N.-B., membre du Club 4-H, était en visite chez M. et Mme P. Ceslak et chez d'autres membres du Club 4-H à Périgord.

Le R. P. S. Drake, O.F.M., de Lumsden, Sask., était en visite récememnt au presbytère de Périgord, ainsi que Mgr O. Lacroix, de Vonda, ancien curé de cette paroisse.

M. G. Levaillé, de Rouyn, P.Q., était en visite chez son oncle, M. Alexandre Gagnon.

Mme L. Huck était en visite chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Mathieu.

Le 17 juillet, il y eut une réunion de la famille de M. et Mme Alfred Des Roches, anciens paroissiens, chez leurs fille et gendre, Monsieur et Mme Maurice Marquette, à l'occasion de leur 45e anniversaire de mariage. Leurs neuf enfants, dont les noms suivent, étaient présents: Guillaume, de Périgord; Jean, de Vancouver; Raymond et sa famille, de Whitehorse; Alfred et sa famille, d'Edmonton; Mme Rose Ann Dietz, de Loreburn, Sask.; Jeanne, de Cold Lake, Sask.; Mme Velma Deinstadt, de la Colombie-Britannique; Mme Joyce Zachariuk, de Regina; Mme Constance Marquette.

Baptême

Le 18 juillet, Louis-Michel, fils d'Eugène Mathieu et d'Eleanor Kinsley, baptisé par M. l'abbé R. D. Kunka. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Mathieu.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. et Mme Norman Mills et leurs enfants son retournés à Nipawin après une randonnée de quatre semaines qui les mena jusqu'à Vancouver, C.-B. A Calgary, ils assistèrent au "Stampede" et visitèrent les familles de M. et Mme André Pagé (frère et belle-soeur de Mme Mills), ainsi que les soeurs de M. Mills et leurs familles, Mmes W. Lytle et F. Cockran, à Okanagan Valley. Ils rendirent visite à des amies, Mlles Mary et Katherine McKay, et à Kelowna, C.-B., aux soeurs de M. Mills. A Kamloops, ils furent les hôtes de M. et Mme Chas. Godin, (cette dernière, née Jeannette Pagé) est la soeur de Mme Mills (Madeleine). Puis accompagnés de la famille Godin, ils se rendirent jusqu'à Vancouver. Au retour ils s'arrêtèrent à Prince-Albert, Sask., saluer les familles de MM. et Mmes Albert, Marcel et Gérard Pagé, ainsi que la famille de Bert et Thérèse Johnson (née Pagé).

Plus de 12,000 personnes visitaient le Parc National de Prince-Albert (Waskesiu) la semaine dernière, comprenant 3,419 voitures canadiennes portant 11,844 passagers, et 147 voitures américaines avec 494 personnes. Ajoutons à cela quatre autobus portant 45 passagers.

Quant aux activités sportives on rapporte: 2,028 golfeurs, 392 joueurs de tennis, 389 quilleurs, 2,741 campeurs et 212 "trailers". La moyenne de la température variait entre 76 et 52 degrés. La pêche était bonne dans tous les lacs.



Le Frère Jules, C.F.A., vient de prononcer ses premiers voeux dans la congrégation des Frères Alexiens, à leur noviciat de Gresham, Wisc. Le Frère Jules, autrefois André Couture, fils de M. et Mme S. Laverdière, de Gravelbourg, Sask., ira maintenant à Chicago, Ill., où il commencera des études spécialisées à l'hôpital général dirigé par les Frères Alexiens.

Le Frère Jules a fait ses études primaires et secondaires à St-Paul, Alta, puis il vint au Collège de Gravelbourg où il obtint son diplôme en 1962.

La congrégation des Frères Alexiens en est une de Frères hospitaliers qui reçoivent une formation spéciale dans le soin des malades, des vieillards et des infirmes. Chaque Frère est dirigé vers le champ d'action, dans la sphère hospitalière, qui répond le mieux à ses aptitudes, soit dans l'administration d'un hôpital, le soin des malades, la comptabilité, l'anesthésie, la pharmacie, les laboratoires, la direction de salles d'opérations, la diététique, etc.

Les Frères Alexiens ont des hôpitaux à Chicago et Elk Grove Village, Ill., St-Louis, Mo., Elizabeth, N.J., et San Jose, Cal. Ils dirigent aussi une maison de repos Signal Mountain, Tenn., et la Memorial Clinic à Boys' Town, Neb.

Willow-Bunch

Showers

Le mardi 27 juillet, le Club des Arts donna un shower de porcelaine en l'honneur de Mlle Thérèse Piché, dont le mariage à M. Lucien Beaulas, de Victoire, aura lieu le 21 août. Dix-huit membres étaient présents.

La future mariée eut un autre shower en la salle du couvent, le mercredi soir 4 août, jour de son anniversaire de naissance. Pour la circonstance il y avait un gâteau et elle reçut également de beaux cadeaux. Une trentaine d'amies prirent part à cette fête.

Çà et là

Mlle Laura Bourgeois suit un cours d'infirmière à l'hôpital mentale de Weyburn.

Félicitations à M. et Mme André Rondeau à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital local.

M. et Mme Connie Heilner et leurs trois enfants, de Vancouver, son retournés chez eux, le 21 juillet, après avoir passé deux semaines chez M. Jean-Claude Giraudier et autres parents.

Mme Carmen Menzie (Clara) et ses deux enfants, de Vancouver, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Antonio Fiset, récemment.

M. et Mme Luc St-Yves et leur famille, de Montréal, vinrent passer quelques jours dans la localité chez des parents et amis.

Mme Laurent Mondor et ses deux enfants, de New Westminster, C.-B., étaient de passage dernièrement chez les familles Champigny et Martin.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur fille, Thérèse, sont allés à Debden, le samedi 24 juillet, assister aux funérailles de Mme W. Duret.

De là ils se rendirent à Léoville visiter MM. et Mmes Aristide et Roland Bruneau.

Mme Henri Durand est de retour de l'hôpital de Regina; M. Arthur Rainville est revenu chez-lui après un séjour de plusieurs semaines à l'hôpital Providence de Moose Jaw.

Mme Léona Beauchesne est patiente à l'hôpital de Regina.

Mlle Avilda Bruneau fut patiente à l'hôpital local durant quelques jours.

La Rév Sr Florence Piché, S.G.M., de Fort McMurray, T.-N.O., fut du 14 au 19 juillet avec sa mère et rendit visite à son père, M. Paul Piché, patient à l'hôpital local depuis le 27 juin. Son beau-frère, M. Antonio Grégoire, de Gravelbourg, vint chercher la religieuse pour la conduire à Regina; elle était acompagnée de Mme Joseph Bruneau et de sa fille, Avilda, jusqu'à Gravelbourg où ces dernières rendirent visite à leur fille et soeur religieuse au monastère du Précieux-Sang; M. Grégoire resta quelques jours dans la localité et son épouse demeura avec sa mère, Mme P. Piché, jusqu'au 27 juillet.

Des prêtres pour l'Amérique latine

ROME (CCC) — Trois collèges universitaires forment actuellement le plus grand nombre de prêtres européens qui se destinent à exercer leur apostolat en Amérique latine.

Il s'agit du collège pour l'Amérique latine de Louvain qui, de 1953 à 1961, a permis l'envoi de 70 prêtres dans ce continent; du collège de Vérone — fondé en 1961 — qui compte actuellement 20 de ses anciens élèves en Amérique latine, tandis que 82 candidats acquièrent leur formation dans ce collège. Mais la contribution espagnole est la plus considérable, puisque, de 1948 à 1962, 700 prêtres de différents diocèses d'Espagne se sont mis à la disposition d'évêques d'Amérique latine.

"Vous, enfants, obéissez en toutes choses à vos parents, car cela est agréable dans le Seigneur" (Colossiens, III, 20).

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	....	84.4	84.6	84.6	84.6
C.W. no 3	....	81.4	81.6	81.6	81.6
Fourrage no 1	....	80.4	80.6	80.6	80.6
Fourrage no 2	....	77.4	77.6	77.6	77.6
Fourrage no 3	....	74.4	74.6	74.6	74.6
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	....	136.4	136.4	136.4	137
C.W. no 3—6 rangs	....	134.4	134.4	134.4	135
Fourrage no 1	....	124	124	124	124.4
Fourrage no 2	....	123	123	123	123.4
Fourrage no 3	....	120	120	120	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	....	121⅜	123⅛	123.4	124.2
C.W. no 3	....	117⅝	119⅜	119.6	120⅜
C.W. 2 rej.	....	117⅞	119⅝	120	120.6
C.W. no 4	....	110⅛	111⅞	112.2	112.6
Ergot	....	103⅛	104⅞	105.2	105.6
Sur voie net	....	121⅜	123⅛	123.4	124.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Novembre	....	232⅞	234	232	230⅛
Janvier	....	229⅜	230.2	228.4	226⅛
Mars	....	229.4	230	227.4	225.6
AVOINE —					
Octobre	....	84.4	84.6	84.6	84.6
Décembre	....	82.4	83⅜	83⅜	83.4
Mai	....	83.6	84⅛	84.2	84⅛
ORGE —					
Octobre	....	127.4	127.4	127.4	127⅞
Décembre	....	124.6	126.2	126.2	126.4
Mai	....	126.4	126⅞	127	127.6
LIN —					
Octobre	....	311⅞	313.4	313⅛	313⅞
Décembre	....	310⅞	312.2	312	312.4
Mai	....	316⅜	317⅝	317.2	317⅝
SEIGLE —					
Octobre	....	124⅛	125⅞	126.2	126.6
Décembre	....	124⅛	126	126⅛	126⅞
Mai	....	128⅛	129⅝	129.6	130⅝

(Pour la semaine du 3 au 6 août 1965)

M. et Mme P. Campagne, de Willow-Bunch, fêtent leur 50e anniversaire de mariage

WILLOW BUNCH — C'est toujours beau de voir un jeune couple s'acheminer vers l'autel au jour de son mariage, mais quand ce couple marche vers l'autel pour un cinquantième anniversaire c'est avec un très grand respect et une émotion intense que tous unissent leurs coeurs en un hymne de reconnaissance.

Tels étaient les sentiments qui animaient les parents et amis de M. et Mme Pierre Campagne, de Willow-Bunch, Sask., le matin du 10 juillet, en les voyant au pied de l'autel entourés de leurs 10 enfants.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, enfant de la paroisse et voisin de la famille Campagne, célébra la sainte messe et adressa le sermon de circonstance. En termes émus, il expliqua la grandeur du sacrement de mariage et sa joie de voir comment M. et Mme Campagne avaient su vivre leur vie conjugale si chrétiennement.

De beaux hymnes furent chantés par M. André Rondeau et Mlle Roséda Rondeau, accompagnés à l'orgue par Mme H. Campagne.

MM. Siméon Boisvert et Aimé Campagne étaient huissiers.

Après la messe, tous se rendirent à la salle de la Légion où un succulent banquet avait été préparé par la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse. Mme Siméon Boisvert et Mlle Anne Desautels recevaient les invités. MM. Siméon Boisvert et Aimé Campagne, aidés de Mlles Colette et Flore Campagne, placèrent les invités aux tables joliment décorées. Au cours du banquet M. Emile Campagne, neveu des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies. Avec plaisir il adressa la bienvenue à tous et félicita les jubilaires. Il fit lecture des nombreux messages de félicitations de la part des premiers ministres et autres distingués membres du gouvernement, ainsi que de parents et amis.

Voeux du P. Légaré

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., remplaçant M. l'abbé A. Chabot pour quelques semaines, se dit heureux d'avoir pu assister à cette belle fête et félicita les jubilaires d'avoir toujours fait preuve de dévouement, de charité, d'exemple de vie chrétienne à Willow-Bunch.

Georges, le benjamin de la famille, offrit les souhaits des 10 enfants et Danièle et Lois-Anne Campagne présentèrent le cadeau. MM. Clare Marshall et Charles Quennelle offrirent les voeux des beaux-enfants et Kim et Rose-Marie Campagne présentèrent le cadeau. Darlene Campagne présenta l'adresse de la part des petits-enfants.

"Vos 28 petits-enfants, disait-elle, sont heureux de vous offrir leurs sincères voeux, leur affection et leur reconnaissance en cette belle fête. Sans doute, personne n'écrira l'histoire de ces 50 ans de votre mariage béni, mais ce qui vaut infiniment mieux, c'est qu'elle est écrite dans le livre d'or du bon Dieu. Elle est également écrite dans nos coeurs qui n'oublieront jamais votre tendresse ainsi que l'entier dévouement avec lequel vous vous êtes dépensés pour notre bonheur.

"Merci grand-papa et grand-maman pour les radis, fraises et pommes de votre magnifique jardin. En croquant ces fruits délicieux nous avons appris à aimer les merveilles de la nature. Merci grand-père d'avoir toujours pris le temps de jouer avec nous, de parler avec nous, assis sur le parquet du salon, de jouer au cheval! D'être près de vous dans l'église était une parfaite leçon pour nous car vous priez si bien! Les paroissiens de Willow-Bunch n'oublieront jamais combien ils ont joui d'entendre votre voix d'or qui nous faisait prier. Membre de la chorale vous l'avez été jusqu'à l'âge de 75 ans.

"Merci grand-mère pour la boîte aux biscuits. Par quelle magie n'en trouvons-nous jamais le fond? Tous nos problèmes vous saviez résoudre et les belles reprises que vous trouviez toujours le temps de faire quand nous allions vous saluer après la classe. Comme nous apprécions cette belle sérénité qui est vôtre!"

M. l'abbé L. Rodrigue présenta ses félicitations et la bénédiction papale aux jubilaires. Cet ami de toujours donna un résumé émouvant de la vie de M. et Mme Pierre Campagne. "Les mains d'une personne disent beaucoup de choses, dit-il. Les vôtres sont des mains qui ont caressé. Quand on donne naissance à 10 enfants, qu'on les élève, combien de petits bobos ces mains caressent, et avec quelle douceur, quel amour! Je pense aux mains qui travaillent. Le travail est le partage de chacun des humains. Vous avez travaillé avec courage, ensemble et toujours avec entrain. Nous avons été témoin des longues années de dépression au temps où votre famille grandissait. Jamais votre courage ne s'est démenti. Elles sont belles les mains qui ont travaillé. Je pense aux mains qui prient. Les vôtres se sont jointes pour prier. Vous avez prié à deux, vous avez toujours prié avec confiance. Tous les soirs et le dimanche vous avez prié avec tous vos enfants et le bon Dieu vous a bénis. Il vous a donné de bons enfants, de bons petits-enfants et la joie de cette belle journée. Puissiez-vous jouir encore longtemps de ses bénédictions!"

Action de grâce du jubilaire

M. Pierre Campagne, l'heureux jubilaire, âgé de 82 ans, adressa alors la parole.

"C'est avec une émotion intense que je me lève pour remercier tout le monde. Tout d'abord je remercie le Dieu du ciel et de la terre pour les innombrables bontés qu'Il nous a accordées pendant cinquante ans. Comme je ne veux pas faire un trop long discours je vais seulement nommer une de ses bontés: de m'avoir pourvu d'une sainte femme et de bons enfants. Une femme avec un coeur rempli de bonté, de tendresse, de générosité, d'humilité, d'esprit de sacrifice et de dignité humaine. Une femme qui fait l'admiration de son mari, de ses enfants, petits-enfants et de toutes les personnes qui ont fait sa connaissance. D'un courage inspiré, d'une énergie admirable, elle éleva nos dix enfants dans le bien, la vertu, et l'amour de Dieu; dans la justice et l'amour du travail. Oui, mes chers amis, je puis dire sans ambages: j'ai été un des hommes les plus heureux sur la terre. Ma chère femme bien-aimée, ma bonne Marie que j'aime de tout mon coeur: "Béni soit le jour où je t'ai connue.

"Je remercie M. l'abbé Rodrigue pour ses bonnes paroles à notre égard à la messe et ici il y a quelques instants. M. l'abbé Rodrigue est un bon prêtre aimé de tout le monde. Je remercie le R. P. Henri Légaré, ce savant distingué qui fait honneur à Willow-Bunch sa ville natale, à sa famille, à sa race et au Canada tout entier. Je remercie M. l'abbé Fernand Ducharme ce bon prêtre si pieux et très populaire dans le diocèse de Gravelbourg. Je regrette l'absence de M. l'abbé Roger Ducharme, champion de la langue française de la Saskatchewan. Je remercie M. Siméon Ducharme, mon vieil ami, que je connais depuis 58 ans. Sur chacune de nos fermes nous avons chanté pendant des années et des années dans la fameuse chorale de Willow-Bunch en ce temps-là sous la direction de notre chef et ami, le regretté Dr Arsène Godin. Ensemble nous avons souffert pendant la dépression qui a duré neuf ans, et ensemble nous avons pleuré nos chers disparus. M. Ducharme est un homme extraordinaire de bonté, de courage et de générosité. Il a établi dans ce monde un record magnifique en donnant à l'église deux prêtres et deux religieuses. M. Ducharme, c'est un grand honneur de vous avoir parmi nous aujourd'hui et je vous remercie encore.

"Je remercie mes dix enfants, leurs épouses et leurs maris d'être venus tous pour nous honorer aujourd'hui. Cela prouve que vous aimez vos parents. Vous êtes restés unis et cela nous rajeunit et réjouit le coeur. Ici, je dois rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Je vais nommer quatre personnes qui ont pris en main la direction, l'organisation et tout le travail en vue de la réussite de cette fête mémorable: M. et Mme Charles Quennelle et Raymond et Elizabeth Campagne. Ils méritent un grand merci et l'appréciation de tous.

"Je remercie tous nos amis et notre parenté des deux côtés d'être venus nous honorer aujourd'hui, à l'occasion du cinquantenaire de notre mariage, célébration unique et inoubliable dans la vie d'un homme et de son épouse. Je remercie notre neveu, M. Emile Campagne, d'avoir accepté la tâche de maître de cérémonies à ce magnifique banquet. Merci à M. Léonard Bourdages, maire de la municipalité, et ses souhaits à notre égard. Je remercie l'organiste, les chantres, les huissiers à la sainte messe et ici à la table et toutes les personnes qui ont d'une manière ou d'une autre aidé au succès de cette journée. Merci à tous, Merci Darlene pour la belle adresse. Merci à Mmes Alfred Therrien et Edgar Bonneau et à toutes les dames qui ont si bien travaillé à préparer et servir ce délicieux banquet. J'espère n'avoir oublié personne. Encore une fois, Merci!"

De 2 h. 30 à 4 h. p.m., parents et amis se rencontrèrent à la salle au cours d'un thé servi par le comité paroissial de la L.F.C. Le soir tous se mirent en route vers la ferme, le cher vieux "chez-nous", où un succulent dîner, servi par M. et Mme Campagne dans leur nouvelle demeure, attendait les invités. M. et Mme Campagne fêtaient en même temps leur 14e anniversaire de mariage.

Le dimanche 5 juillet, M. et Mme Siméon Boisvert et M. et Mme E. Campagne recevaient les jubilaires et tous les nombreux parents et amis chez M. Boisvert à un autre délicieux repas.

Notes biographiques

M. Pierre Campagne naquit à Busnes, France, le 9 février 1883. Mme Campagne naquit à Lyon, France, le 31 août 1895.

M. Campagne arriva au Canada en 1907. La première année, il demeura à Weyburn où deux frères avaient établi leur demeure. L'hiver suivant il travailla sur une ferme où il apprit l'anglais. Mme Campagne arrivait à l'âge de huit ans au Canada, à Wauchope, Sask., où ses parents M. et Mme Jean Gaudet vinrent s'établir. Le 25 novembre 1915 elle épousait M. Campagne dans l'église de Wauchope. M. Paul Campagne et Mlle Louise Gaudet (Mme Louise Desautels) étaient garçon et fille d'honneur. Après leur mariage ils vinrent résider à sept milles à l'ouest de Willow-Bunch, où se trouvent actuellement les terres et la demeure de M. Raymond Campagne. C'était alors le temps du cheval et de la voiture. Ils vécurent une vie bien remplie de travail et se retirèrent au village où ils demeurent aujourd'hui.

Une belle couronne d'enfants fut la récompense de ce mariage vécu si chrétiennement (après les noms des parents suivent les noms des enfants): M. et Mme Henri Campagne (Marie-J. Mathieu), de St-Boniface, Manitoba, Aimé, Colette, Flore, Gérard, Danièle, Rose-Marie et Jean-Pierre; M. et Mme Charles Quennelle (Louise), de Wauchope, Sask.; M. et Mme Clare Marshall (Jeanne), de Flin Flon, Man., Joan;

M. et Mme Raymond Campagne (Elizabeth Beattie), de Willow-Bunch, Sask, Darlene, Carmel, Yvette, Albert et Claude; M. et Mme Georges Young (France), de Pasadena, Calif., Robert et Ross; M. et Mme Marcel Campagne (Christine Bedford), de Burnaby, C.-B., Deena, Marcel et Charmaine; M. et Mme Jean Campagne (Alberta Anderson), de New Westminster, C.-B., Lois-Anne, John, Michel, Cathy et Pierre; M. et Mme Charles Campagne (Marlene Buscis), de Olds, Alta, Kim, Robert et Laudelle; M. et Mme Louis Campagne (Denise St-Jacques), de Toronto, Ont., Linda; M. et Mme Georges Campagne (Carol Polley), de Calgary, Alta, Kelly.

Etaient aussi présents à la fête, Mme Louise Desautels, sa fille, Anne-Marie, de Montréal, Mme Gordon Mitchell (Thérèse) et Jamie de Belleville, M. et Mme Jos. Gaudet, M. et Mme André Delmaire, M. et Mme Lucien Freçon, de Wauchope et Redvers, ainsi que de nombreux parents et amis.

Radville

Joyeuses réunions

Le 16 juillet, M. Albert Lahaie partit en auto, accompagné de ses grands-parents, M. et Mme Léopold Marion, ainsi que de Mme Joseph Bourassa, pour Carey, Man., où ils assistèrent à une fête marquant le départ de M. Léopold Lahaie, engagé dans la marine. Des amis au nombre de seize se sont réunis chez M. et Mme Paul Lahaie, parents de Léopold, pour lui faire une surprise. Il y eut des chants accompagnés à la guitare par Mme Pilotte et on présenta au héros du jour une bourse bien garnie.

Mme Joseph Bourassa profita du voyage pour visiter son frère, Raoul, et ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Ouimet, de St-Boniface, ainsi que ses cousin et cousine, M. et Mme T. Trudeau, d'Isle-des-Chênes.

Le 24 juillet, une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme L. Marion. Etaient présents: leurs fils, Paul, Emile et Aimé, ainsi que M. A. Lahaie, de Radville, M. et Mme A.-G. Marion et leur fils, Mlle Thérèse Marion, de Moose Jaw, Mme Paul Lahaie et sa fille, Léonie, de Carey, Mme Vanderwater, de St-Pierre, M. et Mme Nachtegaele et leurs enfants, de Glaslyn, Mme Blanche Barsalou, de Breton, Alta. MM. et Mmes A. Bouvier et C. J. Woitas, d'Oxbox, manquaient à la réunion. Durant cette fête on exécuta des chants qui furent accompagnés à l'accordéon par Mlle Diane Bouvier.




Diane Rioux — Nicole Gaudet

Mlles Diane Rioux, de St-Denis, Sask., et Nicole Gaudet, de St-Isidore-de-Bellevue, Sask., sont revenues en Saskatchewan après avoir terminé leur cours d'école normale à Joliette, P.Q. Ces jeunes filles ont profité de bourses offertes par l'A.C.F.C. pour leur cours de deux ans. Elles ont réussi avec grande distinction, faisant ainsi honneur à leur province et à l'A.C.F.C. Mlle Nicole Gaudet, fille de M. et Mme Jean Gaudet, suit en ce moment un cours d'été à l'Université de Saskatoon; elle enseignera cet automne à St-Isidore-de-Bellevue. Mlle Diane Rioux jouit de ses vacances avec ses parents, M. et Mme Joseph Rioux; elle enseignera à Gravelbourg en septembre prochain.

A Regina, Sask.

Vêture et profession religieuse chez les Soeurs de N.-D.-des-Missions

REGINA — Le dimanche 25 juillet, une cérémonie de vêture se déroulait dans la chapelle du collège du Sacré-Coeur, Regina, sous la présidence de Mgr F. Gerein, P.D.V.G. Les élues étaient: Elaine Thompson, de Toronto, Ont., (Sr M. Margaret Alacoque); Mary Ann Jelinski, de Regina, Sask., (Sr M. Cecilia); Marjorie Beaucage, d'Elie, Man., (Sr M. Ste-Nathalie).

Le R. P. P. Nash, S.J., recteur du Collège Campion, était présent au choeur. De nombreux parents et amis remplissaient les galeries de la chapelle.

Mgr Gerein, dans un sermon très approprié, compara l'appel entendu et suivi par ces jeunes filles à celui qu'adressa Notre-Seigneur à saint Jacques, dont on célébrait la fête. Il souhaita aux nouvelles Novices d'imiter aussi la générosité de cet apôtre envers Jésus.

Le lendemain, fête de sainte-Anne, Mgr Gerein présida une autre cérémonie dans la même chapelle. Il recevait les premiers voeux de deux novices et les voeux perpétuels de six jeunes religieuses. Cette imposante cérémonie débuta et se continua pendant le sacrifice de la messe.

Firent leurs premiers voeux pour un an: Sr M. of Loretto (Margaret Warnke) et Sr M. Brian (Veronica Dunne), toutes deux de Regina. Les suivantes prononcèrent leurs voeux perpétuels: Sr M. Brigid (Sheila Madden) de Kelwood, Man., Sr M. Madeleine-Sophie (Madeleine Bestick) de Winnipeg, Man., Sr M. St. Gertrude (Gertrude Zepp) de Yorkton, Sask., Sr M. St. Andrew (Maxime Ballman) de Milestone, Sask., Sr M. Rose (Clara Thurmeier) Southey, Sask., Sr M. St. Magdalen (Margaret Dakiniewich) de Wishart, Sask.

Dans son sermon, Monseigneur fit remarquer qu'il célébrait pour la première fois la messe spéciale pour une profession religieuse, que les prières et les chants de la cérémonie en langue courante aidaient à la mieux comprendre, et que la réception de la sainte Eucharistie sous les deux espèces faisait ressortir l'union intime que ces religieuses privilégiées contractaient avec l'Epoux divin. Le célébrant félicita aussi les parents d'avoir, à l'imitation de sainte Anne, consacré leur fille au Seigneur.

Comme pour la cérémonie du jour précédent, les parents et amies des élues étaient venus en grand nombre assister à l'oblation de ces âmes généreuses, prêtes à combattre dans l'armée du Christ devenu leur Epoux.

Noces d'or et d'argent célébrés à Laflèche, Sask.

LAFLECHE — Le 17 juillet dernier les familles Bachelu se réunissaient pour célébrer les noces d'or de M. et Mme Eugène Bachelu, pionniers de la paroisse, ainsi que les noces d'argent de M. et Mme Maurice Bachelu, de Laflèche, neveu et nièce des jubilaires.

Les parents venus de loin sont: Mme Louise Griffith (née Louise Perrey) et sa fille Marilyn, de New Westminster, C.-B.; Mme Léon Perrey, de Saskatoon, Mme Denise Penfold, de Moosomin, Sask., Mme Ed Bachelu et sa fille, Gertrude, de Regina, MM. et Mmes Elie Bachelu, de Bienfait, Emile Bachelu, de Kendal, Emile Giroux, de Montmartre et Jean François et Mme Blanche Tougas, d'Indian Head.

A cette occasion un banquet leur fut servi en la salle de la Légion par les dames auxiliaires de la Légion.

Les familles Bachelu désirent remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un jour mémorable.

Va-et-vient

M. et Mme Elie Jalbert sont revenus d'un voyage à Winnipeg où ils sont allés à la rencontre d'une soeur de Mme E. Jalbert, Sr Rosalie-Marie, S.N.-J.M., de Seattle, ainsi que d'une autre soeur et son mari, M. et Mme Zénon Durocher, du même endroit. Sr Valérie-Rose de la maison Mère de Montréal, les accompagnait. De Winnipeg, M. et Mme Jalbert se rendirent à St-John, D.-N., revoir la maison paternelle. De là, ils revinrent visiter les familles Jalbert de Laflèche quelques jours; ensuite à Malta chez une autre soeur de Mme Jalbert, Mme Honoré Matthews. A Winnipeg, ils visitèrent Sr St-Joseph de l'Eucharistie (Mérilda) S.J.S.H., soeur de M. Jalbert, ainsi que M. et Mme R. Gauthier, de St-Boniface, autrefois de Laflèche.

Le Frère Norbert, S.C., de Kenogami, comté du Lac St-Jean, Qué, visitait la famille de sa belle-soeur, Mme Philanise Lizée, ainsi que M. et Mme Laurent Lizée, de Sacramento, Cal. et M. et Mme J. Kuffner, de Broderick, Sask.

M. et Mme Adrien Belcourt sont revenus de leur chalet à B-Say-Tah, dans la vallée de Qu'Appelle, après un séjour de trois semaines.

M. et Mme Gilbert Morin sont revenus d'un voyage dans la Colombie-Britannique.

M. et Mme R. Duchak (Marie Dumélie) de Portage-la-Prairie, sont venus visiter les familles Dumélie.

M. et Mme Léo Lavigne et M. et Mme Elie Morissette ont fait des voyages de pêche fructueux, les premiers à Outlook, les seconds au Lac Vert.

M. et Mme Henri Beaudoin ont eu la visite de leur fille, Mme Germain Lafrance, et ses deux enfants, de Montréal.

Au début de juillet, M. le Curé recevait la visite des cousins suivants: M. et Mme Joseph Grégoire, d'Escabana, Mich., M. et Mme Matt. Shulkatis, de Minneapolis, Minn., et M. et Mme Wallace Wilson, et leur garçon, de Tacoma, Washington.

Mme R. Millette et Ida, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme Louis Millette, de Priestville, passèrent quelques jours chez M. et Mme R. Millette.

M. Clément Périgny partait en auto pour se rendre à Regina où il prit l'avion à destination de Montréal et de Québec.

M. et Mme Léon Breton et le petit Richard sont revenus de leurs vacances au Lac Louise et Banff, Alta.

M. Roger Guillemont se rendait en Belgique, par avion, visiter sa mère et autres parents.

Bonne chance à M. Paul Jacques du Royalite Service Station, sur la route 13, au sud du village.

MM. et Mmes Geo. Brensterd, de Santa Clara, Cal., J. J. McDonald, et Gaston Blanchard, ainsi que Mme Clara Soucy, visitèrent la famille Albert Desmarais.

M. Adélard Nobert et M. Emilien Forgues sont revenus d'un séjour à l'hôpital des Soeurs Grises à Gravelbourg.

Lors de la fête de sainte Anne il y a eu messe à 2 h. 30 p.m. puis réception de deux nouveaux membres dans la congrégation des Dames de Ste-Anne: Mmes Amédée Lagassé et W. J. Poliquin. Avant le goûter, dans la salle paroissiale, eut lieu l'assemblée annuelle. L'exécutif pour l'année 1965-66 est composé de Mmes Jules Minne, présidente; Maurice Bachelu, première vice-présidente, Elie Jalbert, deuxième vice-présidente; Em. Moore, trésorière; Alfred Clermont, secrétaire; Julien Jalbert et Albert Brière, conseillères.

Storthoaks

Va-et-vient

Mme Félixine Bérard, de Port Arthur, Ont., est présentement en visite chez son fils, Albert, et sa famille.

Mme Lucien Gofflot, accompagnée de ses enfants, Angèle et Albert, ont rendu visite à des parents à Haywood, St-Claude et Winnipeg.

M. et Mme Jean Carrière et leur fille, Rosalie, sont allés rendre visite à Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, et à d'autres parents.

Mmes Willie Toupin, Jules Pierret et Joséphine Chicoine prirent part à la retraite fermée qui eut lieu à Lumdsen en fin de semaine.

M. et Mme Gérard Meunier et leurs deux filles, Lucille et Odette, ont fait un voyage à Winnipeg.

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, Man., sont en visite au presbytère, chez leur fils, M. l'abbé M. George.

M. le Dr et Mme Ovila Millette et leurs enfants, de Melville, ont passé quelques jours chez Mme M.-R. Millette.

Une ancienne paroissienne de Victoire, Mme W. Duret, décédée le 22 juillet

VICTOIRE — La mort a ravi à l'affection des siens une vaillante et fervente chrétienne dans la personne de Mme Willie Duret, née Amanda Beaulac, décédée à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert le jeudi 22 juillet, à l'âge de 60 ans, après une longue maladie.

Douée d'un courage à toute épreuve et d'un dévouement inlassable, Mme Duret prit une part active à toutes les organisations paroissiales. Elle ne ménageait ni son temps, ni ses forces, quand il s'agissait de rendre service. C'est avec ce même courage qu'elle accepta sa fin prochaine avec calme et sérénité.

Bien que résidente au village de Debden depuis près d'un an, elle fut exposée chez son fils, Laurent, qui demeure sur la terre paternelle à Victoire, comme elle en avait exprimé le désir.

Le service fut chanté le samedi 24 juillet en l'église St-Jean-Baptiste de Debden par M. l'abbé E. L'Abbé, curé, assisté du R. P. A. Rodrigue, O.M.I., et de M. l'abbé G. Lachance, comme diacre et sous-diacre. M. Gilles Tremblay conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Léo et Achille Beaulac, Simon Grenier, Marcel Durette, Alain Côté et Paul Bonneau. MM. Benoit et Jacques Duret firent la quête.

L'inhumation eut lieu dans le lot familial au cimetière de Victoire.

L'assistance était nombreuse à l'église et comprenait des paroissiens, parents et amis de la Colombie-Britannique, de Debden, Victoire, Marcelin, Spiritwood, Willow-Bunch, Prince-Albert, Domremy et autres endroits.

Mme Duret naquit le 12 avril 1905 à L'Avenir, P.Q. Quelques années plus tard, elle se dirigeait vers l'Ouest, accompagnée de ses parents et de ses frères et soeurs. Le 8 juin 1926, elle épousait M. Willie Duret, qui l'a précédée dans la tombe en mai 1961.

La défunte laisse dans le deuil huit enfants vivants: Marie-Anna (Mme Léo Préfontaine), Eugénie (Mme Gilles Lajeunesse), André, Philippe, Jean, Laurent, Raymond et Monique, tous demeurant à Victoire et Debden. Deux fils sont décédés à l'âge de 21 ans: Guy, en janvier 1954, et Roger, en avril 1964.

Lui survivent également dix-neuf petits-enfants; un frère, M. Raoul Beaulac, de Debden, et quatre soeurs, Mme Yvonne Grenier, de Marcelin, Mme Jos. Frenette (Germaine), de Victoria, C.-B., Mmes Gertrude Côté et Jeannette Gaudreau, de Port Alberni, C.-B.

Remerciements

La famille de Mme Amanda Duret désire exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors de sa récente épreuve.

Va-et-vient

M. et Mme Joseph Brassard avaient le plaisir de recevoir la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Henry Brassard, et leurs deux fillettes, Danielle et Hélène, de Shawinigan, P.Q. Ces derniers visitaient également les familles G. Brassard et H. Frenette.

Mme Gustave Brassard reçut la visite de sa soeur, la Rév. Sr Louise-Aimée, de la Présentation de Marie, avant le départ de cette dernière pour l'Angleterre.

Pique-nique

Le 18 juillet avait lieu, au lac Morin, un pique-nique organisé par les Chevaliers de Colomb; cette journée champêtre fut des plus réussies. Il y eut tournoi de balle et divertissements pour tous.

Sedley

Mariage Connaughty-Coupal

En l'église Notre-Dame-de-Grâce, le samedi 10 juillet, eut lieu le mariage de Mlle Irène Coupal, fille de M. et Mme René Coupal, de Lajord, et de M. Sam Connaughty, fils de M. et Mme Tim Connaughty, de Sedley. Mgr Athol Murray, de Wilcox, bénissait l'union conjugale, assisté de Mgr F.J. Schachtel, curé de Sedley.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, vêtue d'une longue robe de poult-de-soie blanc. Son voile court était retenu par un bandeau de soie. Elle tenait un bouquet de roses.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Marilyn Coupal et Sharon Stillwell, soeur et nièce de la mariée. Elles portaient des robes turquoises; leurs bouquets étaient composés d'oeillets blancs.

Le marié était accompagné de MM. Tim Connaughty (fils), son frère, et Dave Mailhot, un ami.

MM. Jacques Béchard et Richard Martin agissaient comme huissiers.

Durant la cérémonie religieuse, Mme E. Leier leur fit les frais de la musique.

La réception qui suivit groupa une soixantaine de personnes à la salle paroissiale. La soirée se termina par une danse à laquelle participèrent bon nombre de parents et amis.

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux qui demeureront à Sedley.

Çà et là

MM. et Mmes Charles et Aurèle Béchard, M. André Béchard et M. et Mme Côme Martin se rendaient à Esterhazy assister au mariage de M. et Mme Wayne Fenwick.

Mlle Alberta Normandin, d'Assiniboia, et Mme Herman Carbonneau, de Bottineau, D.N., M. et Mme George Fenwick, de Victoria, C.B., ainsi que M. et Mme Wayne Fenwick rendaient visite à M. et Mme Charles Béchard.

Mlle Alice Parent passa quelque temps en convalescence chez ses parents, le Dr et Mme Charles Parent.

M. Gérard Poissant et trois de ses enfants, Hélène, Gabriel et Pierrette, de Boucherville, Qué., passèrent une semaine chez Mme Marie-Rose Poissant tout en visitant leur nombreuse parenté, avant de se rendre à Vancouver.

M. et Mme Léonard Béchard et leurs filles, Carmen et Léanne, visitèrent les Black Hills au Dakota-Sud.

Mme Ena Gauthier et Mme Dieudonné Piché de Gravelbourg, rendaient visite à M. et Mme Peter Warnke. Mme Gauthier est la mère de Mme Warnke et Mme Piché, sa tante.

Mlle Eloise Béchard passa quelques jours à Saskatoon, Edmonton et Calgary et revint avec son frère, Robert, qui passera un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme Paul Béchard.

M. et Mme Hermas Coupal sont retournés à Vancouver après avoir passé quelques mois parmi leurs enfants à Sedley.

M. et Mme Raymond Dupuis eurent la visite de leurs enfants, M. et Mme Ludger Dupuis, leur garçonnet, d'Edmonton, et leurs fille et gendre, M. et Mme Ken. Griffin, et leurs deux fils de Vancouver, C.B.

M. et Mme Norbert Lepage et leurs enfants, de Calgary, rendaient visite à Mlle P. Dupuis et son frère Mathieu Dupuis avant de déménager à Medicine Hat. Leur nièce, Lucreta Feoviour, de Moosomin, y est aussi en vacances.

M. et Mme Alfred Béchard et leurs enfants, M. et Mme Roland Lefebvre, Robert et Eloise, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Paul Béchard, qui passaient une semaine à Watrous.

Mme Gérald Béliveau accompagnée de ses enfants, Donna, Loretta, Michelle et Paulette, passa quelques semaines chez ses parents à Tisdale et les environs.

M. Jos Paré, de Winnipeg, était en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Léonard Baker.

M. et Mme Victor Gervais ont passé quelques jours à Watrous. Puis, accompagnés de Mlle Aline Jacques, ils rendirent visite à M. et Mme Aimé Fournier à Ferland.

Vawn

Çà et là

M. et Mme E. Béliveau et leurs enfants, d'Edmonton, passent leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Jos. Dion.

Mlle Germaine Beaudoin, d'Edmonton, est en vacances chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Beaudoin.

M. et Mme David Weber, accompagnés de leurs soeurs et belles-soeurs, Clarice et Jerry, de Detroit, Mich., et de Chilliwack, C.-B., et des enfants de M. et Mme Bill Weber, Linda et David, ont passé la journée du 19 juin à Hardisty, Alta, chez leurs gendre et fille, M. et Mme Paul Dion.

Mlle Claudette Casavant a accompagné M. et Mme L. Weber à Edmonton pour la semaine de l'exposition.

Mme Jack Harris et ses enfants, de St-Albert, ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme O. Fortier.

M. et Mme Louis Phaneuf et leurs quatre filles ont passé la semaine du 18 au 25 juillet à Emma Lake.

M. et Mme Paul Lewchuk et Mme Léo Pollard sont partis le samedi 24 juillet pour Peace River, Alta. De là ils accompagnèrent M. et Mme John McCaffrey à Outlook, Sask.

M. et Mme Eugène Blanchette ont eu une plaisante surprise, le dimanche 18 juillet, à l'occasion de leur 35e anniversaire de mariage; leurs enfants et une trentaine d'autres se réunirent chez eux dans la soirée. On leur présenta une lampe à tige. Félicitations.

M. et Mme Henri Pouliot et leurs enfants ont assisté au 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Henri, de Spiritwood, le mercredi 21 juillet.

M. et Mme Elzéar Gélinas et leurs enfants, Kathy et Eugène, ont passé deux semaines à Edmonton et Saskatoon chez des parents et amis.

Mlles Kathleen Chaland et Joanne Godderis, de Vancouver, et M. et Mme Pete Day, d'Abbotsford, C.-B., étaient en visite chez M. et Mme Higgins durant la semaine du 11 juillet.

M. et Mme Walter Dion sont allés à Debden, le dimanche 18 juillet, et en même temps leur fille, Berthe, les a accompagnés au camp Victoire.

M. A. Desmarais a conduit sa fille, Claire, et Diane Weber au camp Victoire, le 18 juillet.

Mlles Jeanne Beaudoin et Marie Dion visitent des parents et amis à Edmonton.

Mlle Irène Latendresse assiste à un cours d'été pour instituteurs à Saskatoon.

Une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Arthur Gélinas, le dimanche 18 juillet. Une trentaine de leurs enfants et petits-enfants passèrent la journée avec eux.

Alida

Décès

C'est avec regret que l'on apprit la mort de Sr Agnès-Eulalie; sincères condoléances à la communauté des Filles de la Croix.

La Rév. Sr Agnès-Eulalie avait habité au couvent de Bellegarde pendant sept années et tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître garderont un doux souvenir reconnaissant de cette religieuse au coeur d'or.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Armand Belmore qui est hospitalisé à l'hôpital de Redvers depuis une semaine.

Visiteurs

M. et Mme Elmer Belmore avaient le plaisir de recevoir chez-eux, la semaine dernière, Mme Nestor Blanchard, son fils, Maurice, et Mme Camille Syrene, accompagnée de son garçonnet, Louis, de Brandon, Man.

En visite également chez M. Elmer Belmore furent: M. et Mme Lucien Buisson avec leurs fille et gendre, M. et Mme David Lemoine, de Ste-Agathe, Man., qui revenaient d'un voyage en Colombie Britannique et en Alberta où ils ont visité des parents et amis; un vieil ami en la personne de M. Pete Keay, de Calgary, qui fut confrère de classe de M. Belmore; Mme Claude L'Aumuse, et Floyd L'Aumuse, de Moose Jaw et de Estevan; M. et Mme Ted White, de Carnduff, accompagnés de Mme A. Lemay et de son fils, Wilfrid.

De retour

Bienvenue à M. et Mme Emile Hess qui avaient quitté la localité il y a 13 ans pour aller demeurer à Winnipeg.

M. Dolphis Guay, de Storthoaks, était en visite chez ses cousins et cousines dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Belmore, de Lacombe, Alta, autrefois de Cantal, font part à leurs parents et amis du Manitoba et de la Saskatchewan de la naissance d'un fils, baptisé sous le nom de Wilfrid-Allen.

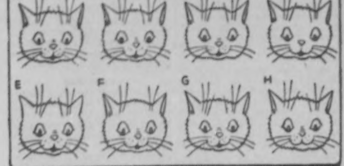
Sécurité familiale

Souhaits de joyeux anniversaires

Le 13 août, Léon Denis, St-Denis, et Dolorès Loiselle, Prud'homme; le 14 août, Joseph Morin, Ferland; le 15 août, Jérôme Detillieux, Domremy, Henri Dumonceaux, Val Marie; et Mlle Cécile St-Amant, Jackfish Lake; le 16 août, Mme Rita Lepage, Debden, et Louis-E. Pirio, Radville; le 17 août, Roch St-Jacques, Coderre, Edgar-J. Cyr, Debden, et Léo-E. Desmarais, North Battleford; le 18 août, Gaston Hudon, Prince-Albert, et Roland-Elie Choquette, Périgord; le 19 août, Mme Juliette Flegel, North Battleford.

Le Pape signe une photo de Mars

ROME (CCC — "Vidimus et admirati sumus" (nous avons vu et nous admirons) a écrit de sa main le Pape sur la première photographie de Mars transmise par Mariner IV et qui lui a été envoyée par une agence italienne. Paul VI a ajouté sa signature et la date: Paulus P.P. VI — 16—vii—1965.



Voici huit petits chats, qui se ressemblent beaucoup. Cependant, il n'y en a que deux qui sont tout à fait identiques. Sais-tu lesquels? Solution: A et G.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!



Quand, le long de roselières tranquille, nous nous promenons en observant la vie des marais, il arrive parfois que sans que nous nous en doutions un oiseau nous épie. Dans les roseaux, en effet, se tient immobile l'oiseau que beaucoup connaissent de nom, mais que bien peu ont aperçu: le butor. A notre approche, il sait si parfaitement se camoufler qu'on pourrait le croire détenteur de la formule magique qui, dans les contes, permet de se rendre invisible. Il sait étonnamment bien tirer parti de son apparence à couleur de roseau, tournant toujours vers nous son cou et sa gorge dont le dessin rappelle exactement celui des plantes environnantes. De plus, il s'étire tant qu'il peut, si bien qu'à la fin ses contours n'ont plus rien de ceux d'un oiseau. (Pouvez-vous le découvrir sur la première image?) S'il y a du vent, le butor suit le balancement des roseaux. Si nous tournons autour de lui, il tourne lui aussi imperceptiblement, de façon à nous montrer toujours son "meilleur côté". Mais si nous nous approchons par trop, il fait alors appel à une tout autre tactique. Il plie brusquement ses pattes, rentre la tête dans les épaules et gonfle ses plumes le plus possible. Il a maintenant l'air beaucoup plus grand: c'est sans doute sa façon d'agir: le butor visiblement veut nous en imposer. Pas de résistance affolée ou effrayée: tendu, il attend le bon moment et ce n'est que quand nous sommes à portée de son bec acéré qu'il frappe comme un escrimeur, visant soigneusement. C'est en premier lieu contre les animaux que le butor a établi cette manoeuvre défensive. Aussi est-il inutile de dire que bien peu de butors sont victimes des rapaces!

Chronique sportive

C'est l'ombre des Dodgers qu'on aura vue au Stadium Shea, non l'image des Mets!

par Jacques LEMOYNE

Chaque année les Mets de New York organisent une grande fête au cours de laquelle on rend hommage à des joueurs qui ont porté les couleurs des Dodgers alors que cette équipe jouait ses parties à Brooklyn. Comme la presque totalité des joutes des Mets est une fête, cette journée risquerait de ne pas attirer l'attention du public si on ne disait pas à l'avance qu'on fait revivre, cette année, l'époque heureuse des anciens amusants Dodgers. Les Mets ne sont pas amusants, ils sont inadéquats, mais ils veulent tellement gagner que leur détermination soulève l'admiration des foules. Je ne sais pas si les anciens Dodgers voulaient gagner à tout prix eux aussi, mais j'ai tellement entendu parler d'eux dans ma jeunesse que j'en suis arrivé à me faire une image sans doute exagérée de cette équipe, mais toujours réjouissante.

Vous l'aurez sans doute deviné: Casey Stengle a été un des joueurs les plus amusants des Dodgers. N'a-t-il pas ramassé un jour un jeune oiseau pour le placer sous sa casquette alors qu'il était au champ? Après un magnifique attrapé, il est venu saluer la foule qui l'avait hué à la manche précédente et, soulevant sa casquette, il laissa s'envoler l'oiseau. Que dire de Babe Herman, le puissant cogneur qui se retrouva un jour au troisième coussin avec deux autres de ses collègues? Le Babe était si heureux de cet autre exploit qu'il avait négligé de suivre des yeux les autres joueurs sur les buts. Et que dire de cette recrue qui en entendant l'arbitre dire le compte "3 and 2", demanda candidement: "three what?". Voilà des phrases et des événements qui ont avec une foule d'autres créé la légende des Dodgers, légende qui n'est pas à la veille de s'effacer. Non, les Mets d'aujourd'hui sont sympathiques, mais ils ne sont pas poussés par ce petit grain de folie qui faisait le charme des ex-Dodgers, une équipe pas comme les autres, mais qui écrivit un chapitre bien spécial au livre du baseball.

Changements

Même la nomination de Léo Durocher ne devait pas, au début tout au moins, faire oublier au public les jours amusants des Dodgers. Mais Léo avait le sens de l'humour, ayant contribué plus que sa part de coups amusants à l'histoire du club de Flatbush, mais c'était un homme qui voulait gagner à tout prix et il donna le signal des belles épopées des Dodgers. Durocher, par la suite, n'a pas toujours su apprécier ce que le baseball avait fait pour lui et ses critiques de Wally Alston, après que ce dernier eut été le tirer de l'oublie lui firent un tort considérable. Mais l'esprit de Durocher n'est pas mort et on le retrouve, avec beaucoup plus de finesse et d'amabilité avec Wally Alston. Qu'on regarde ce que ce magnifique gérant est parvenu à faire avec seulement quelques joueurs réguliers. Au moment où j'écris ces lignes, les Dodgers ont vu 30 joueurs blessés prendre le chemin de l'infirmerie. Ils ont été remplacés par des joueurs qui n'avaient même pu faire partie de l'équipe "B" lors du camp d'entraînement.

Alston inspire tellement confiance à ces joueurs qu'une fois dans l'uniforme des Dodgers ils croient véritablement qu'ils sont du calibre des ligues majeures et, comme Jim Lefebvre, ils le deviennent! Les Dodgers ne frappent pas forts, mais une fois sur les buts ils sont mortels. Et puis ils peuvent compter sur deux lanceurs qui les ont tenu en tête du peloton jusqu'ici. Bien sûr que leurs chances de se classer au premier rang sont moins bonnes que celles des Reds, mais personne n'a pu leur faire perdre plus de quatre joutes de suite en 81 rencontres, et cela c'est impressionnant. Ils gagnent régulièrement, par un point ou deux, mais ils gagnent quand même et Alston continue à manipuler ses joueurs comme un magicien de grande classe. Il comptait sur les coups de bâton de Tommy Davis, mais ce dernier s'est brisé une jambe et on se demande s'il reviendra à temps pour conduire le club au championnat. Willie Davis lui est blessé et même s'il est retourné au jeu il n'a pas encore donné sa pleine mesure. Malgré tous ces handicaps, les Dodgers voguent de l'avant comme s'ils n'avaient aucun problème à résoudre.

Les As

Deux lanceurs font la force des Dodgers et si jamais l'un ou l'autre se blesse, ce sera la fin du rêve de cette année. On a tout écrit au sujet de Sandy Koufax et on reste quand même en deça de la vérité,. Affligé par la maladie, il souffre d'arthrite chronique au bras, il en est rendu, au moment où j'écris ces lignes, à 16 victoires. Il a débuté à 22 reprises et il a terminé la joute 15 fois à une époque où les lanceurs de relève travaillent à peu près autant que les débutants. Cette année encore, et pour la cinquième saison consécutive, il a passé au moins 200 joueurs dans la mitaine et il menace le record de tous les temps pour les retraits au bâton. On le compare déjà aux meilleurs lanceurs de tous les temps et on ne se trompe pas. Car un autre fait inquiète la direction des Dodgers et c'est la faiblesse des lanceurs de relève. Perranowski et Podres connaissent une mauvaise saison et Claude Osteen est incapable de gagner régulièrement dans l'uniforme des Dodgers. Pourtant on misait sur lui pour remporter 20 victoires, car après sa belle tenue à Washington tout laissait croire qu'avec les Dodgers ce serait fête chaque fois qu'il prendrait le monticule.

Don Drysdale seconde Koufax d'admirable façon, car ces deux joueurs, en 54 parties, ont remporté 30 victoires. De plus, les Dodgers ont accordé trois coups sûrs ou moins à leurs adversaires en ces 54 joutes! Quel record. Puis, pour ajouter à cette tenue des lanceurs, que dire de Maurey Wills qui menace son record sur les sentiers? Que dire de Jim Gilliam (on n'ose plus l'appeler Junior), qu'on va chercher sur le banc des instructeurs et qui conserve au bâton une moyenne de plus de .300! Et que dire de LeJohn et Johnson qui ont passé 30 ans depuis longtemps, et qui, oubliés dans les mineures, se conduisent comme des étoiles de première grandeur dans la ligue Nationale? Non, l'esprit des Dodgers n'est pas mort, il s'est sublimisé.

Succès du pique-nique du nord-ouest de la Sask.

Un pique-nique ayant comme but de permettre aux Canadiens français de la région de se rencontrer et de se serrer les coudes a reçu un accueil enthousiaste de la part de la population. Bien que ce projet fut proposé et organisé à la dernière minute, plus de 500 personnes dont 103 véhicules se rendirent au lac Picnic à 6 milles au nord de Vawn le dimanche 8 août.

Meadow Lake, Butte-St-Pierre, Fairholme, Edam, Vawn, Jack Fish et North Battleford étaient représentés, lors de ce premier coup d'essai de fraternité interparoissiale. Tous furent heureux de faire de nouvelles connaissances et de rencontrer parents et amis.

Le lieu de rendez-vous était idéal. Il offrait une belle plage, beaucoup d'ombre et un terrain de jeux accessible.

Remerciements

Les cercles de l'A.C.F.C. de la région désirent féliciter le cercle de l'A.C.F.C. de Vawn et son admirable président pour l'organisation de cette journée. Ils désirent remercier MM. Henri Pouliot et Henri Blais pour leur dévouement et leur travail. A partir de midi, les visiteurs se dirigèrent vers la plage pour se baigner, luncher et causer. Au milieu de l'après-midi, il y eut une joute de balle-au-camp entre deux équipes de garçons, l'une de Vawn-Jack-Fish et l'autre de North Battleford.

A 5 h. 30, la foule se réunit dans une petite clairière bien ombragée pour écouter le R. P. H. Renaud, O.M.I., professeur à l'Université de Saskatchewan, et anthropologiste de renom. Il parla pendant trois quarts d'heure du rôle du Canada français et des minorités françaises en particulier dans l'avenir du Canada. Il insista sur le fait que dans les conjonctures actuelles, c'est le Canada qui a besoin du peuple canadien-français et non l'inverse . . . et que tous les canadiens de langue anglaise un peu clairvoyants s'en rendent compte de plus en plus. Il conclua en disant que ce n'est pas le temps pour les minorités canadiennes françaises de démissionner au moment ou le vent change.

La journée se termina par un souper champêtre, pris en groupe ou en famille et suivi de jeux pour les jeunes et les moins jeunes. Ce fut en somme une journée mémorable pour les personnes présentes. Au départ on exprima le désire de renouveler l'expérience l'an prochain.

5e plan français d'envergure

PARIS — Jusqu'à 480,000 logements par an, 650 milles d'autoroutes de liaison et 200 milles d'autoroutes de dégagement en cinq ans, la poursuite de l'aménagement de l'axe économique mer du nord-méditerranée, le tunnel sous la Manche, le métro-express de la région parisienne, tels sont les travaux les plus spectaculaires inscrits dans le cinquième plan français, que M. Pierre Masse, commissaire général au plan, a présenté à la presse à Paris.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.55—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Quinze minutes avec . . .
9.30—Pour nos malades
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
10.30—Par monts et par vaux
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Sur quatre roues
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Le septième jour
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-Journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—En attendant Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Valses de toujours
2.15—Entretiens-chansons
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles. Ranch 1050
4.00—Sélection spéciale
4.55—Chronique sport.
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles, Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

4.30—Lisons pour les intimes
7.30—Interview ou intermède
8.00—Jazz du Canada
8.15—Les affaires de l'Etat
8.30—Une littérature en question
9.30—Théâtre d'Europe
11.00—Les enfants de la balle

MARDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Place publique
9.30—Concert de Londres
10.00—Concert symphonique
11.00—Musique d'Amérique Latine

MERCREDI

4.30—Toute la gamme
7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Chansons d'amour
8.30—Les auteurs étrangers
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

4.30—Hier et aujourd'hui
7.30—Interview ou intermède
7.45—Parlons musique
8.00—Les classiques français
8.30—Artistes de renom
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains
11.00—Une demi-heure avec . . .

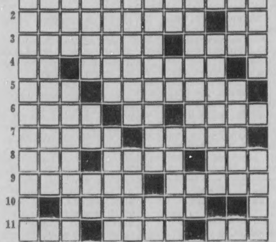
VENDREDI

4.30—Pourquoi pas
8.00—Brassens et les Troubadours
8.30—Revue musicale
9.30—Concert d'été de Québec
10.00—Chorales
10.30—Opérettes

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Aventures
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Avant-première
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.15—Tous les garçons, les filles
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—Salut les copains
3.30—Au clavier
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Visite aux chansonniers
10.00—Musique de danse
12.00—Nouvelles

— No 446 —



HORIZONTALEMENT

1—Pleine de détours, d'inégalités.
2—Jeune perdreau. — Ville de Chaldée.
3—Employé d'hôtel, chargé de racoler des voyageurs. — Ministre mahométan.
4—Carte à jouer. — Extrait concentré.
5—Note (plur). — Economiste italien.
6—Marque le superlatif. — Conj. — Comm. de Belgique.
7—Fêtes en l'honneur d'Eaque (sing). — Rivière de la Savoie.
8—N'affirma pas. — Temps du jour. — Manche au tennis.
9—Oxyde de fer. — Voitures.
10—Celui dont la fortune est de date récente.
11—Partie du corps. — Pronom. — Art de lancer.
12—Aller ça et là à l'aventure. — Epreuves.

VERTICALEMENT

1—Dépendance.
2—Endroit planté de noisetiers. — Métal.
3—D'être. — Gros oiseaux.
4—Ordre prescrit. — Pronom — Préfixe.
5—Lien de jonc. — Introduire.
6—Genre de plantes. — Organe.
7—De Tarente. — Instrument à serrure.
8—Patrie d'Abraham. — Sym. du sodium. — Arides.
9—Petit édifice. — Représente le rire.
10—Ecole supérieure musulmane. — Tienne.
11—Suinta. — Concevoir l'idée de. — Deux.
12—Fleuve d'Irlande. — Titre russe (plur).

SOLUTION DU PROBLEME No 445

■ **Horizontalement:** 1. Singultueuse; 2. Elire — Anones; 3. Mède — Ruilent; 4. Pus — Parée — Si; 5. Is — Poses — Sem; 6. Râles — Muée; 7. Etaler — Eues; 8. Rôtis — Oser; 9. Nues — Etat — Ma; 10. Ere — Bleu — Ail; 11. LN — Vole — Anel; 12. Sexagésimale.

■ **Verticalement:** 1. Sempiternels; 2. Iléus — Tourné; 3. Nids — Ratée; 4. Gré — Palis — Va; 5. Ue — Pôles — Bog; 6. Raser — Elle; 7. Taures — Otées; 8. Unies — Esau; 9. Eole — Muet — Am; 10. Une — Suer — Ana; 11. Sensées — Miel; 12. Estime — Balle.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE

10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités
3.30—Musique de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal

LUNDI AU VENDREDI

7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.25—Nouvelles sportives
8.30—Variétés
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dînant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma fantaisie
6.30—Let's Learn French
6.46—Le chapelet en famille
8.00—Trente minutes d'information
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

LUNDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.30—Place publique
9.00—Concerts symphoniques

MERCREDI

1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.30—Concert du mercredi

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des refrains
7.30—Artistes de renom
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas
7.00—Sur toute la gamme
7.30—Les nouveaux citoyens
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand

SAMEDI

7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
10.30—Chansons et succès
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous des jeunes
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.55—O Canada, Ouv., Horaire
9.00—Programme russe
9.45—Tables tournantes
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux
10.45—D'un disque à l'autre
10.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Musique classique
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal, Et patati et patata!
12.25—Communiqués
12.30—Les Pères Blancs
12.45—Vers Demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.30—La grande musique avec les jeunes artistes de chez nous
2.00—Interdit aux hommes
3.00—Match-Intercités
3.30—Les virtuoses
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Récital
5.00—L'homme et le sol
5.30—Programme hollandais
5.45—Chansonnettes
6.15—Le chapelet
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Sask. Radio Auditions
10.30—Nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Chronique sportive
8.15—Bonjour
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.15—Visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Communiqués
11.15—Marie Tellier avocate
11.30—Diner musical
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.10—Chronique sportive
12.15—Diner musical
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—La famille Plouffe
12.45—Le quart d'heure des malades
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.00—Vies de femmes
2.15—Partage du jour
2.45—Ad lib
3.00—Radio-Journal, Le club 13-19
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—Bienvenue Sask.
5.30—Radio Transistor
6.00—Nouvelles locales
6.10—Chronique sportive
6.15—Eclairez-moi s.v.p.
6.45—Le chapelet
7.00—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'information
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Un compositeur vous parle
10.45—Les affaires de l'état (alterner avec Capital et travail)
11.00—Revue des arts et des lettres

MARDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—Vie Croissante
8.30—Place Publique
9.00—Concert symphonique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Musique de chambre
11.00—D'amour et de chansons

MERCREDI

1.30—Pour ceux qui aiment
5.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Sculpture d'aujourd'hui

JEUDI

1.30—Hier et aujourd'hui
5.45—A votre santé
8.30—Orchestres de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Temps des refrains
11.00—Artistes de renom

VENDREDI

1.30—Pourquoi pas?
5.45—Temps nouveaux, mission nouvelle
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorale du Canada français
9.30—Le clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Toute la gamme
11.00—Les nouveaux citoyens

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouv., Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio-Journal, Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Chronique sportive
9.15—Communiqués
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Tante Lucille
10.30—Au soleil du matin
10.59—Signal Horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sportive
11.15—Folklore
11.30—Reportages
11.45—Musique en dinant
12.00—L'heure de l'opéra
2.30—Concert International
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique, Musique en dinant (à compter du 22 mai)
5.00—Bienvenue Sask.
6.00—Radio-Journal, Résumé de la semaine
6.15—Le chapelet
6.30—Salut les copains
7.30—Le monde est mon pays
8.00—Trente minutes d'informations
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Jazz en liberté
10.00—Les jeunes dansent
11.00—Reportage
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Les femmes petites doivent "tricher"

Les femmes de petite taille ont pendant longtemps souffert d'un complexe d'infériorité, car pour elles, l'élégance était chose difficile. La mode était une longue liste d'interdictions: pas de rayures en travers, pas de manches longues ou bouffantes, pas de jupes amples, pas de grands chapeaux, etc. Rien ne leur semblait permis. Aujourd'hui, cependant, grâce à certains couturiers conscients de leur problème, elles peuvent facilement "tricher" sur leur taille.

Une taille haute

Le grand danger pour la femme petite est de : "faire petite fille." Il faut avant tout être féminine et ne pas paraître enfant en choisissant un style assez net, sans rigueur. Parmi les impératifs pour la femme de cinq pieds ou moins, on note: Allonger la jupe en raccourcissant le buste; la robe Empire est idéale. Diminuer la carrure et amenuiser les épaules; le genre etrique est fait pour les femmes petites. Dégager le cou; pour lui donner de la hauteur, il suffit d'échancrer un peu le devant de l'encolure. Allonger la ligne à l'aide de découpes ou de nervures verticales. Les lignes verticales sont toutes désignées, comme le mailiot de bain d'une pièce qui allonge. Réduire les revers qui engoncent; les choisir plutôt pointus. Ramasser l'ampleur autour des hanches sous la taille marquée. Les plissés sont permis à condition d'être petits et serrés, les godets disciplinés. La taille doit être soulignée sans exagération. Il faut surtout faire attention à la ceinture qui doit être de préférence étroite et souple. Affiner le plus possible les manches longues pour ne pas alourdir la silhouette toujours allégée par les manches courtes.

La femme petite ne doit admettre qu'un seul détail sur la robe ou le tailleur. De même, les bijoux ne doivent pas être volumineux. Rapprocher à l'extrême le double boutonnage, en faveur cette saison-ci car il élargit toujours. Proportionner les poches, surtout celles qui sont appliquées. Les écossais et les imprimés sont gracieux s'ils sont petits et aux dessins fondus.

La petite dame peut aussi donner plus de longueur à la silhouette grâce à des souliers beiges, de même teinte que les bas. Il est inutile de porter des talons très hauts qui déséquilibrent la silhouette. Evidemment, pas de souliers plats non plus. Aussi, les grands sacs à main fourre-tout ne sont pas pour elle. Il faut adopter des sacs exigus, comme ceux de forme pochette. Les chapeaux doivent surtout être en hauteur; les larges bords droits écrasent.

Quant à montrer leurs genoux, les femmes petites peuvent le faire si elles y tiennent, à condition toujours, de tricher avec la longueur de la jupe. Les vestes, boléros, ou blousons les aideront à créer cet effet d'optique. Donner l'illlusion d'être grande est une question de proportions. Si elles les respectent, tout est permis aux petits bouts de femmes.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Pas de pointe! Voilà la nouvelle règle d'étiquette que prescrit l'automne, aux souliers de cuir.

Le pied distingué s'en tiendra aux chaussures de cuir souple et doux, à bouts ronds, élégamment dépouillées ou parées selon le décret de la nouvelle mode. Quand on dit: "rond", il faut penser à la forme du cinquante cents ou du quart d'arc. La courbe s'élargit jusqu'au bout de l'orteil dans un contour généralement plus étendu. Des mocassins aux mules, disent les Industries du cuir, tous les genres de souliers de cuir se conformeront à la nouvelle directive, on se courbera!

✦ ❊ ✦

Le compositeur italien Verdi, se méfiait des médecins, et ne les appelait qu'à contre-coeur. Une bonne fois, loin de chez lui, il fut forcé de se confier à un chirurgien de l'endroit.

"Je vous ai fait demander", dit Verdi, au moment où le médecin s'apprêtait à ouvrir sa valise, "mais je tiens à vous faire savoir que je ne crois pas à votre profession."

"Fort bien, réplique le médecin en lui introduisant le thermomètre dans la bouche, "un âne ne croit pas au vétérinaire, mais il se fait guérir quand même."

✦ ❊ ✦

Une porte ancienne peut former une excellente base de divan. Munie de pattes de bois ou de métal comme on en trouve dans les quincailleries, et matelassée de caoutchouc-mousse, la porte se transforme en un sofa moderne ou lit d'invité.

La porte à surface unie (sans panneau) finit ses jours comme table à café ou, montée sur de plus hautes pattes, comme table de travail pour monsieur.

L'installation des portes pliantes est un jeu pour quiconque sait jouer du tournevis. Son coût équivaut à celui d'une porte ordinaire. On y gagne six pieds carrés d'espace, soit le demi-cercle que requiert une porte pour faire un tour complet sur ses gonds.

✦ ❊ ✦

Deux personnes qui prient ensemble ne sont pas loin de s'aimer.

Le Paul de CASTEGENS.

✦ ❊ ✦

Entre malins

Un champion de la boxe, pour faire respecter son paletot, attache à la boutonnière un billet sur lequel il écrivit:

"Ceci appartient à un champion boxeur". Quand il revint, il ne retrouva que son billet sur lequel on avait ajouté:

"Pris par un champion coureur".

✦ ❊ ✦

Pour faire disparaître les taches sur les meubles, les frotter avec un linge humecté de parties égales d'huile de lin et d'alcool. On peut encore couvrir la tache de soda à pâte et y tenir un fer chaud en surface en ayant soin de ne pas griller le verni du meuble.

✦ ❊ ✦

Poires au chocolat

Egouttez bien des poires en conserve, mettez le sirop de côté, posez les poires dans un saladier et versez dessus une crème au chocolat en boite également ou encore une crème instantanée à la vanille.

✦ ❊ ✦

Pensons seulement à bien faire aujourd'hui, et quand le jour de demain sera arrivé il s'appellera aussi aujourd'hui, et lors nous y penserons.

Saint François de SALES.

✦ ❊ ✦

Bourguignon provençal

Faites revenir les morceaux de boeuf avec de l'huile, en même temps que des oignons émincés. Ajoutez alors une cuillerée à soupe de riz en pluie, de l'ail écrasé, un peu de sauce tomate, sel et poivre, romarin, des lardons. Fermez la marmite, laissez cuire trois-quarts d'heure. Ce plat peut être réchauffé pour le repas suivant.

✦ ❊ ✦

En Angleterre, les questionnaires que soumettent à leurs clients les Compagnies d'assurance-vie sont souvent indiscrets. Un respectable citoyen se voit, de la sorte, prié de répondre sur ce point capital: "Votre père est-il mort? Dans quelles conditions?"

Embarras dudit citoyen, dont le père — cela arrive dans les meilleures familles — a été pendu haut et court par la justice de Sa Majesté.

Après avoir réfléchi, il rédige ainsi sa réponse: "Père décédé à la suite de l'effondrement d'un plancher au cours d'une cérémonie publique".

✦ ❊ ✦

Je nage dans les Evangiles, j'y trouve cent mille beautés que je n'avais jamais vues.

Louis VEUILLOT.

Un nouveau livre sur la régulation des naissances

MILWAUKEE (CCC) — Le Dr John R. Cavanaugh, psychiatre à Washington, est membre de la Commission instituée par le Pape pour l'étude des problèmes de la population. Il a pris la parole à Milwaukee (Wisconsin), à l'occasion de la parution chez Bruce Publishing Co. de son dernier livre, "The Popes, the Pill and the People", et a déclaré que le problème de la régulation des naissances ferait l'objet d'une déclaration personnelle du Pape; cette question, a-t-il ajouté, n'est pas de la compétence du Concile.

Le Dr Cavanaugh a ajouté que les membres du groupe étaient tenus au silence le plus strict quant à leurs travaux. Mais, il faut se rendre compte que les termes techniques n'ont pas toujours une signification identique chez les médecins et chez les théologiens; aussi, avant de chercher à s'entendre, il faut tout d'abord parvenir à une précision exacte des termes employés. Comme la Commission n'a pas encore terminé ses travaux, le Dr Cavanaugh ne croit pas que le Pape sera à même de faire une déclaration avant le 14 septembre, c'est-à-dire avant le début de la quatrième session conciliaire.

Patron imprimé



Numéro du patron: 9131
Grandeurs: 12½ à 22½
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Le nid d'abeille connait une vogue nouvelle chez les écolières comme chez les ainées soucieuses de leur élégance. Les cotonnades Tex-Made fraiches et pimpantes offertes en une gamme de nouvelles teintes riches sont coquettes autant que pratiques Le frérot porte une cotonnade plus solide. Sa chemise-veston de couleur vive accompagne des pantalons en nouveau tissu à mélange de coton et nylon à pli permanent.

ATTENTION! MESDEMOISELLES

Les petites demoiselles qui veulent plaire aux jeunes gens affichent parfois un air de gaieté, une vivacité, un semblant d'enthousiasme qui ne leur sont pas naturels. On leur a dit que c'est le moyen de se faire remarquer et que les garçons préfèrent les filles vives et gaies. Mais, interrogez n'importe quel garçon, jeune ou même adolescent, qui commence à fréquenter les jeunes filles, vous verrez qu'il vous répondra: "Une telle me plait, non pas par sa beauté, son élégance ou son esprit, mais parce qu'elle est calme, tranquille, pas excitée". En somme la qualité qui attire et retient c'est la sérénité de la jeune fille. Avis à celles qui se démènent et se trémoussent pour attirer l'attention!" Il ne s'agit pas d'être triste comme un bonnet de nuit, mais on peut être gaie, aimable et souriante sans être bruyante et passer pour "une énervée".

A tout âge, la sérénité est une des qualités les plus enviables qui soient. Lorsque survient un événement imprévu, accident ou incident, la femme sereine, maîtresse de ses nerfs et de ses émotions, ramènera le calme parmi les esprits exaltés. Vous avez tous vu, lors d'un tamponnement entre deux autos, de ces femmes surexcitées qui sortent de l'auto pour injurier le chauffeur de l'autre voiture ou l'agent de la circulation. Elles n'améliorent jamais les choses en agissant ainsi.

La mère sereine, qui sait garder son sang-froid, élèvera des enfants calmes qui ne feront par de crises de nerfs à tout propos. Elles aideront leur mari à garder son calme, ainsi bien des colères et bien des larmes seront évitées. Les enfants, même durant les premiers mois de leur existence, réagissent à la nervosité de leur mère. La plupart des poupons refusent de dormir les jours de réception de leur jeune maman. Et la nouvelle épousée qui reçoit ses beaux-parents pour la première fois ne casserait pas son plus beau plat de porcelaine si elle savait garder sa sérénité.

Les étudiantes réussiraient aussi leurs examens si elles avaient appris, au cours de l'année scolaire, à s'entraîner à la sérénité.

On ne se marie qu'une journée par année...

LE CAIRE — Nazlet el Samman ressemble aux autres villages égyptiens, sauf pour deux caractéristiques. En premier lieu, il se situe tout près des Pyramides et du Sphinx, de sorte que les villageois passent leurs journées à servir de guides aux touristes, visitant les monuments au lieu de s'occuper d'agriculture.

Deuxièmement, les mariages sont célébrés une seule journée par an. Cette restriction matrimoniale vient d'une légende au sujet du cheik El Samman, appartenant à une secte religieuse, qui était venu prier à cet endroit il y a des centaines d'années.

Un village prit naissance autour de la tente qu'il avait occupée et, selon la légende, les mariages doivent être célébrés le jour anniversaire du passage d'El Samman.

"Un mariage qui aurait lieu un autre jour, se terminerait par un divorce ou autre malheur", d'expliquer les villageois.

La célébration nuptiale annuelle constitue une réjouissance pour tous les gens du village, comportant défilés de chevaux à travers les rues, coups de carabines tirés en l'air, danses et chants au son des tam-tams, et la présence des touristes, emmenés par les guides des Pyramides, qui ne perdent pas l'occasion de braquer leurs caméras sur un sujet aussi pittoresque.

Les cérémonies nuptiales se font par ailleurs très simplement. Dans chaque maison, les hommes se réunissent, et les pères des nouveaux conjoints signent les contrats. Les femmes n'assistent pas aux cérémonies, pas même les nouvelles mariées.

Puis, les couples, à dos de chameaux ou en voitures, s'acheminent à l'endroit où ont lieu les réjouissances publiques.

La mode à Paris

La mode automne-hiver 1965-66 est née. Elle n'est pas révolutionnaire mais marque une évolution due en particulier à Courrège, dont l'influence n'est pas étrangère à la rigueur et à la sobriété de lignes qu'observent presque tous les couturiers. La coupe est plus recherchée aux dépens des garnitures. Les lainages, plats et unis, crêpes de laine, ainsi que les tweeds sont en régression.

La silhouette générale est construite étroite, les épaules larges, la taille dessinée ou libre, les coutures apparentes pour rendre compte de l'architecture du vêtement.

Billet du jeudi

Dante, poète de l'amour et de l'enfer

Si Dante Alighieri fut l'homme de l'amour, cela doit tenir à son esprit, ses qualités morales, plutôt qu'à sa beauté physique.

Si l'on en croit ses contemporains, celle-ci n'avait rien qui rappelât Adonis ou Appollon.

Le contraire serait plus près de la vérité.

Boccace, qui fut de ses amis et le connut bien a laissé de lui ce portrait:

"De taille très moyenne, il avait un long visage au nez crochu, la lèvre inférieure saillante, les épaules quelque peu courbées, les yeux plutôt gros, le teint brun, cheveux et barbe crépus: toujours mélancolique et pensif."

Les femmes de Vérone, où il vécut longtemps, ne s'étonnaient pas de son air sombre.

Il s'explique, disaient-elles, puisqu'il revient de l'enfer.

Réflexion amusante qui était un témoignage attestant la popularité que connaissait sa **Divine Comédie.**

Cette oeuvre surtout célèbre par son **Enfer**, en est une d'amour.

Pour de nombreux lecteurs, italiens et autres, elle est d'abord l'histoire de Francesca de Rimini.

Qu'on le veuille ou non, et malgré les prétentions de l'auteur à la philosophie.

• • •

Celui-ci n'est pas d'hier, puisqu'il naquit en 1265 et qu'on célèbre à travers le monde son septième centenaire. Il était Italien et de Florence, comme Michel-Ange, ce qui peut expliquer des choses dans l'ordre de l'amour.

Car Florence fut des villes d'Italie celle où le culte de la beauté, de la femme, de l'amour, était une sorte de religion. L'amour n'était pas qu'idéal et platonique dans cette Florence qui connut la jeunesse de Dante il y a sept siècles, ni dans celle de la Rennaissance, quelque deux cents ans plus tard.

Il est asez significatif que Dante place dans les Limbes, en même temps que les enfants morts sans baptême, les luxurieux.

Il les estime moins à blâmer que les gourmands, les avares et les coléreux, les criminels et surtout les orgueilleux, ces derniers portant le poids du plus grand péché qui soit.

Car l'orgueil fut le péché de l'Ange déchu, tandis que celui de la chair, lié à la concupiscence, est inhérent à la nature humaine.

Ce qui souvent explique, mais n'excuse pas.

• • •

Si la **Divine Comédie** immortalise Francesca de Rimini il reste que la grande inspiratrice de Dante fut cette Béatrice Portinari qu'il connut à peine, aima dès l'âge de neuf ans et jamais n'oublia.

Car vint un jour où ses parents le marièrent, et ce fut la fin de l'idylle éthérée avec Béatrice, qui peut-être ne connut pas les sentiments qu'elle inspira.

Ayant eu trois enfants de cette Gemma dei Donati qui fut sa femme, il quitta un jour celle-ci et s'en fut courir le monde pendant vingt ans ou plus, à cause d'accusations de malhonnêteté portées contre lui.

Il partit donc, condamné au bannissement, et son épouse refusa de le suivre.

Entre temps, Béatrice s'était mariée elle-même à Simon de Bardi, assez inconsciente de ce qu'elle pouvait représenter pour le poète son ancien voisin.

C'est pendant son exil, au moment où il se rendit compte qu'il ne pourrait jamais rentrer à Florence, qu'il commença sa **Comédie.**

Béatrice y est présente partout Dante ayant tenu sa promesse "de dire de cette femme ce que nul n'a jamais dit d'aucune autre."

L'ILLETTRE.

"Soeur Sourire" est toujours religieuse

BRUXELLES (CCC) — Une nouvelle à sensation vient d'être lancée à l'étranger: "Soeur Sourire", des Dominicaines de Fichermont, a quitté l'Ordre.

Nous apprenons de source sûre que cette nouvelle à sensation est dénuée de tout fondement, et peut être rangée parmi les communiqués sensationnels lancés à intervalles réguliers au sujet de certaines vedettes.

"Soeur Sourire", la Rév. Soeur Luc-Gabrielle (Jeanne Beckers, de Bruxelles) est toujours membre de la Congrégation des Religieuses Dominicaines-Missionnaires de Fichermont (Waterloo) et se trouve actuellement en pleine période d'examens. En effet, elle étudie les sciences religieuses à l'université catholique de Louvain. Soeur Luc-Gabrielle conquit une renommée mondiale par ses chansons qu'elle lança après son entrée au couvent. "Dominique" par exemple, fut classée aux Etats-Unis parmi les meilleures chansons de genre.



Q. — Je tiens à vous remercier de tout coeur pour votre dévouement au Courrier de Louise. J'apprécie beaucoup votre bon jugement (je ne suis pas la seule, croyez-moi) et je profite de bien des réponses. "La Liberté et le Patriote" était bien triste l'hiver dernier lorsque vous avez été malade. J'ai beaucoup prié pour vous.

Voici mon problème. Notre fille s'est mariée dernièrement. Tout s'est très bien passé, excepté qu'au cours de la réception, des membres d'une famille parente de mon mari se sont conduits comme des voyous. Ils racontaient des histoires à double sens, traversaient la salle en courant les jeunes filles qui assuraient le service des invités. Naturellement, depuis, toute la paroisse ne fait que parler de ses gens, et mon mari et moi avons bien honte. Une de nos filles nous suggère de leur demander des excuses, mais nous sommes timides tous les deux et n'osons rien dire. De plus, ces gens ont de véritables langues de vipère et sauraient essayer de se venger. Mon mari dit que jamais ces parents ne seront invités à quelque fête que nous donnerons. Il me semble que nous ne pouvons pas faire cela. Qu'en pensez-vous, chère Louise? — **Découragée.**

R. — Je suis d'accord avec votre mari. Puisque ces parents ne savent pas se conduire au milieu d'une société respectable, ils n'ont pas de place à ses fêtes. Si vous faites d'autres noces, ne les invitez pas. S'ils viennent vous demander la raison pour laquelle vous ne l'avez pas fait, dites-la-leur très simplement. Vous ne devez pas risquer de faire assombrir un si grand jour, par des personnes mal élevées. De telles aventures arrivent trop souvent, malheureusement. Il serait bon qu'un bon nombre fasse à ce sujet, un sérieux examen de conscience.

Laissez-moi vous remercier très sincèrement, chère Madame, pour votre appréciation du Courrier et surtout pour vos bonnes prières lors de ma maladie. Je suis heureuse de vous dire qu'elles ont été exaucées. Si les quelques lignes écrites chaque semaine sont utiles aux amis du Courrier, je m'en réjouis.

☆ ☆ ☆

Q. — Nous sommes invités, mon mari et moi, à aller passer une semaine chez des amis à leur maison d'été. Evidemment, nous ne voulons pas arriver à la campagne les mains vides, et comme les facilités de lavage à cet endroit ne sont pas trop modernes, j'avais pensé emporter nos draps, couvertures, serviettes, etc. Croyez-vous que nos amis seraient insultés si nous faisions cela? Pour nous ce ne sera rien du tout, car nous avons beaucoup d'espace dans notre voiture et cela évitera du travail à notre hôtesse. Conviendrait-il que j'apporte un rôti ou un jambon cuit? Quelques conseils nous seraient très utiles. Merci de ceux dont j'ai déjà profité et de ceux que vous voudrez bien me donner. — **Lectrice assidue.**

R. — J'imagine qu'en lisant votre lettre, chère Madame, de nombreuses hôtesses de campagne, qui n'ont pas toutes les facilités modernes, ont dû bénir votre excellente idée. On ne la trouverait sans doute pas dans les traités d'étiquette, mais je l'approuve tout de même. Je suis certaine que vos amis ne seront aucunement fâchés. Il me semble qu'il serait préférable que vous apportiez soit un jambon ou un ou deux poulets en boite, plutôt que cuits. Si vos hôtes ont fait une provision de viande en anticipation de votre visite, les viandes fraîches ne se conserveraient peut-être pas s'il y en avait en trop grande abondance. Vous pouvez aussi apporter quelques fruits et des bonbons. Vous désirez aussi offrir un petit cadeau. Si vous êtes déjà allés chez ces amis, vous pourrez choisir un bibelot qui conviendrait à la maison ou qui serait utile, tel qu'un grand cendrier, un chandelier pour les soirs de tempête quand l'électricité fait défaut. Si vous ne connaissez pas la maison, j'attendrais, à votre place, de l'avoir vue, puis, à votre retour vous pourrez acheter et envoyer ce que vous croirez le plus convenable.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

CAPRICE À QUATRE VOIX

par SAINT-ANGE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 18

"Vous venez de démasquer l'un d'eux. Celui-là ne paraîtra plus, il est brûlé. Il sera remplacé par un autre. A quel réseau appartenait-il? Impossible à préciser pour l'instant. Les autres, ceux qui jouaient à se lancer un anneau en caoutchouc, les avez-vous suffisamment observés pour vous rappeler leur signalement? Moi, je ne serais même pas capable de dire la couleur de leurs maillots.

José Augusto commençait à se rendre compte que l'aventure n'était pas seulement un jeu. Il dut convenir qu'il serait également hors d'état de les identifier.

— Je ne vois que leurs bras et leurs jambes, déformés par le mouvement et s'agitant dans une lumière si intense qu'elle brouillait ma vue. Sont-ils blonds, bruns ou roux? J'essaie en vain de me le rappeler. Le plus grand possédait une abondante chevelure que, d'un geste machinal, il rejetait très souvent en arrière. C'est celui qui est revenu seul voler le porte-documents. (Il se prit à rire.) En tout cas, ils n'ont pas remarqué l'homme au chapeau tyrolien, dont l'action s'est déroulée pendant qu'ils ont tourné le dos, et ils doivent être bien déçus maintenant.

— Il faut retourner à l'hôtel. Pouvez-vous m'accompagner?

José Augusto aida M. Lambercy à se remettre debout.

— La cohabitation avec mon espion ne se prolongera guère, j'espère. Le mieux, si nous sommes de nouveau face à face, sera de ne rien changer à mon attitude d'indifférence polie. J'aurai l'air de croire à sa singulière inadvertance.

José Augusto soutenait le vieil homme. Grave, il demanda:

— Pourquoi ne mettez-vous pas la police au courant?

— Elle l'est déjà et m'a, bien sûr, offert sa protection, mais il est nécessaire de patienter encore . . . pour agir, avec son aide, si besoin est. Encore une fois, mon jeune ami, je vous demande la plus grande discrétion.

— Elle vous est tout acquise ainsi que mon dévouement.

— Je n'en doute pas. Merci. J'accepte votre dévouement, vous venez de prouver son efficacité. (M. Lambercy toussota.) Comme je vous en priais, il y a quelques instants, je désire que ma fille ignore la tentative de ce soir. Elle m'avait tant fait promettre de rester cloitré dans ma chambre. Elle ne va pas tarder à rentrer.

José Augusto comprit ce que suggérait M. Lambercy.

— Pour rien au monde, je ne voudrais que Mlle Val me surprit dans ma défroque de pêcheur. Je vous quitterai dès que je vous aurai laissé, au salon, au milieu des hôtes et du personnel. Je ne serais pas tranquille de vous savoir seul, dans votre chambre, à proximité de l'énergumène furieux d'avoir raté son coup.

— Il ne tentera plus rien maintenant croyez-moi, sinon de fuir.

Ils arrivaient devant le porche sévère de la forteresse manuéline. M. Lambercy s'exclama:

— Mon ombrelle, je l'ai oublié sur la plage! Val ne manquera pas de me reprocher cette distraction.

José Augusto ordonna à un groom de courir à la recherche du parasol, puis il prit congé.

— A demain, cher monsieur.

— C'est cela, à demain.

En regagnant son auberge, José Augusto songeait qu'il avait désormais, en M. Lambercy, le plus cordial des amis, puis il admira que le professeur eût si vite surmonté son émotion et récupéré son sang-froid.

• • •

Les deux espions en maillot, qui s'étaient jetées dans leur voiture après avoir emporté, sans s'en douter, le porte-documents de l'homme au chapeau tyrolien, stoppèrent dans un coin de forêt, se rhabillèrent et gagnèrent Cascais.

Une villa isolée, au fond d'un jardin touffu, les accueillit.

— Le patron est-il là?

Un domestique portant pantalon de flanelle bleu et jersey de marin, leur répondit:

— Non, il est sur le yacht, mais Madame est au salon.

— Nous y allons!

Tous parlaient anglais.

Au salon, la femme aux sourcils laqués, vêtue d'une longue tunique jaune ourlée de noir, se leva à leur arrivée.

— Alors, John, quoi de neuf?

Sur un guéridon, l'homme interpellé jeta devant elle la serviette de cuir.

— Nous aimons à croire que cette fois, vous avez là une documentation précieuse. Nous l'avons subtilisée au professeur lui-même.

Fébrilement, elle ouvrit la serviette et en tira une liasse de papier blanc qui la bourrait. Une carte, sur laquelle étaient griffonnées quelques phrases, tomba à ses pieds.

Elle ricana.

— La documentation semble maigre. Voyons ce mot.

Elle ramassa la carte qu'elle parcourut. D'un geste rageur, elle la leur tendit.

— Lisez à votre tour . . . Vous avez été dévancés. L'"autre" a pris possession, avant vous, du dossier Lambercy. Voilà trois jours que vous guettez l'occasion pour obtenir ce résultat, pauvres imbéciles!

Ses yeux lançaient des éclairs. Un rictus de mépris lui tordait la bouche.

Les deux hommes parcoururent le papier:

"Monsieur Lambercy, pourquoi ne pas nous avoir écoutés dès Paris? Nous sommes contraints de vous poursuivre. Si l'emprunt que nous vous faisons aujourd'hui ne nous suffit pas, nous continuerons à vous obséder. Tenez-vous-le pour dit."

Les deux hommes, pâlis soudain, rageaient en silence. Ils éclatèrent ensemble:

— Que s'est-il passé?

— A quel moment avons-nous été bernés?

— Nous nous réhabiliterons. D'abord, nous avons à venger Jim.

— Courez après l' "autre", maintenant, fit-elle, sarcastique. Pensez-vous qu'il soit demeuré au Guincho à vous attendre? Les documents ont déjà filé en lieu sûr, grands innocents! L'affaire est fichue, bien fichue.

Elle tournait autour du salon ainsi qu'un félin encagé.

— Ecoutez-nous, n'en parlez pas encore. Accordez-nous une nuit pour nous débrouiller. Nous tenterons de liquider l' "autre". Nous repartons sans délai à ses trousses.

— Partez . . . C'est cela, partez! Je ne vous supporterais pas une minute de plus. Débrouillez-vous . . . si vous en êtes seulement capables et sans histoire, hein!

Les deux complices retournèrent à l'auto et reprirent la route.

Il leur fut aisé de découvrir que la Volkswagen était toujours rangée devant le Guincho et ils tresaillirent de joie à le constater.

— Lui aussi commet des bourdes et il sera victime de sa dernière, je t'en réponds.

— Maintenant, il ne s'agit plus de le laisser s'échapper. Il est certain qu'il n'a pu se débarrasser des documents.

— Nous n'avons jamais surpris qu'il ait, au Portugal, travaillé en cheville avec des tiers.

— Certainement pas. Il n'a donc rencontré personne à qui confier le paquet. Il est encore en sa possession et nous le récupérerons.

— Nous ferons d'une pierre deux coups!

— Oui, Shorty.

Shorty était le surnom donné au plus petit du couple. John était l'individu aux cheveux trop longs qui, sans cesse, retombaient sur ses yeux, sans parvenir à cacher l'éclat cruel du regard.

Ils s'embusquèrent dans la dune à proximité de la route et ne perdirent plus de vue le chemin de l'hôtel.

John sifflait entre ses dents:

— Je ne digérerai jamais cet échec qui nous déconsidère auprès de la patronne et l' "autre" me le paiera cher.

Shorty hocha la tête.

— Débrouillons-nous, mais sans histoire, nous a-t-elle dit. La vengeance, c'est bien, mais quand elle s'entoure de précautions c'est mieux. Quand l' "autre" a expédié Jimmy à Sintra, il s'est arrangé pour faire croire à un accident. Nous devons procéder avec le même doigté. Camoufler la disparition en suicide, par exemple.

— Tu as raison.

— Les gens qui s'infligent la mort ont souvent soin de donner leurs raisons d'abandonner ce triste monde. Il faut, toi qui possèdes une nature sentimentale, que tu écrives la lettre d'Heinrich Müller qui sera son adieu à la vie.

— Je m'y mets immédiatement. Pourvu qu'il me laisse le temps de l'écrire jusqu'au bout.

— Il faut l'écrire en allemand, reprit Shorty. Au moment de mourir, c'est la langue maternelle qui doit revenir sous le stylo à bille. Il a emprunté la nationalité autrichienne, mais d'où sort-il? Vas-y, plus une minute à perdre.

Rejetant sa toison en arrière d'un geste qui lui était familier, John, en proie à l'inspiration, se mit à écrire aussitôt. Il entrecoupait son texte de réflexions parlées que l'admiratif Shorty ne manquait pas d'approuver.

"Ce juin 196 .

"Moi, Heinrich Müller, né à Innsbruck, âgé de trente-huit ans, ai résolu de mourir ici. Où trouver un endroit plus solitaire et plus beau!"

— Je ne sais où ce sera, n'importe. Nécessairement, l'endroit sera solitaire. Et la solitude sur cette côte ou dans ces forêts est toujours grandiose!

"Géologue, je voyage pour tenter d'oublier le verdict des médecins qui m'ont condamné. Mais attendre la fin, même si elle est à brève échéance, est maintenant au-dessus de mes forces . . . Mieux vaut la chute immédiate dans la paix définitive, le vide, le non-être, le tout!"

— C'est du pathos, mais cela fera son petit effet!

"Adieu, je n'ai personne à prévenir. Je suis seul ici-bas.

"Heinrich Müller."

John regarda sa page avec satisfaction.

— La signature est bien imitée, n'est-ce pas? Je l'ai tellement examinée sur les fiches d'hôtel qui ont pu passer entre nos mains.

— D'ailleurs, ses signatures différaient souvent. Il fallait bien qu'il prît l'habitude de signer ainsi. Et puis, ta lettre ne sera jamais soumise à un graphologue, espérons-le.

— Ah! je vais ajouter un "post-scriptum" prouvant que, même au fond d'une dépression nerveuse, un géologue sait conserver de touchants scrupules.

"P.-S. — Cette auto appartient au garage de la rue Misericordia. Le dépôt que j'y ai laissé suffira à payer les frais de location. Que tout l'argent du portefeuille, glissé sous le coussin gauche du siège avant, soit versé à une oeuvre de bienfaisance.

H. M."

— Mon cher, je suis tout ému. Quel beau fait divers! Mais comment nous débarrasser du géologue tyrolien? Quelle mise en scène adopter?

— L'inspiration sera fournie par le lieu et les circonstances.

(à suivre)

Expansion notable de l'industrie de la potasse prévue en Sask.

REGINA — La capacité de production de potasse en Saskatchewan triplera au cours des cinq prochaines années, rapporte le dernier bulletin du Financial Counsel. Cette augmentation résultera du parachevement de six nouvelles usines, et il semble probable qu'on en construise au moins deux autres.

Les trois usines présentement en opération ont une capacité de production annuelle d'environ 2.6 millions de tonnes; en 1968, on pourra produire deux autres millions de tonnes de plus, et en 1969 ou 1970, la capacité sera augmentée de plus de trois millions de tonnes.

Les neuf projets annoncés supposent un investissement de plus de $525 millions. Les deux autres projets qui devraient être réalisés coûteraient $75,000,000 chacun, ce qui porterait à $700 millions le total des investissements consacrés à la construction d'usines de potasse en Saskatchewan.

Les derniers projets d'usines ont été annoncés par Duval Corporation of Texas et Consolidated Mining and Smelting Co. of Canada Ltd.

Les projets de Duval Corp. sont estimés à $63 millions, et les usines pourront, vers la fin de 1969, produire environ un million de tonnes par année. Les deux puits seront d'une profondeur de 3,500 pieds.

Cominco creusera aussi deux puits qui devraient fournir environ un million de tonnes. Le coût serait de $65 millions, et les usines pourraient produire à la fin de 1969.

Noranda Mines Ltd., l'autre compagnie canadiene qui participe au "boom" de la potasse en Saskatchewan, a acquis l'an dernier les trois miniers de Consolidated Morrison Explorations Ltd., en échange de 150,000 de ses actions. Les réserves sont estimées à plus de 800 millions de tonnes. Les projets prévoient la production de 1.2 million de tonnes par année. Il s'agit comme, dans les autres cas, d'un projet comportant la construction de deux puits. La production devrait commencer en 1969. Le coût, y compris l'acquisition de la propriété, est évalué à $73 millions.

Les nouvelles de Winnipeg et la Chronique des Chevaliers de Colomb (Conseil Provencher) paraissent cette semaine en page 4.

Décès

MLLE ELIZA PROTEAU

A sa résidence, le jeudi 5 août, à l'âge de 86 ans, est décédée Mlle Eliza Proteau, de 324, rue Taché, St-Boniface. Les prières furent récitées à 7 h. 30 vendredi soir à la chapelle funéraire P. Coutu. Le service fut chanté à l'église du Précieux-Sang le samedi 7 août, à 10 h. a.m., et l'inhumation eut lieu au cimetière du St-Sépulcre.

Mlle Proteau est née le 3 novembre 1878 à Ste-Christine, P.Q., et demeurait à St-Boniface depuis 60 ans. Elle laisse dans le deuil trois frères et trois soeurs.

* * *

MME L. MUELLER

Le vendredi 6 août, à l'hôpital général St-Boniface, est décédée à l'âge de 27 ans, Mme Lorraine Mueller, épouse de M. Hans Mueller, de 25, chemin Vista, St-Vital. Née à Treherne, Man., la défunte habitait St-Vital depuis 1961. Elle était infirmière diplômée de l'hôpital St-Boniface en 1959.

Lui survivent, outre son époux, trois, fils, Jean, Richard et Dean; ses parents, M. et Mme Auguste Bonnefoy, de St-Claude, et un frère, Georges, de Winnipeg.

Les prières furent récitées à 8 h. lundi soir à la chapelle funéraire Desjardins. Le service fut chanté à 10 h. a.m., le mardi 10 août, à l'église St-Eugène de St-Vital et l'inhumation fut faite au cimetière local.

* * *

M. BERNARD FAUCHER

A l'hôpital Taché, le jeudi 5 août, est décédé M. Bernard Faucher, âgé de 81 ans, de 506, rue La Vérendrye, St-Boniface. Les prières furent récitées à la Chapelle funéraire P. Coutu, à 8 h. vendredi soir. Le service fut chanté à la basilique de St-Boniface à 10 h. a.m., le samedi 7 août, et fut suivi de l'inhumation au cimetière Green Acres.

M. Faucher est né le 11 juin 1884 à St-Urbain, P.Q., et résidait à St-Boniface depuis 56 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mmes W. H. Pritchard (Eugénie), de St-Boniface, et H.-K. Grouette (Hélène), d'Edmonton, Alta; douze petits-enfants; six arrière-petits-enfants; deux soeurs, Mme E. Goulet, de Montréal, et la Rév. Sr Marguerite-du-Divin-Coeur, de la Maison-mère des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie à Outremont, P.Q.

Travaillez, non pour la nourriture périssable, mais pour la nourriture qui subsiste dans la vie éternelle. (Jn 6, 27)

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Liberté et le Patriote

619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba

Messieurs,

Je vous envoie, par la présente, la somme de $.............. pour un abonnement de .... an (s)

Nom ....
(Ecrire prénom au long)

Adresse ....

....

ABONNEMENTS

1 an, $3.50 — 2 ans, $6.00
A l'étranger: un an, $4.50 — deux ans, $8.00

La date qui sera inscrite sur l'etiquette-adresse de votre journal indiquera l'échéance de votre abonnement et attestera la réception de votre remise.